

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOD MAMMERI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences
Financières et Comptabilité
Option : Finance d'Entreprise**



Thème

**La gestion du risque financier lié à la
trésorerie dans les entreprises industrielles
Cas : ELECTRO-INDUSTRIES d'Azazga.**

Présenté devant le jury composé de :

Président : OUKACI Dahbia, MCA, UMMTO.

Examinatrice : LIMANI Ratiba, MAA, UMMTO.

Rapporteur : KOUDACHE Lynda, MAA, UMMTO.

Réalisé par :

M^{elle} AMAROUCHE Célia

M^{elle} BABEI Lylia

Promotion : 2019

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences
Financières et Comptabilité
Option : Finance d'Entreprise**



Thème

**La gestion du risque financier lié à la
trésorerie dans les entreprises industrielles
Cas : ELECTRO-INDUSTRIES d'Azazga.**

Présenté devant le jury composé de :

Président : OUKACI Dahbia, MCA, UMMTO.

Examinatrice : LIMANI Ratiba, MAA, UMMTO.

Rapporteur : KOUDACHE Lynda, MAA, UMMTO

Réalisé par :

M^{elle} AMAROUCHE Célia

M^{elle} BABEI Lylia

Promotion : 2019

Remerciements

Nous remercions dieu, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail.

Nous voudrions adresser toute notre gratitude à la promotrice de ce mémoire, madame KOUDACHE Lynda, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter nos réflexions.

Nous tenons à remercier spécialement M^r TAGHROUT ainsi que madame CHERCHEM, nos encadreur au sein de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES.

Nos vifs remerciements iraient également à nos professeurs de notre faculté, spécialement madame OUKACI, pour ses efforts fournis pour le bon déroulement de la spécialité « Finance d'Entreprise ».

Sans oublier les membres du jury, qui ont accepté d'évaluer ce modeste travail. Ainsi que toute personne ayant participé de près ou de loin à sa réalisation.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail...



A ma très chère mère

*Quoi que je face ou que je dise, je ne saurai point te remercier
Comme il se doit.
Ton affection me couvre, ta bienveillance me
Guide et ta présence à mes coté a toujours été ma source de force
Pour affronter les différents obstacles.*

A mon très cher père

*Tu as toujours été à mes cotés pour me soutenir et m'encourager,
Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.*

A mes très chers frères Idir et Lounes ;

Ainsi qu'à mon cher ami Madjid

Un grand merci pour tous ce que vous avez fait pour moi.

A ma très Chère binôme Lylia

*Je la remercie pour sa patience et sa Compréhension
Tout au long de ce projet.*

A ma très chère nana Adidi

*Repose en paix, j'oublierais jamais ton soutien
Tu as toujours été là quand il fallait je t'en suis reconnaissante.*

Celia

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail...



A ma mère, à mon père,

*Aujourd'hui je suis si fière de pouvoir enfin vous offrir le fruit de plusieurs
années de travail.*

*J'ai la jouissance de vous dédier ce travail, veuillez y trouver le témoignage de
mon grand amour et de ma profonde reconnaissance.*


Je vous souhaite la bonne santé, la joie de vivre et que dieu vous protège.

A mon cher frère Slimane, sa femme Lydia et leur petit ange Arya ;

A mon cher frère Mounir ;

A toute ma famille.

Lydia



Sommaire

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale	1
Chapitre I : La gestion de la trésorerie dans l'entreprise	5
Section 1 : Approche conceptuelle de l'entreprise	5
Section 2 : Etude du bilan de l'entreprise.....	16
Section 3 : Fonctions et détermination de la trésorerie de l'entreprise	20
Chapitre II : La gestion du risque financier dans l'entreprise	35
Section 1 : Définitions et typologies du risque dans l'entreprise	35
Section 2 : Etude du risque financier dans l'entreprise et sa couverture.....	43
Section 3 : Impact du risque financier sur la trésorerie	66
Chapitre III : Etude du risque financier au sein d'ELECTRO-INDUSTRIES d'Azazga	74
Section 1 : Présentation de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES.....	75
Section 2 : Etude d'une opération d'importation par le crédit documentaire.....	84
Section 3 : La gestion du risque financier au sein de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES	92
Conclusion générale	106
Bibliographie	112
Liste des tableaux	115
Liste des figures	118
Liste des annexes	120
Table des matières	136




*Liste des
abréviations*

Liste des abréviations

AC	Actif courant
AI	Actif Immobilisé
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation
B/L	Bill of Lading
BT	Basse Tension
CA	Chiffre d'Affaires
CAP	Option sur Taux d'intérêt
CCP	Centre des Chèques Postaux
CEI	Commission Electrotechnique Internationale
CI	Consommation Intermédiaire
CIRRCUS	Combined Interest Rate and Currency Swaps
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce International
CRS	Currency Rate Swaps
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
EBE	Excédant Brut d'Exploitation
EI	Electro-Industries
ENEL	Entreprise Nationale des Industries Electrotechniques
EPE	Entreprise Publique Economique
ETE	Excédant de Trésorerie d'Exploitation
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FCP	Fonds Commun de Placement
FOB	Free On Bord
FP	Fonds Propres
FRA	Future Rate Agreement
FRF	Franc Français
FRN	Fonds de Roulement Net
HT	Hors Taxes
IBS	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
MT	Moyenne Tension
ONAN	Oil Natural Air Natural
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industries
RAF	Ratio d'Autonomie Financière
REG	Ration d'Endettement Global

RLG	Ration de Liquidité Générale
RLI	Ration de Liquidité Immédiate
RLR	Ratio de Liquidité Relative
SA	Société Anonyme
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SCA	Société en Commandite par Action
SCS	Société en Commandite Simple
SICAV	Société d'Investissement A Capital Variable
SME	Système Monétaire Européen
SNC	Société en Nom Collectif
SONELGAZ	Société Nationale de l'Electricité et du Gaz
SP	Société en Participation
SPA	Société Par Actions
TBB	Taux de Base Bancaire
TN	Trésorerie Nette
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée
VD	Valeur Disponible
VE	Valeur d'Exploitation
VR	Valeur Réalisable
ΔBFR	Variation du Besoin en Fonds de Roulement



*Introduction
générale*

Introduction générale

Le pilotage d'une organisation est devenu complexe dans un environnement de plus en plus incertain et concurrentiel. De ce fait, toute entreprise doit être soucieuse de son évolution en interne et de l'évolution de son environnement externe afin de préserver sa pérennité face à une concurrence accrue. En ce sens, les dirigeants accordent une plus grande importance au management dans l'entreprise qui se résume à un ensemble de techniques et de moyens tels que la gestion budgétaire et la gestion de trésorerie. En tant que système finalisé et adaptatif, l'entreprise doit donc assurer sa pérennité.

Au milieu des années 70 les pressions inflationnistes, l'instabilité des taux de change, la notion de trésorerie zéro, ont transformé la fonction de trésorerie du simple service de caisse de l'entreprise à celui qui consiste à prévoir, gérer et contrôler l'ensemble des flux financiers de l'entreprise ; à anticiper et à prévenir les risques financiers et les risques de change et d'optimiser et gérer la relation banque entreprise, et surtout, à assurer la liquidité et la solvabilité de l'entreprise au moindre coût.

La gestion de la trésorerie propose une bonne maîtrise des flux, des arbitrages et un contrôle des performances. Son optimisation serait envisagée sur la connaissance et la gestion des risques auxquels toute entreprise est exposée. Les risques d'entreprise sont tous les événements pouvant survenir et qui sont de nature à réduire sa rentabilité, voire à remettre en question son existence. Il peut s'agir de menaces qui se réalisent, d'erreurs de gestion ou de prévisions ou encore de la survenance d'aléas défavorables.

Le risque ou les risques liés aux mécanismes financiers et économiques sont ainsi très variés. La classification et les dénominations sont nombreuses, certains sont dits « classiques » tels que le risque financier, le risque réglementaire et le risque de marché, d'autres sont dits « nouveaux » tels que le risque pays, le risque opérationnel et le risque stratégique.

Toute entreprise est par essence risquée et qu'il n'est, en aucun cas, possible d'éliminer intégralement toutes les sources de risques. C'est pourquoi, l'identification jouera un rôle primordial dans la gestion des risques et permettra à l'entreprise de faire face aux dérives éventuelles qui peuvent empêcher la réalisation de ses finalités tracées et, par conséquent, sa performance.

Pour approfondir notre étude sur ce sujet, nous avons jugé utile de présenter un cas pratique, à travers un stage pratique que nous avons réalisé au niveau d'une entreprise

industrielle qui est « ELECTRO-INDUSTRIES » d'Azazga. ELECTRO-INDUSTRIES est une entreprise de fabrication de moteurs électriques, alternateurs et transformateurs de distribution, occupant une place importante sur le marché national. Ainsi, dans ce travail, nous nous fixons comme objectif de cerner les causes de la naissance d'un risque financier dans l'entreprise et les modalités de couverture de ce dernier. De-là, nous posons la problématique suivante :

Le risque financier a-t-il un impact sur la trésorerie dans une entreprise industrielle notamment dans l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIE d'Azazga ?

De cette question principale, découle un certain nombre de sous questions :

- **Comment l'entreprise évalue sa trésorerie et en quoi consiste la gestion de trésorerie ?**
- **Comment identifier le risque financier dans l'entreprise ?**
- **Comment l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES couvre ses risques financiers pour atteindre ses objectifs fixés ?**

Notre travail tente d'approfondir la réflexion sur la problématique déjà citée, et cela en se basant sur des hypothèses qui seront par la suite confirmées ou infirmées et que l'on peut formuler comme suit :

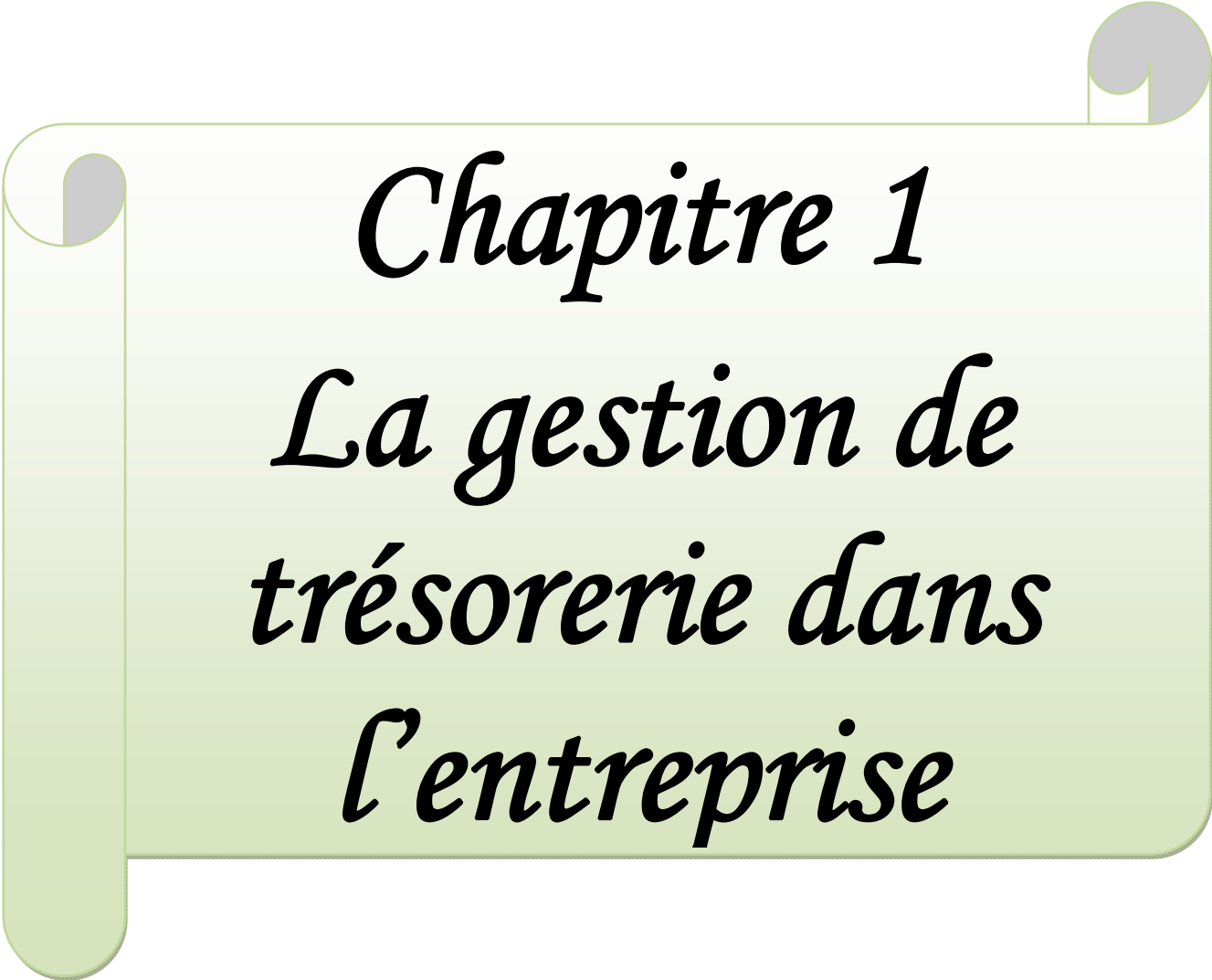
Hypothèse 1 : La couverture du risque financier au niveau d'une entreprise industrielle assure un niveau rationnel de la trésorerie.

Hypothèse 2 :L'enjeu de la gestion de trésorerie au niveau d'ELECTRO- INDUSTRIES consiste dans la couverture du risque financier.

Afin de trouver une réponse à la problématique proposée, nous avons choisi le sujet d'étude « **le risque financier lié à la trésorerie dans les entreprises industrielles, cas : Electro-Industrie d'Azazga** ». Le choix de ce sujet est motivé, par le fait, qu'il relève de notre formation universitaire, mais aussi une occasion pour nous de rapprocher l'aspect pratique de la gestion du risque financier, qui constitue aujourd'hui un des soucis majeurs des entreprises constituant l'économie algérienne. A travers ce choix , notre étude a pour objectif général d'examiner le système de gestion du risque financier mis en place pour l'entreprise afin de montrer l'impact considérable qu'il pourrait avoir sur la rentabilité de l'entreprise ou sur sa trésorerie . Afin d'obtenir des informations fiables et d'avoir un maximum de données pertinentes, plusieurs techniques d'investigation ont été utilisées tout au long de notre analyse. C'est ainsi que nous avons employé les moyens de collecte d'information suivants :

- **Recherche documentaire (bibliographique) :** à travers la consultation des ouvrages, articles, revues, thèses et mémoires relatifs à la partie théorique de notre travail. L'exploitation de ce fond documentaire nous a servi à mieux maîtriser les concepts liés à notre thème pour faire des rapprochements et des comparaisons entre les données recueillies et les concepts théoriques évoqués. Ceci nous a permis, tout au long du travail, d'interpréter certaines données et d'avoir une compréhension plus affinée de notre sujet ;
- **Recherche empirique :** nous avons opté pour une démarche empirique et analytique pour réaliser le cadre pratique de notre travail, ce qui nous a permis de constater et de décrire des faits réels dans l'entreprise d'accueil « ELECTRO-INDUSTRIES », de collecter des informations et d'analyser certains documents pour la réalisation de notre cas pratique.

Afin de guider notre recherche et apporter des éclaircissements aux questions posées, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé « la gestion de la trésorerie dans l'entreprise » consistera à expliquer les différentes fonctions de la trésorerie ainsi que sa détermination par différentes méthodes. En second lieu, nous présenterons, dans le deuxième chapitre, les différents risques auxquels les entreprises sont exposées ainsi que les techniques de couverture. Le troisième chapitre sera, quant à lui, consacré à l'illustration avec un cas pratique de gestion du risque financier dans une entreprise industrielle, qui est **ELECTRO-INDUSTRIE d'Azazga**.



Chapitre 1
La gestion de
trésorerie dans
l'entreprise

Chapitre I : La gestion de la trésorerie dans l'entreprise

Introduction au chapitre I

La gestion de la trésorerie est au cœur de la fonction financière de l'entreprise car elle en constitue le bras armé de celle-ci. Autrefois simple élément de la direction financière de l'entreprise, la trésorerie est dorénavant une entité cohérente et multiforme qui devient, dans la grande entreprise, la manifestation opérationnelle de la fonction financière, cela au moment où cette dernière assume un rôle stratégique croissant.

De ce fait, ce qui intéresse aujourd'hui les gestionnaires, c'est de pouvoir analyser l'entreprise de manière à évaluer et à suivre sa trésorerie. Elle est considérée comme l'une des références fondamentales qui oriente les décisions et les comportements des entreprises.

Pour cela, ce chapitre aura comme objectif d'étudier la gestion de trésorerie dans l'entreprise. Ainsi nous présenterons d'abord, dans la première section, des généralités sur l'entreprise. Ensuite, nous présenterons, dans la deuxième section, l'étude du bilan de l'entreprise et nous finirons par la présentation des fonctions et la détermination de la trésorerie, dans la troisième section.

Section 1 : Approche conceptuelle de l'entreprise

L'entreprise est une structure productive qui crée des biens et services marchands. Elle est aussi un regroupement humain qui cherche à mettre en évidence le rôle des hommes dans son fonctionnement. Elle est par ailleurs une organisation qui interagit avec son environnement. Enfin, chaque entreprise a une culture, une identité, et une image.

Cette section sera consacrée à la présentation de l'entreprise, en lui donnant une définition, sur la base de plusieurs approches, pour passer ensuite à sa classification selon divers critères et selon le code de commerce Algérien, pour finir avec la détermination des finalités des entreprises.

1 Définition de l'entreprise : une notion multiforme

Dans l'histoire économique, on trouve de nombreuses définitions de l'entreprise. Il est important de réaliser que chaque définition est marquée par son époque. Ainsi, elle a été définie comme unité de production, unité de répartition et une cellule sociale.

1.1 Une unité de production

« L'entreprise est un agent économique dont la fonction essentielle est de produire et/ou des biens et services qui ont vocation à être vendus. L'entreprise se différencie des agents économiques qui proposent des services non marchands»¹. Certaines entreprises produisent des biens appelés marchands tels que les biens industriels (machines, outils) et les biens de consommation courante, et d'autres sont offerts gratuitement ou à un prix de vente qui serait inférieur à leur coût de production appelés non marchand. Il en va de même pour les services, certains sont marchands (les transports publics, les services financiers des banques) à la différence d'autres (le service public des impôts).

Pour produire, l'entreprise a besoin de facteurs de production. Parmi ceux-ci, on distingue classiquement le facteur capital et le facteur travail.

Le facteur capital correspond à la somme des biens qui sont utilisés durablement, à savoir les machines, l'énergie, les terrains, les bâtiments, les capitaux et l'information qui sont tous utiles à la production d'autres biens.

Le facteur travail est apprécié de manière quantitative et qualitative. On en mesure la quantité par le temps de travail des salariés mais aussi des propriétaires participant effectivement à la direction de leur entreprise. On en mesure la qualité par la qualification professionnelle des membres et par leurs motivations au travail.

1.2 Une unité de répartition

L'entreprise est un système économique de production avec pour finalité la création de richesse. Cette richesse créée mesurée par « la valeur ajoutée » (VA) n'est pas le produit vendu, mais la transformation qui aboutit au produit vendu.

$$\text{LA VALEUR AJOUTÉE (VA)} = \text{PRODUCTION} - \text{CONSOMMATIONS INTERMÉDIARES (CI)}^2$$

¹ BRENNEMAN R., SEPARI S., «Economie d'entreprise», Edition Dunod, Paris, 2001, page 23.

²Idem, page 25.

Cette valeur ajoutée permettra à l'entreprise de rémunérer ses facteurs de production et de recommencer son cycle de production. La contrepartie monétaire de la production ne reste pas dans l'entreprise, elle est répartie entre diverses parties, appelées « parties prenantes ». Les impôts et les taxes vont à l'Etat et aux collectivités locales. Les charges du personnel se répartissent entre celles qui reviennent aux salariés et ce qui est versé aux organismes de la sécurité sociale. Les charges financières servent à payer les prêteurs. Les amortissements et les provisions permettent de remplacer les équipements touchés par une usure matérielle et technologique. Les bénéfices sont eux-mêmes répartis entre trois postes : l'impôt sur les sociétés versé à l'Etat ; la part du bénéfice distribué aux propriétaires de l'entreprise ; et enfin, celle qui étant mise en réserve contribuera à l'autofinancement de l'entreprise et permettra le remplacement des équipements par d'autres équivalents ou plus modernes.

Tableau n°1 : Les bénéficiaires de la répartition de la richesse

BÉNÉFICIAIRES	INSTRUMENTS DE RÉPARTITION
Le personnel	Salaires, participations
Les organismes sociaux	Cotisations sociales
L'Etat	Impôts et taxes
Les banques et les prêteurs	Intérêts et commissions
Les fournisseurs	Achats
Les associés, les propriétaires	Dividendes
L'entreprise elle-même	Autofinancement (ou « cash flow »)

Source : BRENNEMAN R., SEPARI S., « Economie d'entreprise », Edition Dunod, Paris, 2001, page 23.

1.3 Une cellule sociale

« L'entreprise n'est pas un seul acteur économique dont la seule logique serait le profit. Elle est également une organisation avec sa dynamique propre, une équipe amenée à prendre des décisions pour atteindre des objectifs communs. Elle est ainsi une cellule sociale regroupant des individus liés par un ensemble de relations (des relations en particulier hiérarchiques et aussi de solidarité) »³. Le réseau permet non seulement la circulation de biens et services mais aussi de l'information, des influences, etc.

Les activités de production et de commercialisation requièrent la collaboration d'hommes et de femmes aux compétences et attentes diverses. Tous les collaborateurs de

³ BRENNEMAN R., SEPARI S., Op. Cit., page 26.

l'entreprise (employés, ouvriers, cadres, secrétaires, techniciens,...) travaillent ensemble avec des règles de conduites communes. Ces règles sont, en effet, les moyens pour lesquels les tâches sont exécutées et coordonnées, les produits sont fabriqués et vendus.

2 Classification des entreprises

« Bien que les entreprises constituent chacune une entité originale, on peut les classer en catégories homogènes en fonction d'un ou plusieurs critères d'analyses : la nature de l'activité ; la dimension ; la forme juridique et l'origine des capitaux. Cette classification permet de mieux comprendre le monde des entreprises »⁴.

2.1 Classification selon la nature de l'activité

On distingue, selon la nature de son activité, trois catégories d'entreprises : l'entreprise de production, de prestation de services et l'entreprise commerciale.

2.1.1 Entreprises de production

L'entreprise de production est une entreprise dont l'activité consiste en la transformation des matières premières (agriculture, élevage, métaux,...) en produits manufacturés destinés à la consommation.

2.1.2 Entreprises commerciales

Ce sont des entreprises chargées de la revente ou de la distribution des produits sans les modifier autrement. Elles comprennent, d'une part, le commerce en gros qui s'effectue entre entreprises, et d'autres parts, le commerce en détail destiné au consommateur.

Le code de commerce algérien définit le commerçant comme étant une personne exerçant des actes de commerce à titre de profession. En se référant à cette définition, on doit considérer que la société n'acquiert le caractère de commerçant que lorsque celle-ci réalise de façon habituelle des actes de commerce objectifs (par nature) ; elle aurait ainsi le caractère commercial lorsqu'elle réalise des actes de commerce.

⁴ BUSSENAULT C., PRETET M., «Economie et gestion de l'entreprise», Edition, Vuibert, 2006, page14.

Cette règle n'est désormais applicable qu'à la société en participation ; les autres types de sociétés sont commerciales par les déclarations de la loi (article **544** alinéa **2** du **code de commerce**).

2.1.3 Entreprises de prestation de services

Les entreprises prestataires de services ont pour mission de réaliser des services publics ou privés contre rémunération ou non. Exemple : transports, assurances, agences de voyages, banque, professions libérales, etc.

2.2 Classification suivant la dimension

«La dimension est sans doute le critère le plus pertinent pour expliquer les différences et les ressemblances entre firmes. Les indicateurs quantitatifs sont nombreux et dépendent de l'angle sous lequel on appréhende les entreprises»⁵.

2.2.1 Classification selon l'effectif du personnel employé

Selon le critère de l'effectif employé, on distingue :

- **Les petites entreprises** : qui emploient un effectif compris entre 1 et 10 salariés ;
- **Les moyennes entreprises** : employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (selon certains économistes, ce nombre peut aller à 500) ;
- **Les grandes entreprises** : celles qui emploient plus de 500 salariés.

Dans tout processus de production, la gestion du personnel occupe une place primordiale du fait de l'importance sans cesse croissante de l'individu dans le processus de production.

Ainsi, une politique de gestion du personnel est fonction de l'effectif employé, car chaque fois que l'effectif s'accroît, elle devient une tâche administrative encore plus lourde et des procédés de gestion spécifiquement liés à l'effectif doivent être adoptés (procédé de motivation, d'intégration).

⁵ <http://www.compta-t.blogspot.com>. L'environnement : la classification des l'entreprises. Consulté 11/05/2019 à 18h00.

2.2.2 Classification selon le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise peut se définir avec le volume de ses transactions.

Ce critère est important pour les raisons suivantes :

- Il est employé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon le chiffre d'affaires.
- Pour l'entreprise, il constitue un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme indicateur de la mauvaise santé de l'entreprise ;
- Il est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.

2.2.3 Classification selon la valeur ajoutée

Les ventes d'une entreprise ne sont pas uniquement constituées par des produits fabriqués ou des services rendus exclusivement par elle. Ceci est évident pour une entreprise commerciale qui vend la production d'activité, c'est également vrai pour une entreprise industrielle qui, pour produire, achète des matières premières, des produits semi finis (pièces par exemple) à d'autres entreprises.

Pour apprécier la contribution économique réelle d'une entreprise à la production nationale, il faut donc déduire de ses ventes les achats qu'elle effectue auprès d'autres entreprises.

Toutefois, il ne faut pas retenir dans les achats les acquisitions d'investissement qui ne sont pas incorporés dans le produit fini. On appelle « consommations intermédiaires », les achats d'une entreprise car se sont des biens qu'elle détruit effectivement mais à des fins productives et non pour satisfaire directement les besoins humains.

2.3 Classification juridique

Il est nécessaire pour une entreprise de définir les relations entre ses associés. Donc, selon ce critère, les sociétés sont classées en trois catégories : sociétés de personne, sociétés des capitaux et sociétés hybrides.

2.3.1 Sociétés de personnes

Une société de personnes se caractérise par le fait que les membres qui la composent se choisissent en fonction des qualités personnelles de chacun d'eux ; c'est ce qui explique qu'elle soit constituée par les membres d'une même famille ou par des personnes se faisant confiance. Dans ce type de société, ce sont ses qualités qui sont prises en considération, le capital est présenté par des parts sociales, la part sociale est incessible et intransmissible. « La société prend fin par le décès de l'un des associés, sauf stipulation contraire des statuts »⁶.

On distingue plusieurs types de sociétés de personnes : la Société en Nom Collectif (SNC), Société en Commandite simple (SCS) et la Société en Participation (SP).

2.3.1.1 Société en Nom Collectif (SNC)

« Les associés en nom collectif ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales »⁷. Le nombre minimum d'associés dans une SNC est deux associés. Le nombre maximum est illimité. De plus, le capital social n'est pas exigé dans ce type de société.

2.3.1.2 Société en Commandite Simple (SCS)

« Les associés commandités ont le statut des associés en nom collectif. Les associés commanditaires répondent des dettes sociales seulement à concurrence du montant de leur apport »⁸.

⁶ Article 562 du code de commerce Algérien, 2007.

⁷ Article 551 du code de commerce Algérien, 2007.

⁸ Article 563 du code de commerce Algérien, 2007.

2.3.1.3 Société en Participation (SP)

Selon l'article **795** du **code de commerce** algérien de **2007**, « la société en participation peut être créée entre deux ou plusieurs personnes physiques destinées à réaliser des opérations de commerce »⁹. Elle est constituée par au moins de deux personnes morales ou physiques dont l'une doit obligatoirement avoir la qualité de commerçant.

2.3.2 Sociétés de capitaux

Contrairement aux sociétés de personnes, les sociétés de capitaux peuvent se former de personnes qui s'ignorent totalement. Ce qui compte est l'apport des associés. Le capital est présenté par des actions qui sont cessibles et transmissibles.

On distingue donc : la Société en Commandite par Actions (SCA), la Société Par Actions (SPA) et la Société Anonyme (SA).

2.3.2.1 Société en Commandite par Actions (SCA)

Dans une société en commandite par actions, deux profils d'associés se distinguent. D'un côté, les commanditaires, qui ne sont responsables qu'à hauteur de leur participation au capital. De l'autre, les commandités, qui sont responsables indéfiniment. Enfin, des gérants sont nommés par les commandités avec l'accord des commanditaires. Elle est constituée d'au moins trois associés. Le nombre maximum est illimité.

2.3.2.2 Société Par Actions (SPA)

Selon les articles **592** et **594** du **code de commerce algérien** de **2007**, « La société par actions est la société dont le capital est divisé en actions et qui est constitué entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Le nombre des associés est illimité et ne peut être inférieur à sept »¹⁰. Le capital social doit être de 5.000.000 DA au moins si la société fait publiquement appel à l'épargne, et de 1.000.000 DA au moins dans le cas contraire.

⁹ Article 795 du code de commerce Algérien, 2007.

¹⁰ Article 592 du code de commerce Algérien, 2007.

2.3.2.3 Société Anonyme (SA)

« La société anonyme est une société de capitaux, détenue par des actionnaires dont la responsabilité est illimitée. Au minimum, une société anonyme doit compter 7 associés, le nombre maximum est illimité »¹¹.

2.3.3 Sociétés hybrides

Les sociétés hybrides sont une catégorie intermédiaire entre les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux, la responsabilité est illimitée aux apports, les parts sociales sont cessibles ou transmissibles. Les sociétés hybrides sont : Société à Responsabilité Limitée (SARL) et Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).

2.3.3.1 Société à Responsabilité Limitée (SARL)

« La Société à Responsabilité Limitée est instituée par une ou plusieurs personnes qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports »¹². « Suite à la réforme du code de commerce, la SARL qui était jusque là considérée comme société de capital est devenu beaucoup plus une société de personne qu'une société de capital avec l'élimination du capital minimum »¹³. Le nombre d'associés est de 1 à 7. Ils n'ont pas nécessairement la qualité de commerçant. Elle est dirigée par un gérant qui peut être algérien ou étranger, associé ou salarié.

2.3.3.2 Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)

C'est une SARL dont le nombre d'actionnaires est limité à un. Elle favorise l'initiative privée des entrepreneurs individuels auxquels elle permet d'accéder aux mêmes types d'activités que la SARL, y compris le commerce extérieur, tout en préservant leur patrimoine personnel qui reste indépendant de celui de la société.

¹¹<http://www.journaldunet.com>. Classification juridique des entreprises. Consulté le 03/11/2018 à 18h.

¹² Article 564 du code de commerce Algérien, 2007.

¹³ Article 15-20 du code de commerce algérien, 2017.

2.4 Classification selon l'origine des capitaux

Les sociétés sont classées selon l'apport des fonds en sociétés publiques, privées et mixtes.

2.4.1 Entreprises publiques

Les entreprises publiques sont des entreprises dont les parts sociales ou les actions appartiennent en totalité ou en majorité à l'Etat ou à des collectivités territoriales. C'est le cas lorsque les Pouvoirs Publics détiennent la majorité du capital ou disposent de la majorité des voix dans les organes de décisions, d'administration ou de surveillance de l'entreprise.

2.4.2 Entreprises privées

Les entreprises privées sont des entreprises dont le capital est détenu par une ou plusieurs personnes, qui s'occupent à la fois du pouvoir de décision, d'administration ou de surveillance de l'entreprise sans intervention de l'Etat.

2.4.3 Entreprises mixtes

Les entreprises mixtes se caractérisent par le fait qu'une partie de leur capital est détenue par l'Etat, et l'autre partie par un particulier, généralement 50% du capital. Cela permet à l'Etat d'effectuer le contrôle tout en bénéficiant de l'apport de capitaux privés.

3 Finalités d'une entreprise

La finalité de l'entreprise est sa raison d'être. «La finalité principale de l'entreprise est de faire du bénéfice mais chaque entreprise a ses propres finalités influencées par les valeurs personnelles de ses dirigeants et des associés, son histoire et les contraintes de l'environnement»¹⁴.

¹⁴ <http://www.cours-de-BTS-muc.over-blog.com>. Les finalités des entreprises. Consulté le 03/11/2018 à 18h30.

3.1 Les finalités financières

La pérennité de l'entreprise dépend de sa capacité à dégager des profits c'est-à-dire des revenus résultant de l'excédant des produits sur les charges. Cependant, selon le statut de l'entreprise, la finalité financière sera plus ou moins importante.

Dans le cas d'une entreprise privée fondée par un ou plusieurs apporteurs de capitaux, la maximisation des profits est prépondérante sur d'autres finalités, car les investisseurs attendent de l'entreprise qu'elle leur permette de rentabiliser les capitaux apportés à titre d'exemple, les actionnaires dans les sociétés anonymes cherchent à recevoir les dividendes les plus importants.

Pour les entreprises publiques, même si elles sont tenues à l'équilibre de leurs comptes, n'ont pas pour finalité première le profit mais la production du service public, comme par exemple une entreprise coopérative a pour finalité de servir au mieux leurs sociétés.

Le but premier d'une entreprise est de créer, maintenir ou développer une clientèle ; le profit n'est pas la première finalité mais il existe d'autres finalités, notamment les finalités sociales ou environnementales.

3.2 Les finalités économiques et sociales

Certaines entreprises ajoutent à leurs finalités économiques le souci de ne pas produire des biens inutiles, nocifs ou dangereux pour l'homme et l'environnement en allant au-delà des obligations légales en matière de sécurité. Certaines entreprises ont, même, pour but de créer des emplois, assurer des formations, des sociétés qui se soucient de l'épanouissement personnel de leurs employés.

3.3 Les finalités environnementales

Elles consistent à produire en préservant l'environnement et les ressources naturelles, tout en garantissant la qualité et la sécurité des produits aux consommateurs.

Cette section nous a permis de cerner la notion « entreprise » et sa classification selon divers critères ainsi que ses finalités qui représentent sa raison d'être. Dans ce qui suit, il sera question d'expliquer la place de la trésorerie dans la fonction financière de l'entreprise.

Section 2 : Etude du bilan de l'entreprise

Le bilan financier ou bilan de liquidité est établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme. Dans ce bilan, les rubriques sont fondées sur le critère de liquidité (Actif) et d'exigibilité (Passif). Ainsi, le bilan financier informe les actionnaires et les tiers sur la solvabilité et la liquidité de l'entreprise.

1 Définition du bilan financier

Selon Jean BARREAU et Jacqueline DELAHAYE :

« Le bilan financier possède les mêmes postes que le bilan comptable avec retraitements déjà effectués. Il permet à l'analyste de faire une évaluation plus proche de la réalité économique de l'entreprise afin de détecter les éventuelles anomalies qui existent au sein de cette dernière et de prévoir son avenir économique »¹⁵.

2 Objectifs du bilan financier

Le bilan financier à divers objectifs parmi eux on citera :

- L'objectif du bilan financier est de faire apparaître le patrimoine réel de l'entreprise et d'évaluer le risque de non liquidité de celle-ci ;
- La liquidité est la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à moins d'un an à l'aide de son actif courant. La poursuite de cet objectif explique les corrections qui doivent être apportées au bilan fonctionnel ou comptable pour obtenir le bilan financier ;
- Le bilan financier permet de renseigner les actionnaires, les banquiers et les tiers sur la solvabilité réelle de l'entreprise, sur son degré de liquidité, la couverture de ses investissements et son autonomie financière ;
- De porter une appréciation sur la situation financière et les performances de l'entreprise ;

¹⁵ BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline, « Gestion financière », Edition Dunod (4^e édition), Paris, 1995, page 74.

- Il permet de mettre en évidence le degré d'exigibilité des éléments du passif et le degré de liquidité des actifs.

3 La structure du bilan financier

Le bilan financier se présente sous forme de deux grandeurs :

- La première contient l'ensemble des emplois de l'entreprise (l'actif).
- La seconde est réservée pour l'ensemble des ressources (passif).

3.1 L'actif du bilan financier :

Il se compose de deux catégories qui sont :

3.1.1 L'Actif Immobilisé (AI)

C'est l'ensemble des emplois à long terme, et qui regroupe des valeurs immobilisées qui sont présentes pour plus d'un an et sont composées en trois types d'immobilisations :

- Les immobilisations corporelles : ce sont les actifs des immobilisations que l'on peut toucher physiquement comme les bâtiments, les terrains, les matériels industriels.
- Les immobilisations incorporelles : il s'agit des emplois durables n'ayant pas la consistance d'immobilisations corporelles c'est-à-dire, sans structure physique, comme les brevets et les marques.
- Les immobilisations financières : sont constituées par des créances et des titres de participation ou des prêts qu'elles ont octroyés.

3.1.2 L'Actif Circulant (AC)

L'actif circulant est constitué des actifs détenus par l'entreprise qui sont moins d'un an, il se compose de :

3.1.2.1 Les Valeurs d'Exploitation (VE)

Sont constituées de l'ensemble des stocks, des marchandises, des matières premières, des produits finis ou semi finis, etc.

3.1.2.2 Les Valeurs Réalisables (VR)

Ce sont des créances, d'une part il y a celles qui sont placées dans les valeurs immobilisées, et d'autre part des créances qui peuvent être transformées immédiatement en liquidités comme des effets à recevoir, titres de placement ; etc.

3.1.2.3 Les Valeurs Disponibles (VD)

Les Valeurs disponibles sont des valeurs qui sont transformées rapidement en argent comme le compte banque, caisse et CCP.

3.2 Le passif du bilan financier

Les éléments du passif sont classés par ordre d'exigibilité croissante, on distingue trois éléments qui sont comme suit :

3.2.1 Les capitaux permanents

Les capitaux permanents sont des éléments à l'échéance de plus d'un an, qui figurent en haut du bilan. On distingue les fonds propres, les dettes à long et moyen terme et les dettes à court terme.

3.2.1.1 Les Fonds Propres (FP)

Les fonds propres représentent le capital apporté par les actionnaires, ainsi des bénéfices laissés à la disposition de l'entreprise au cours des années comme les fonds sociaux, les réserves, les résultats en instance d'affectation, etc.

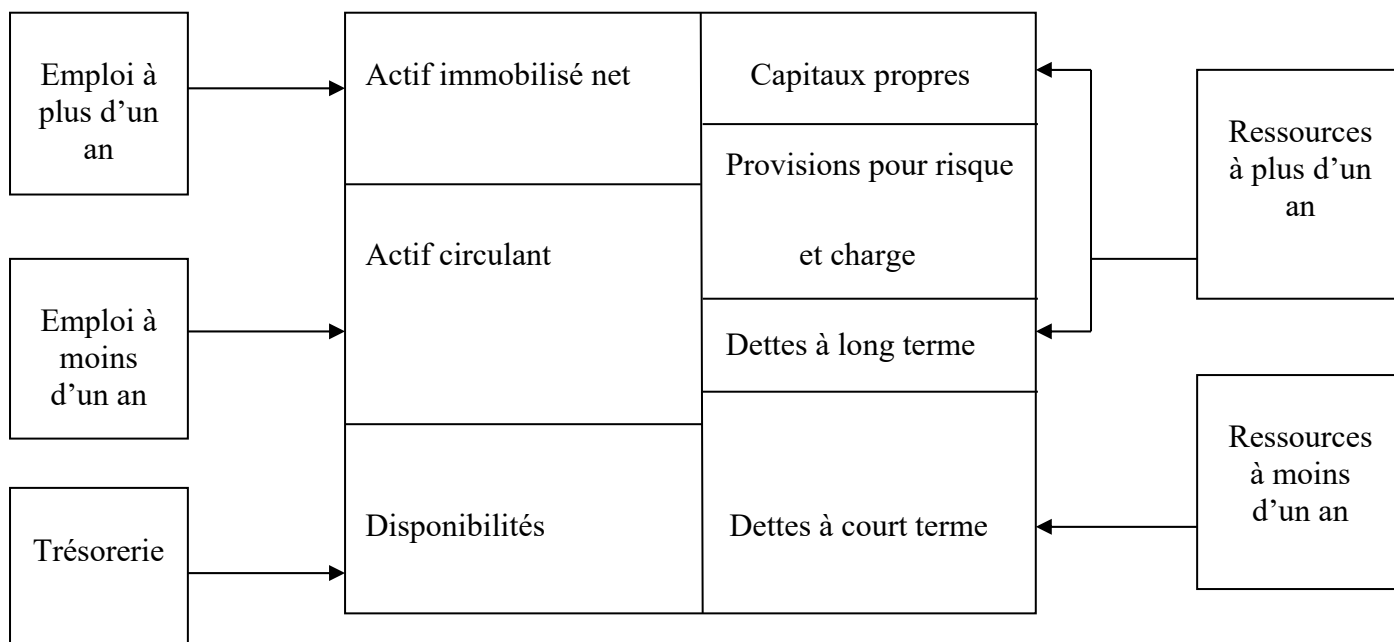
3.2.1.2 Les Dettes à Long et Moyen Terme (DLMT)

Les dettes à long et moyen terme sont des dettes constatées par l'entreprise dans l'échéance est à plus d'un an comme le crédit bancaire de 5 ans, le crédit-bail et les dettes d'investissements.

3.2.1.3 Les Dettes à Court Terme (DCT)

Les dettes à court terme sont des dettes dans l'échéance est de moins d'un an ; comme les dettes de stocks, les dettes de fournisseurs, les dividendes, etc.

Figure N°1 : Bilan financier liquidité



Source : Réalisé par nos soins à partir du site www.cours-univ.fr.

4 Les Principes du bilan financier

Le bilan financier se base sur des principes et parmi eux nous citerons :

- **L'ordre de liquidité croissante pour les emplois (actif) :** les actifs sont classés selon leurs liquidités.
- **L'ordre d'exigibilité croissante pour les ressources (passif) :** les passifs sont classés selon leurs degrés d'exigibilité croissante (à partir des capitaux propres aux dettes à court terme).
- **Le principe d'annualité des emplois et ressources ;**
- **Le principe d'équilibre :** la somme des actifs est égale à la somme des passifs ;
- **Le principe d'évaluation des éléments d'actifs au prix du marché (valeur réelle).**

L'étude du bilan est considérée comme une technique très pratique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise. Elle consiste en premier lieu à collecter des informations comptables. Et en deuxième lieu le passage des informations comptables aux informations financières, pour mieux comprendre sa situation financière.

SECTION 3 : Fonctions et détermination de la trésorerie

La gestion de trésorerie est une composante principale de la gestion financière de l'entreprise. Elle peut être définie comme un ensemble de décisions, de règles et de procédures qui permettent d'assurer, au moindre coût, le maintien de l'équilibre financier instantané de l'entreprise.

1 Définition de la trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités dont dispose l'entreprise, qu'elles soient en banques, en centre de chèques postaux ou dans les caisses de l'entreprise. Elle correspond à la différence entre les disponibilités et les concours bancaires qui lui ont été accordés. « La trésorerie est au centre de toutes les opérations menées par l'entreprise, qu'elles concernent l'exploitation ou les autres activités. Elle est la traduction en terme monétaire de toutes les décisions et les opérations de l'entreprise»¹⁶.

La trésorerie est composée uniquement des rubriques concernées du bilan, ce qui exclut les éléments hors bilan, notamment les effets escomptés non échus. La trésorerie comprend les éléments suivants :

- **Trésorerie active** : comptes de caisse ; comptes à vue ; comptes à terme et intérêt courus non échus qui s'y rattachent venant à échéance dans un délai maximum de 3 mois à compter de leur ouverture ; parts de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et les fonds communs de placement (FCP) ; obligations acquises moins de 3 mois avant leurs échéances.
- **Trésorerie passive** : soldes créditeurs de banques correspondant à des découverts temporaires et intérêts courus non échus qui s'y rattachent ; comptes courants avec des entreprises liées, lorsqu'ils résultent d'opérations de trésorerie.

¹⁶ Forget Jack, «Gestion de trésorerie», Editions d'Organisation, 2005, page 11.

- **Trésorerie nette** : dont la variation doit être analysée dans le tableau des flux de trésorerie, s'obtient par la différence entre la trésorerie active et la trésorerie passive.

TRESORERIE NETTE = TRESORERIE ACTIVE – TRESORERIE PASSIVE ¹⁷

2 Evolution historique de la trésorerie

Au milieu des années soixante-dix, les pressions inflationnistes, l'instabilité des taux de change et de la notion de trésorerie zéro ont sorti la fonction de trésorerie du simple service de caisse de l'entreprise.

Avant 1969, les entreprises Européenne bénéficiaient de taux d'intérêt faible, moins de 5 % (taux de base bancaire (TBB) entre 3.86 et 5%). Depuis 1960 et leurs activités en croissance régulière dégageaient des résultats d'exploitation positifs. Dès 1970, sont apparus les premiers signaux annonciateurs des difficultés économiques, la baisse de la croissance et les résultats des entreprises, inflation, hausse des taux d'intérêt (taux de base bancaire égale à 7.70 % en 1970), la chute des cours du dollar (en moyen 5.53 franc français en 1970 et 4.28 franc français en 1975) et du pétrole (moins de 2 dollars le baril) et aussi la faillite de la banque Allemande «Herstatt», ont amené les responsables financiers des entreprises à redécouvrir les risques de liquidité, de change et de contrepartie et en 1980, les fluctuations de cours des devises incitent une gestion plus rigoureuse de ces risques à laquelle a contribué la création du SME (Système Monétaire Européen).

La gestion de risques de taux se développent à partir de 1982 ; les entreprises dont les résultats s'améliorent passent d'une gestion d'endettement à une gestion d'excédents et redéfinissent la mission des services financiers et le rôle de la trésorerie en particulier ont vu apparaître des nouveaux marchés et instruments financiers.

«La crise financière et économique de 2007 a entraîné de grosses difficultés financières pour de nombreuses entreprises. Certaines PME sont en redressement judiciaire ou en recherche de trésorerie pour compenser une baisse du chiffre d'affaires qui se prolonge et pouvoir « tenir » jusqu'à la reprise économique. Certes cette crise ne fait souvent

¹⁷GAUGAIN. M, SAUVÉE-CRAMBERT. R, «Gestion de la trésorerie», Edition Economica (2^{ème} édition), Paris, 2007, page 24.

qu'exacerber les difficultés que certaines entreprises connaissent déjà, mais la période est particulièrement propice pour pencher sur les problèmes de trésorerie de PME»¹⁸.

L'entreprise algérienne, quant à elle, a en effet subi les mêmes effets de cette situation d'instabilité et cela suite à son adoption accélérée du processus d'ouverture économique.

3 Le métier du trésorier

Le rôle du trésorier varie en fonction de la taille de l'entreprise. Dans les petites entreprises, cette fonction est généralement assumée par la personne en charge de la partie financière (comptable, responsable administratif,...). Dans les grandes entreprises, le trésorier a un poste à part entière et a des missions plus complètes.

3.1 Définition du trésorier

Le trésorier est une personne, qui s'occupe principalement au sein d'une structure (association, société) de gérer les flux monétaires, leurs rémunérations ou leurs coûts ainsi que le suivi des différentes positions et des différents risques.

3.2 Les missions du trésorier

Le trésorier a pour mission d'assurer l'approvisionnement de l'entreprise en trésorerie, lui permettant de faire face à tout moment, à tout les débours auxquels elle peut être confrontée (acquisition, paiement des fournisseurs, paiement des salaires, etc.) et de placer des liquidités de l'entreprise de telle sorte qu'elles rapportent un taux d'intérêt en attendant d'être utilisées .

Par ailleurs, le trésorier a aussi pour fonction la gestion des risques de l'entreprise (risque de liquidité, risque de change, risque de taux d'intérêt) réduire le coût des services bancaires, assurer la sécurité de paiement, améliorer le résultat financier et construire un partenariat bancaire.

¹⁸ GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 3.

3.2.1 Assurer la liquidité de l'entreprise

Le terme « liquidité » désigne ici l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses échéances. Le trésorier doit tout mettre en œuvre pour que l'entreprise ait à chaque instant, les ressources suffisantes pour remplir ses engagements financiers. Cette mission est sans conteste à placer au premier plan, car la liquidité constitue la condition de base de la survie même de l'entreprise. Le trésorier est la personne chargée de collecter les soldes bancaires. Il lui revient par conséquent de tirer la sonnette d'alarme lorsqu'il constate une dégradation et, si possible d'en définir la cause.

3.2.2 Réduire les coûts des services bancaires

La direction générale ne souhaite pas forcément connaître le détail des conditions bancaires. Toutefois, elle attend du trésorier qu'il réduise les coûts de la relation bancaire. Cinq coûts principaux peuvent être réduits, tant par une bonne négociation que par des prévisions précises, il s'agit :

- Des intérêts débiteurs : agios que la banque facture sur les soldes débiteurs ;
- Des jours de valeurs : date à laquelle un mouvement prend effet sur le compte ;
- De la commission sur opération : c'est le coût de chaque type d'opération ;
- De la commission sur le plus fort découvert : calculée par l'application d'un taux au plus important solde débiteurs de chaque mois ;
- De la commission de mouvement : c'est le prélèvement sur tous les mouvements débiteurs : chèques, virements et prélèvements.

3.2.3 Gérer les risques financiers

Chacune des décisions prises par le trésorier comporte des risques financiers spécifiques qu'il faut évidemment maîtriser. Il s'agit fondamentalement du risque de signature qui, réside dans le non respect des engagements de contrepartie (risque de contrepartie) ou dans la défaillance de celle-ci (risque de défaut). Le principal risque de défaut est celui qui est attaché aux clients.

Le risque de liquidité tient à l'impossibilité de céder ou d'acquérir un instrument financier, sans subir des pénalités de délai ou de prix. Il est souvent limité à l'aide de clause de remboursement anticipé dans les conventions de crédit.

A ceux-ci s'ajoutent le risque de change et le risque de taux d'intérêts que, l'on couvre à l'aide d'opération sur les marchés à terme et les marchés d'option, qu'ils soient organisés pour contrôler tout comportement spéculatifs (actif ou passif) du trésorier afin de le canaliser vers les instruments de couverture appropriés .

3.2.4 Assurer la sécurité de paiement

C'est une préoccupation grandissante pour les trésoriers, compte tenu du nombre croissant des tentatives de fraudes. Pour diminuer ces risques, il convient de mettre en place des procédures internes d'utilisation, des moyens de paiement et des circuits télématiques sécurisés.

3.2.5 Améliorer le résultat financier

Cela signifie moins de frais ou plus de produits financiers. Pour cela, il doit maîtriser le calcul du taux effectif global, seule méthode de comparaison des différentes propositions de crédit. Il attachera un soin particulier à l'élaboration d'une prévision à deux ou trois mois fiables, afin de prendre des décisions de financement ou de placement les plus justes.

3.2.6 Construire un partenariat bancaire équilibré

Construire une relation équilibrée consiste : d'une part, à ne pas trop dépendre de son banquier, d'autre part, à ne pas lui faire courir des risques qu'il ignore. Pour instaurer un climat de confiance durable, le trésorier doit donc avoir, au moins deux, interlocuteurs qu'il peut mettre en concurrence, dans certain cas, ou qui peuvent intervenir ensemble dans d'autres cas. Par ailleurs, pour assurer les partenaires, le meilleur outil du trésorier reste de montrer qu'il maîtrise la situation, qu'il anticipe les besoins et prévoit les solutions crédibles.

4 Détermination de la trésorerie

La détermination de la trésorerie d'une entreprise, depuis son origine dans l'entreprise, est l'un des préalables éléments nécessaires à son étude approfondie puis à son optimisation. L'activité économique d'une société et les décisions financières qu'elle génère, telles que les investissements et les financements ont un impact certain sur la trésorerie. L'ensemble des mouvements monétaires transitant dans l'entreprise influe sur son volume et par conséquent

sur la liquidité et la solvabilité de l'entreprise. La notion de trésorerie peut être analysée selon deux approches différentes, l'une statique, en termes de stocks à un moment donné et l'autre dynamique, en termes de flux sur une période donnée.

4.1 Détermination par les stocks

La trésorerie peut être déterminée à un moment donné à partir des documents comptables de l'entreprise et tout particulièrement du bilan. Les analystes financiers et les trésoriers d'entreprise préconisent d'utiliser un bilan simplifié, retraité selon une analyse patrimoniale.

«L'objectif de l'analyse patrimoniale est de dresser un inventaire des éléments du patrimoine de l'entreprise et d'estimer le niveau de risque en termes de liquidité et de solvabilité»¹⁹. Cette analyse repose sur la réalisation d'un document de travail, le bilan financier appelé encore le bilan de liquidité. Les critères utilisés pour son élaboration correspondent aux notions de liquidité et exigibilité, liquidité de l'actif et exigibilité du passif du bilan. Les outils de l'analyse patrimoniale sont de deux natures et relatifs à la liquidité et à la solvabilité :

4.1.1 Analyse de la liquidité

La liquidité est appréhendée par divers indicateurs, le fonds de roulement patrimonial (FRN), le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et les ratios de liquidité.

4.1.1.1 Le fonds de roulement patrimonial

Il s'agit d'un indicateur synthétique privilégié du risque de non remboursement et d'insolvabilité de l'entreprise. Les financiers considèrent qu'un équilibre structurel actif-passif du bilan d'une entreprise est nécessaire à son bon fonctionnement. Une relation fondamentale entre certaines masses du bilan doit exister quelle que soit la branche d'activité de l'entreprise : les capitaux permanents doivent être supérieurs à l'actif immobilisé net. La définition du FRN est donc :

$$\text{FRN} = \text{CAPITAUX PERMANENTS} - \text{ACTIFS IMMOBILISES NETS}^{20}$$

¹⁹ GAUGAIN Marc, SAUVEE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 6.

²⁰ Idem, page 10.

Le FRN correspond à des ressources permanentes et a pour objectif de contribuer à financer les actifs circulants qui sont les stocks, les actifs réalisables et disponibles. Le FRN constitue une marge de sécurité pour assurer le fonctionnement et l'exploitation de l'entreprise. Cette détermination du FRN par le haut du bilan permet d'exprimer la réalité de l'entreprise, d'expliquer et de connaître les déterminants de la valeur du FRN à un moment donné.

Toutefois, cet indicateur de risque peut être calculé par le bas du bilan, la relation devient alors la suivante :

$$\text{FRN} = \text{ACTIFS CIRCULANTS} - \text{DETTES A COURT TERME}^{21}$$

Le calcul doit être interprété avec prudence dans la mesure où il intègre les éléments constitutifs de la trésorerie. Face à la contrainte de liquidité, le financier vérifie si le montant des actifs courants est suffisant pour régler les dettes à court terme et s'il existe encore une marge de sécurité, c'est-à-dire un FRN.

Calculé à partir du haut ou du bas du bilan, le FRN en tant que tel ne permet pas de porter un jugement définitif sur sa valeur donc, il faut compléter par l'analyse du BFR et les ratios.

4.1.1.2 Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR est le besoin de financement qu'entraîne essentiellement le déroulement permanent du cycle achat/production/vente.

Le BFR est donc d'un caractère inéluctable car lié à l'activité courante de l'entreprise. Réaliser une activité et donc dégager fondamentalement du chiffre d'affaires oblige les entreprises à disposer de moyens économiques dont il faut financer la détention. Ces moyens économiques sont de deux types :

- L'outil de production qui recouvre tout un ensemble d'immobilisations ;
- Le cycle d'activité qui est lié au déroulement des étapes de l'activité.

C'est ce cycle d'activité qui est donc à l'origine du BFR. Si l'on résume de manière simplifiée le BFR à l'ensemble (Stocks (+) Clients (-) Fournisseurs), on peut dire que la

²¹GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 10.

détention des stocks et des créances clients « coûte » à l'entreprise. Le crédit obtenu des fournisseurs vient un peu alléger ce besoin de financement mais, pour nombre d'entreprises, cela se révèle insuffisant, de telle sorte que la différence, souvent positive, oblige à mobiliser des ressources soit de long terme, soit de court terme pour équilibrer le bilan.

Le BFR est la différence entre des éléments de l'actifs circulant (principalement stocks et créances) et des éléments du passif circulant (dettes à court terme autres que les dettes financières générées par les cycles :

- D'exploitation (achat/production/vente) ;
- D'investissement (achats et ventes d'immobilisations) ;
- De fiscalité (acomptes et règlements de l'impôt sur les sociétés).

$$\text{BFR} = (\text{stocks} + \text{créances}) - \text{dettes à court terme hors concours bancaire}^{22}$$

Certains de ces cycles sont liés à l'exploitation (activité courante) de l'entreprise ; d'autres, au contraire, sont issus d'opérations hors exploitation qui sont donc hors métier courant de l'entreprise. Il convient donc, à des fins d'analyse, de décomposer le BFR.

On distingue traditionnellement deux composantes dans le besoin en fonds de roulement :

- Le BFR d'exploitation ou BFRE : besoin de financement d'un caractère continu car généré par l'activité d'exploitation de l'entreprise :

$$\text{BFRE} = \text{Stocks} + \text{Créances d'exploitation (clients et autres créances d'exploitation)} - \text{Dettes d'exploitation (fournisseurs, organismes sociaux, etc.)}^{23}$$

- Le BFR hors exploitation ou BFRHE : besoin de financement d'un caractère plus discontinu car généré par l'activité hors exploitation de l'entreprise :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation (autres créances : acomptes IBS)} - \text{Passif circulant hors exploitation (autres dettes : État, IBS, etc.)}^{24}$$

²² GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 20.

²³ Idem, page 20.

²⁴ Ibid., page 20.

4.1.2 Ratios liés à la trésorerie

Il existe plusieurs ratios qui permettent la détermination de la trésorerie. Notre étude sera accentuée sur les deux principaux ratios liés à la trésorerie qui sont le ratio de liquidité et le ratio de solvabilité.

4.1.2.1 Analyse de la solvabilité

L'analyse de la liquidité du bilan permet également de déterminer la solvabilité de l'entreprise, c'est-à-dire la capacité à faire face à ses engagements. Deux notions de solvabilité peuvent être prises en compte :

- **La solvabilité immédiate ou à court terme**, qui est la capacité à payer ses dettes à échéances avec des disponibilités ;
- **La solvabilité globale ou à long terme**, suppose que l'ensemble des éléments de l'actif soit supérieur à l'ensemble des dettes du passif.

Les ratios de solvabilité permettent d'apprécier les risques que peuvent courir les créanciers d'entreprise. D'une manière générale les entreprises les plus endettées auront plus de difficultés à supporter une politique d'encadrement du crédit et à traverser une crise économique.

La solvabilité peut être mesurée par différents ratios. Nous présenterons les plus utilisés.

- **Ratio d'Endettement Global (REG)**

Ce ratio exprime la part de l'endettement global dans la structure du passif.

$$\text{REG} = \text{CAPITAUX ETRANGERS} / \text{TOTAL DU PASSIF}^{25}$$

²⁵GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 11.

- **Ratio d'Autonomie Financière (RAF)**

Ce ratio exprime le degré de dépendance financière de l'entreprise vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Il mesure l'autonomie financière de l'entreprise. Plus ce ratio est élevé, plus une entreprise est indépendante des banques.

$$\text{RAF} = \text{FONDS PROPRES} / \text{TOTAL DES DETTES}^{26}$$

4.1.2.2 Analyse de la liquidité

Plusieurs degrés de liquidité peuvent être envisagés et différents ratios calculés.

- **Ratio de Liquidité Générale (RLG)**

Ce ratio exprime la capacité de remboursement des dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme. Il vérifie l'existence d'une marge de sécurité financière au niveau des actifs circulants par rapport au passif circulant.

$$\text{RLG} = \text{ACTIF CIRCULANT} / \text{DETTES A COURT TERME}^{27}$$

- **Ratio de liquidité relative (RLR) ou ratio de liquidité restreinte**

Ce ratio est généralement inférieur à 1 et il mesure la capacité de l'entreprise à faire face au règlement de ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.

$$\begin{aligned} \text{RLR} &= (\text{ACTIF CIRCULANT-STOCKS}) / \text{DETTES A COURT TERME} \\ &= (\text{VR} + \text{VD}) / \text{DCT}^{28} \end{aligned}$$

- **Ratio de Liquidité Immédiate (RLI)**

Il mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme en utilisant les valeurs disponibles.

$$\text{RLI} = \text{VALEURS DISPONIBLES} / \text{DETTES A COURT TERME}^{29}$$

²⁶GAUGAIN Marc, SAUVEE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 12.

²⁷ Idem., page 10.

²⁸ Ibid. page.11.

4.2 La détermination par les flux

L'analyse du bilan doit être complétée par une analyse des flux de trésorerie qui ont conduit à la formation du résultat de l'entreprise et surtout à son évolution dans le temps à travers des bilans successifs. Si la variation de trésorerie correspond à la différence entre les fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, celle-ci peut être déterminée par la différence entre les encaissements et les décaissements réalisés dans l'entreprise, relatifs à des opérations diverses et distinctes :

- Les opérations courantes ou d'activités appelées encore opérations de gestion ;
- Les opérations d'investissement.
- Les opérations de financement.

4.2.1 Excédant de trésorerie sur les opérations courantes ou opérations de gestion

Il est possible de faire apparaître distinctement le flux net de trésorerie d'exploitation :

- En éliminant du résultat d'exploitation les charges et produits d'exploitation sans incident sur l'exploitation (à l'exclusion des provisions pour dépréciation de l'actif circulant qui ne sont pas éliminées), ce qui conduit au résultat brut d'exploitation ;
- En déduisant du résultat brut d'exploitation (y compris autres charges et produits d'exploitation, mais avant dotations aux amortissements et provisions) la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).

«La variation du BFRE correspond à la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation (clients, fournisseurs, dettes fiscales et sociales...) et à la variation des charges et produits dont l'inscription au compte de résultat est différée (stocks, charges et produits constatés d'avance). Pour passer au flux net de trésorerie généré par l'activité, le flux net de trésorerie d'exploitation sera corrigé des autres encaissements et décaissements liés à l'activité»³⁰.

«L'excédant de trésorerie d'exploitation (ETE), est un indicateur pertinent pour contrôler la capacité de l'entreprise à générer des liquidités grâce à son activité d'exploitation au cours d'une période. L'étude de son évolution permet de prévenir des risques de

²⁹ GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 11.

³⁰Idem., page 28.

défaillance et il représente, la trésorerie dégagée ou consommée au cours de l'exercice par l'activité d'exploitation de l'entreprise »³¹, il se calcule comme suit :

$$\text{ETE} = \text{EBE} - \Delta\text{BFR}^{32}$$

ETE : Excédant de Trésorerie d'Exploitation.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation.

ΔBFR : Variation du Besoin en Fonds de Roulement.

L'excédent brut d'exploitation résulte de la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

4.2.2 Le flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement fournissent une mesure des sommes affectées au renouvellement et au développement de l'activité en vue de préserver ou d'accroître le niveau des flux futurs de trésorerie. À titre d'exemples, ils comprennent les encaissements et les décaissements pour :

- Acquérir ou céder des immobilisations corporelles (terrains, constructions, matériel et outillage,...) et incorporelles (marques, brevets,...), y compris les immobilisations produites par l'entreprise et les frais de recherche et développement inscrits à l'actif ;
- Acquérir ou céder une part du capital d'autres entreprises ;
- Consentir des prêts ou des avances ou en obtenir le remboursement ;
- Acquérir ou céder d'autres immobilisations financières : dépôts et cautionnements, titres de placement exclus de la trésorerie,...).

4.2.3 Le flux de trésorerie lié aux opérations de financement

La présentation distingue des flux de trésorerie liés aux opérations de financement permet d'identifier les sources de financement (augmentation de capital, nouveaux emprunts, subventions d'investissement,...) et les décaissements y afférents (distribution de dividendes, remboursements d'emprunts,...).

³¹ PONCET Pierre, « Gestion de trésorerie », Edition Economica, Paris, 2004, page 122.

³² Idem, page 120.

Ces flux de trésorerie sont regroupés dans le tableau des flux de trésorerie suivant :

Tableau N° 2: Tableau de flux de trésorerie de l'ordre des experts comptables (indirecte)

Exercices	N	N-1
Flux de trésorerie liés à l'activité Résultat de l'exercice <ul style="list-style-type: none"> • Réintégration des charges et élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation + Amortissements et provisions dotations nettes des reprises) + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Produits des cessions d'éléments d'actif - Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat - Augmentation des frais d'établissement - Transfert de charges au compte de charges à répartir = Marge brute d'autofinancement -Variation du BFR lié à l'activité Flux net de trésorerie liés à l'activité (A)		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement + Cessions d'immobilisations incorporelles + Cessions d'immobilisations corporelles + Cessions ou réductions d'immobilisations financières - Acquisitions d'immobilisations incorporelles - Acquisitions d'immobilisations corporelles - Acquisitions d'immobilisations financières <ul style="list-style-type: none"> • Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement + Variation des dettes sur immobilisations Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		
flux de trésorerie liés aux opérations de financement + Augmentation de capital - Réduction du capital - Dividendes versés + Augmentation des dettes financières - Remboursement des dettes financières + Subventions d'investissements reçues <ul style="list-style-type: none"> • Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations de financement - Variation du capital souscrit non appelé - Variation du capital souscrit, appelé, non versé Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)		
Variation de trésorerie (A+B+C)		
Trésorerie à l'ouverture (D)		
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D)		

Source : TORT Eric, « Les tableaux de flux de trésorerie en règles françaises et internationales », Février, 2013, page 26.

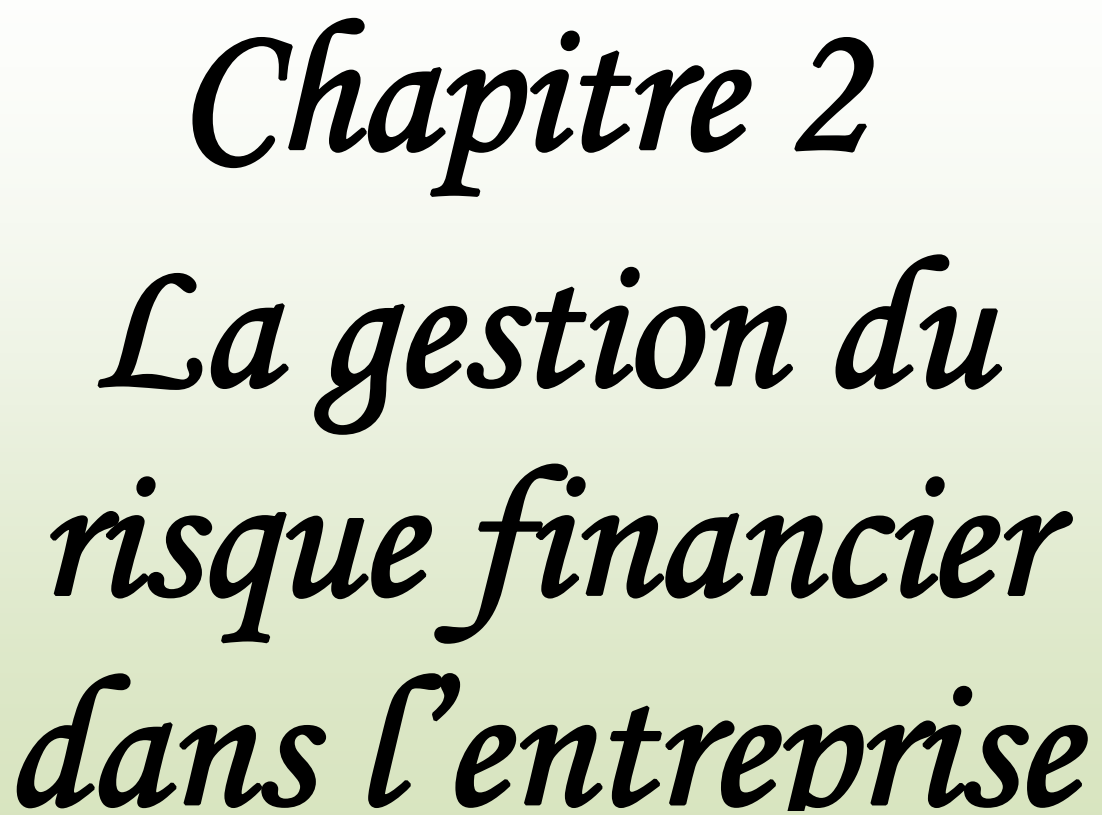
A travers cette section, nous avons cerné les indicateurs de mesure et d'évaluation de la trésorerie selon deux approches qui servent à maintenir l'équilibre de la structure et le bon fonctionnement de l'entreprise.

Conclusion du chapitre I

La trésorerie est un domaine très sensible qu'il faut gérer de façon quotidienne avec quelques outils et surtout une véritable stratégie. Le métier du trésorier exige de la vigilance (pour le suivi des frais financiers) et de l'ordre (pour l'archivage des justificatifs).

Pour qu'une entreprise s'assure un meilleur avenir, elle doit se montrer vigilante quant à sa situation financière et s'efforcer à gérer sa trésorerie le mieux possible.

Ainsi, la trésorerie constitue un élément fondamental dans la vie de l'entreprise, son étude est un moyen efficient qui permet aux responsables de l'entreprise de bien anticiper des situations différentes qui peuvent se présenter soit dans le court, moyen ou long terme, et à ses partenaires de vérifier les cohérences financières à des plans de développements de l'entreprise, d'évaluer les perspectives d'encaissement des dividendes et de remboursements des dettes financières.



Chapitre 2
La gestion du
risque financier
dans l'entreprise

Chapitre II : La gestion du risque financier dans l'entreprise

Introduction au chapitre II

La gestion des risques a pour but de créer un cadre de références aux entreprises afin d'affronter efficacement le risque et l'incertitude. Les risques sont variés et présents dans presque toutes les activités économiques et financières des entreprises.

Il existe plusieurs risques financiers au niveau des entreprises pouvant remettre en cause leur pérennité. Le processus d'évaluation et de gestion des risques financiers fait partie du développement stratégique de l'entreprise et doit être conçu et planifié au plus haut niveau, soit au conseil d'administration. Une approche intégrée de la gestion des risques financiers doit évaluer, contrôler et faire le suivi de tous les risques financiers auxquels l'entreprise est exposée.

Ainsi, ce chapitre est scindé en trois sections : la première sera consacrée aux définitions et typologies du risque de l'entreprise. Nous présenterons dans la deuxième section, l'étude du risque financier dans l'entreprise et sa couverture. Enfin, la troisième section abordera l'impact du risque financier sur la trésorerie de l'entreprise.

Section 1 : Définitions et typologies du risque dans l'entreprise

Le risque est un élément incontournable dans la vie de l'organisation. L'entreprise moderne est exposée à des risques aussi diversifiés qu'élevés. Cette exposition est liée aux évolutions techniques et industrielles, à l'accroissement de la part des exportations et l'internalisation des échanges économiques, aux innovations financières, à l'intensification des contraintes juridiques et à la complexité des technologies employées.

Cette section sera consacrée à la présentation du risque, en lui donnant une définition et en se référant à différents auteurs, pour passer et sa classification selon divers critères.

1 Définitions du risque

« La notion de risque trouve son origine étymologique à la fois de deux verbes latins et de deux noms grecs. En latin, « resecare » signifie couper, et « risicare » veut dire doubler un promontoire, entreprise périlleuse qui pourrait expliquer plus tard le sens du mot « risco »¹. Il est induit par la mobilité des hommes, du capital, des biens et des services. Comme il est une cible mobile, il est difficile d'acquérir sa maîtrise complète.

« Le concept de risque est employé dans de multiples disciplines. Il donne lieu à la naissance de la théorie des probabilités aux XVII^e et XVIII^e siècles avec Cardon, Pascal, Fermat et Daniel Bernoulli »².

« Il est relativement difficile de définir la notion de risque. Le risque est lié à la survenance d'un événement incertain qui peut avoir des conséquences négatives sur le bilan ou le compte de résultat de l'entreprise »³. Par exemple, une fraude peut conduire à une perte importante, affectant le résultat net de l'entreprise. Généralement, les conséquences correspondent donc à des pertes avérées. Certains types de risques n'obéissent pas à cette logique. C'est l'exemple du risque stratégique. Dans ce cas, l'entreprise a pris de mauvaises décisions dont les conséquences ne sont visibles immédiatement, mais qui peuvent conduire à terme à la perte de parts de marché. Nombreux auteurs ont apporté une définition du risque nous présenterons quelques unes.

1.1 Selon le Petit Robert (2012)

« Le risque est défini comme un danger éventuel plus au moins prévisible »⁴.

1.2 Selon Besson et Possin (2006)

« Le risque désigne un danger bien identifié, associé à l'occurrence d'un événement ou d'une série d'événements, parfaitement descriptible, dont on ne sait pas s'ils se produisent mais dont on sait qu'ils sont susceptibles de se produire »⁵.

¹ <http://www.asmp.fr>. Académie des sciences morales et politiques. Consulté le 15/05/2019 à 14h01.

² BERNSTEIN, « Plus forts que les dieux », Edition Flammarion, Paris, 1998.

³ RONCALLI Thierry, « La gestion des Risques Financiers », Edition Economica (2^{ème} édition), Paris, 2009, page 25.

⁴ Le Petit Robert 2012 édition des 60 ans, « Dictionnaire le Robert », dépôt légal en Mai 2011(ISBN978-2-84902-841-4).

⁵ BESSON Bernard, POSSIN Jean-Claude, « L'intelligence des risques, management », IFIE, 2006, page 28.

1.3 Selon Bressy (2004)

« Les risques d'entreprise sont tous les évènements pouvant survenir et qui sont de nature à réduire sa rentabilité, voire à remettre en question son existence. Il peut s'agir de menaces qui se réalisent, d'erreurs de gestion ou de prévisions ou encore de la survenance d'aléas défavorables ».⁶

Ces définitions permettent de rendre compte de l'existence de concepts communs liés à la notion de risque. Le risque y est défini comme un danger que l'on identifie sans ambiguïté, associé à la réalisation d'un événement dont la réalisation est probable. Les deux éléments importants sont l'identification du danger et la probabilité de réalisation de l'événement.

2 L'évolution du risque en économie

L'aggravation du risque telle qu'elle est perçue aujourd'hui résulte d'une évolution qui a marqué les décennies précédentes. Une meilleure conscience du risque a permis la recherche de solutions nouvelles. Elles ont été rendues possibles au cours des années 80 par l'accélération du processus d'innovation.

2.1 Les deux crises des années 70

Après une période de continuité⁷ dans l'évolution des économies occidentales depuis la deuxième guerre mondiale, deux crises graves ont marqué cette évolution au début des années 70. Une profonde rupture s'est produite ensuite au cours des années 80.

La crise du dollar (1971-1973) a conduit à l'abandon du système de changes fixes adopté à Bretton-Woods en 1944. C'est aussi en 1973, puis en 1979 que surviennent les crises du pétrole⁸. Chacun de ces deux types de crise a résulté de chocs externes qui ont affecté profondément le fonctionnement de l'économie internationale et celui d'économies nationales de plus en plus ouvertes.

La substitution du système de changes fixes par le système de changes flottants, a ouvert la voie au processus de déréglementation qui devait être au cœur des mutations à venir.

⁶ BRESSY G., « Economie d'entreprise », Edition Dalloz, Paris, 2004, page 56.

⁷ Il s'agit de la période 1946-1973 qualifiée de « 30 glorieuses » par Jean Fourastié. Elle a été caractérisée par une croissance continue d'une inflation, d'abord rampante puis accélérée à partir de la deuxième moitié des années 60.

⁸ En octobre 1973, le prix du pétrole a été multiplié par quatre, puis par trois en 1979.

Par ailleurs, le relèvement du prix des produits pétroliers aggravait la dépendance extérieure des pays industrialisés à l'égard de l'étranger.

Ces deux crises n'avaient pas été anticipées par les agents économiques. Elles ont été mal comprises. Elles ont comme conséquence le ralentissement des économies et une inflation croissante.

2.2 La rupture majeure

Les années 80 s'ouvrent sur un environnement international en pleine transformation. De très fortes synergies s'y créeront. Elles ont renforcé la portée des principaux changements qui ont été marqués par le passage d'une logique d'intermédiation financière dans un système soumis à une forte inflation, à une logique de marchés de capitaux répondant aux principes de la concurrence.

Cette période est caractérisée par la déréglementation, la désinflation et le développement des marchés de capitaux, il s'agissait d'une véritable rupture qui s'est prolongée toute au cours de la décennie suivante. La disparition des réglementations traditionnelles et l'intensification de la concurrence ont entraîné une montée des risques dans le système bancaire et financier international et aussi l'apparition de nouveaux risques, et plus particulièrement un risque de système dû à la rapidité de leur propagation engendré à la fois par le commerce international et par le marché des changes.

En ce qui concerne les dernières années, elles ont été marquées par une imprévisibilité de la plupart des grands changements ayant affecté l'ensemble de la planète. Les principales variables économiques, mais surtout les variables financières ont connu une volatilité croissante, créant un climat d'incertitude quasi permanent. L'insuffisante adaptabilité des agents à des situations qu'ils n'avaient pas prévues a fait peser des risques, toujours nouveaux, sur le fonctionnement des entreprises, sur le comportement des ménages mais aussi sur celui des épargnants et des investisseurs.

3 Classification des risques

En général, il n'y a pas une manière unique de classer les risques. Dans ce qui suit nous essayerons de les classer selon leurs changements et évolutions dans le temps. Dans ce cas, on distingue deux types de risque, les risques classiques et les nouveaux risques.

3.1 Risques classiques

Ces risques se caractérisent par une certaine permanence et parmi ces risques on trouve :

3.1.1 Risque de taux

Il correspond à un risque de variation de taux. Ce terme recouvre généralement le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change. La relation entre les deux taux est forte, car l'évolution des taux d'intérêts à long terme est inverse de celle des cours de bourse. En effet, plus le risque perçu à long terme est élevé, plus la rémunération exigée sera forte. Le taux d'intérêt à long terme sera donc élevé lorsqu'il y aura une probabilité pour que l'activité des entreprises rencontre des difficultés entraînant une baisse des cours de bourse. Inversement, si le risque perçu est faible ou nul, le taux d'intérêt demandé sera faible tandis que l'amélioration de l'activité des entreprises entraînera les cours à la hausse.

3.1.2 Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte ou de dévalorisation des positions détenues pour compte propre en instruments négociés sur un marché. La formation de prix fréquents sur les marchés permet de constater facilement une perte réalisée ou potentielle. C'est un risque à court terme, dont l'horizon de temps est la journée.

3.1.3 Risque de change

Il est généralement associé au risque monétaire. Ce dernier réside dans une possible variation de la valeur d'une monnaie. Il en résulte un risque sur la valeur de tout actif exprimé dans cette monnaie. L'instabilité des taux de change expose à l'incertitude, tout opérateur qui détient des avoirs ou a contracté des engagements en devises étrangères. Mais les effets des variations de change diffèrent selon la position de change de l'opérateur : la position de change permet d'évaluer le risque de change. Ce risque est nul pour une position de change dite « fermée », c'est-à-dire pour un solde nul des avoirs et des engagements dans les différentes devises. La position de change est dite « ouverte » dans le cas où ce solde est soit négatif, soit positif. Débiteurs et créanciers en devises courent alors un risque de change.

3.1.4 Risque de contrepartie

Ce risque est similaire au risque de défaut ou de défaillance, c'est le risque que la partie, avec laquelle un contrat a été conclu, ne tienne pas ses engagements: (livraison, paiement, remboursement, etc.).

3.1.5 Risque financier

Pour une entreprise, les risques financiers peuvent provenir de sa responsabilité (endettement excessif ou manque de fonds propres par rapport à ses investissements), ou de facteurs extérieurs, par exemple une perte de change, ou la faillite d'un client.

3.1.6 Risque de liquidité

C'est le risque sur la facilité à acheter ou à revendre un actif. Si un marché n'est pas liquide, il y a un risque de ne pas trouver un acheteur ou un vendeur au moment voulu. C'est un risque lié à la nature du sous-jacent (de la marchandise) mais aussi à la crédibilité de l'acheteur-vendeur. En effet, il est facile d'acheter ou de vendre un produit courant à une contrepartie de confiance, mais plus difficile avec un produit très spécialisé.

3.1.7 Risque réglementaire

Il est dû à d'importantes modifications de la réglementation. Il est associé le plus souvent à la survenance d'un changement politique ayant pu constituer lui-même le risque politique. Ces deux risques (réglementaire et politique) coïncident souvent à l'occasion du changement de statut de certaines sociétés, qu'il s'agisse de nationalisations ou de privatisations.

3.2 Nouveaux risques

Les nouveaux risques résultent de la transformation dans le fonctionnement économique et de la prise de conscience des conséquences dont ils font l'objet.

3.2.1 Risques liés au fonctionnement des économies en transition

Ces risques ont commencé à apparaître après l'ouverture des pays ayant appartenu au régime socialiste. L'abandon du système de planification centralisée qui avait été celui de ces pays pendant plusieurs années et le passage à un système de type libéral a imposé une période de transition difficile. Les formes qu'avait pris l'ancien système ne pouvaient être supprimées de manière instantanée, vu que le nouveau système n'a pu trouver les voies et les moyens les mieux adaptés. Cette période intermédiaire a été celle des risques⁹.

Les pays en transition vers l'économie de marché représentent actuellement un risque très élevé lié à l'incertitude sur leurs résultats. Cependant, ils sont susceptibles de devenir des marchés d'avenir quand les marchés les plus anciens seront saturés. Dans ce cas, le risque porte sur le délai nécessaire à l'obtention du retour sur investissement. L'aide apportée à ces pays par la communauté internationale vise à réduire à la fois un risque politique et le délai nécessaire à leur complète intégration dans la sphère internationale.

3.2.2 Risque lié à l'environnement

Ce risque résultant du non respect de l'environnement a commencé à être perçu avec la prise de conscience d'un appauvrissement de la terre dû soit au mode d'exploitation accéléré, ou à la destruction qui pourraient être évitée. Or, le renouvellement des ressources naturelles n'est possible qu'à certaines conditions et sur une très longue durée.

3.2.3 Risque pays

C'est un risque synthétique car il regroupe l'ensemble des risques pouvant affecter un pays. Il fait l'objet d'analyses et d'évaluation préalables à tout engagement dans un pays étranger. Les institutions financières sont exposées au risque pays à travers leurs placements internationaux. Les banques sont en outre exposées au risque de non remboursement des crédits qu'elles accordent dans certains pays à risque, et les sociétés d'assurance à travers les polices d'assurances qu'elles vendent à une clientèle d'entreprises engagées dans des projets industriels.

⁹ Particulièrement le risque à caractère réglementaire et le risque-pays élevé.

3.2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel est celui auquel un intermédiaire est exposé du fait d'une défaillance interne de ses procédures, de ses systèmes techniques ou de ses collaborateurs. Dans une définition très extensive. Les risques sont dus à des événements extérieurs. La mesure et le contrôle du risque opérationnel passent par la constitution des bases de données sur tous les événements qui ont causé des pertes dans le passé. Sa formalisation mathématique est encore confuse et il n'existe pas de réel standard professionnel dans ce domaine :

- Certains aspects du risque opérationnel peuvent faire l'objet d'un traitement statistique: tel est le cas par exemple des défauts de livraison qui se produisent chaque jour.
- D'autres sont heureusement exceptionnels: panne informatique générale; conséquences d'une erreur humaine ou d'un défaut de contrôle.

3.2.5 Risque stratégique

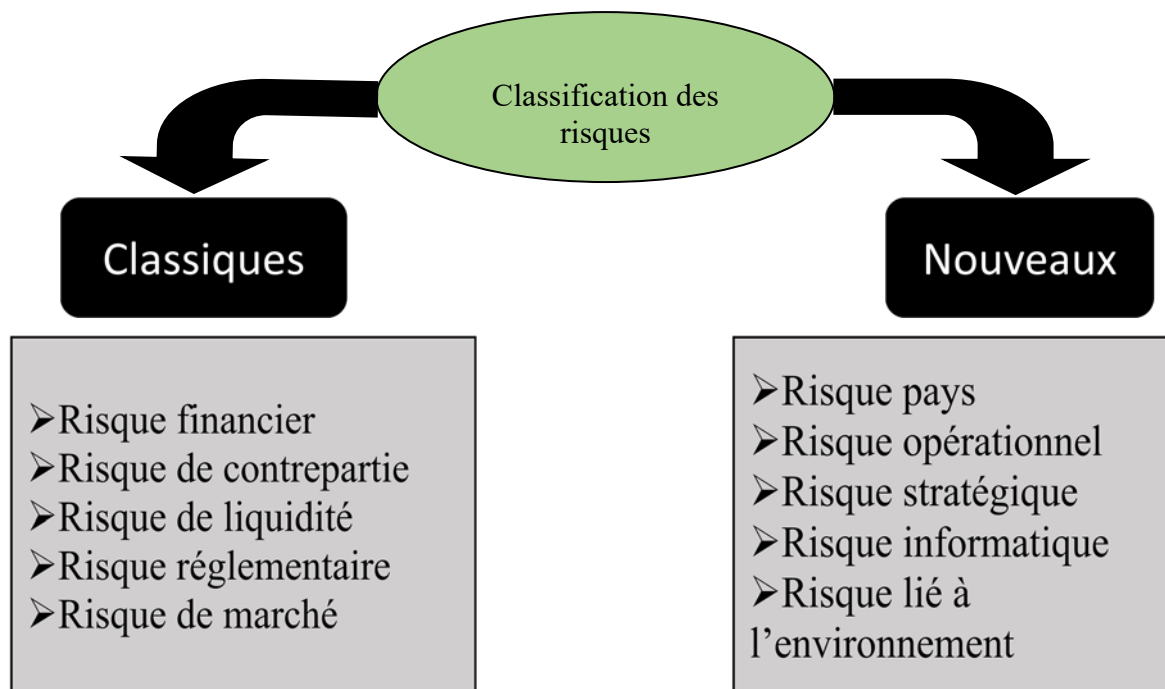
Ce risque se situe au plus haut niveau de la décision et correspond donc aujourd'hui à un risque majeur. Il s'agit d'un nouveau risque car, aujourd'hui, l'erreur d'orientation n'est plus permise. Ce risque s'applique à toute décision d'entreprendre, qu'elle soit de caractère public ou privé. Il se trouve au cœur de ces opérations qui ne sont pas toujours assurées de succès. Il peut s'agir d'un changement de statut de la société, à condition que la finalité n'en soit pas strictement politique, ce qui pourrait être le cas dans la nationalisation ou la privatisation.

3.2.6 Risque informatique

C'est un risque de blocage des systèmes informatique et de fraude sur le réseau internet. Les pays développés ont réalisé des investissements considérables dans des logiciels de sécurité afin de préserver le fonctionnement des systèmes mis en réseau qui sont un support essentiel au fonctionnement de l'activité économique et sociale.

Les risques sont donc multiples et variés selon leurs appartenances à une certaine catégorie, pouvant mettre en danger toute l'activité d'une organisation.

Figure N°2 : Classifications des risques



Source : Réalisé par nos soins.

Section 2 : Etude du risque financier dans l'entreprise et sa couverture

« Toutes les décisions industrielles ou commerciales peuvent se traduire financièrement et comportent inévitablement un risque. Ce type de risque financier dont les manifestations sont multiples peut avoir pour conséquences un simple manque à gagner ou l'insolvabilité totale de l'entreprise »¹⁰.

Dans cette présente section, nous procéderons, d'abord, à la présentation des différents types de risque financier, puis à leurs identifications, ainsi que leurs couvertures à l'aide des différentes techniques.

¹⁰ DE LA BAUME Charles, ROUSSET André, TAUFFLIEB Charles-Henri, « La couverture des risques de changes et des taux dans l'entreprise », Edition ECONOMICA, Paris, 1999, page 11.

1 Risque client

Le risque client, s'entend du risque qu'une contrepartie (banques et institutions financières, entreprises) soit incapable d'honorer ses engagements envers l'entreprise, soit un jour donné, donc temporairement, par sa défaillance dans un système d'échange, soit définitivement par cessation d'activité. Le risque client se manifeste donc par la non-exécution par le cocontractant de ses engagements aux échéances initialement prévues ; mais il peut également prendre une forme moins définitive et se traduire par un retard dans l'exécution de ses engagements, par une remise en cause de certaines dispositions sous prétexte d'imperfections contractuelles ou par une non-livraison d'actifs.

Le risque client dans sa forme la plus forte correspond à un risque de défaillance financière. L'observation de cette dernière et l'analyse de sa cause mettent souvent en évidence une mauvaise gestion à l'origine de plus de 60 % des défaillances ; dans plus de 20 % des cas, elle est due à des problèmes de trésorerie.

1.1 Prévention du risque client

La prévention du risque client repose sur son identification et son évaluation.

1.1.1 Identification du risque client

L'identification du risque est avant tout celle du client. Il est absolument indispensable de disposer précisément d'informations telles que le nom de la société, la structure juridique, l'identité des dirigeants, les relations financières et commerciales de la société avec ses différents partenaires (société du même groupe, banques, clients, autres fournisseurs...) ; ces renseignements doivent être vérifiés auprès de différentes sources d'informations.

1.1.2 Evaluation du risque client

L'évaluation du risque client est le résultat d'une collecte d'information dont le traitement permettra de déterminer un seuil de risque par client.

La collecte d'information est d'effectuée au sein de l'entreprise en situation de fournisseur et auprès d'organismes extérieurs. La collecte interne est réalisée dans les services commerciaux, livraisons et comptables. La connaissance des clients par les commerciaux, leurs souhaits en matière de livraisons, le respect des délais de règlements ou les incidents de

paiements sont des éléments de connaissance relationnelle minimale des clients. Le recours à des organismes externes (banques) fournit des informations financières et comptables (derniers bilans, comptes de résultat...) concernant les clients ; il convient de vérifier la validité et la pertinence de leur renseignements.

Le traitement des informations va porter sur des données qualitatives et quantitatives, réelles et prévisionnelles. Il a pour but de mettre en évidence la capacité des clients à payer leurs dettes, leur volonté de respecter les délais, leur patrimoine financier globale et les conditions de règlements demandées. Le traitement des informations donne lieu a une analyse financière approfondie qui permet d'apprécier la santé financière de la société et en particulier sa solvabilité et sa liquidité. Cet analyse est complétée par l'étude du risque présenté par le client, au moyen de méthodes soit empiriques, soit scientifiques.

Parmi les méthodes les plus simples d'analyse du risque client figurent l'analyse en classes de risque et la méthode des scores.

1.1.2.1 Analyse en classes de risque

Cette méthode consiste à définir trois groupes de clients, selon qu'ils soient estimés sans risque, à risque limité ou très risqués. Les critères de sélection des clients et d'affectation en classe de risque peuvent relever de plusieurs types d'analyse au moyen de différentes méthodes. Au-delà d'une affectation de clients à une classe de risque, un suivi permanent des clients est nécessaire pour procéder éventuellement à un changement de classe de risque ; il peut aussi être nécessaire d'actualiser les critères servant à définir les frontières entre les trois classes de risque.

1.1.2.2 La méthode des scores

La méthode des scores est une méthode qui permet une analyse plus approfondie que les techniques d'étude ratio par ratio de la situation d'une société. Elle prend en compte simultanément un ensemble de ratios pour calculer un indicateur unique qui, comparé à une valeur de référence, donne une appréciation du caractère risqué de l'entreprise étudiée. Le principe consiste à déterminer une fonction Z linéaire de plusieurs ratios et à comparer sa valeur à des normes calculées statistiquement pour des entreprises saines et des sociétés défaillantes.

Plusieurs formulations de la méthode des scores existent et les plus couramment utilisées sont présentées ici.

- **La fonction score d'E.L Altman (1968)**

La fonction établie par E.L.Altman est la première fonction score utilisée ; élaboré à partir d'un échantillon de seulement 33 entreprises américaines, elle a un intérêt limité mais elle a incité de nombreux chercheurs à proposer des fonctions score plus pertinentes pour apprécier le risque de défaillance d'entreprises.

$$Z = 1,2 R1 + 1,4 R2 + 3,3 R3 + 0,6 R4 + 0,9 R5^{11}$$

Avec : R1 : fonds de roulement net/passif total

R2 : réserves/passif total

R3 : excédent brut d'exploitation/ total du bilan

R4 : fonds propres/passif total

R5 : chiffre d'affaires/total du bilan.

Altman détermine une valeur critique $Z = 2,675$; ce qui l'amène à la conclusion suivante :

Si $Z < 2,675$, l'entreprise est considérée comme défaillante ;

Si $Z > 2,675$, l'entreprise est considérée comme saine.

- **La fonction score de J. Conan et M. Holder (1974)**

Ces deux auteurs ont proposé plusieurs fonctions score selon le secteur d'activité des entreprises étudiées : entreprises industrielles, commerces de gros, bâtiments et travaux publics, transports.

Nous ne présentons ici que la fonction score applicable aux entreprises industrielles.

$$Z = 0,24 R1 + 0,22 R2 + 0,16 R3 - 0,84 R4 - 0,10 R5^{12}$$

Les ratios pris en compte sont les suivants :

R1 : excédent brut d'exploitation /total des dettes

R2 : capitaux permanents/passif total

R3 : valeurs réalisables et disponibles/actif total

R4 : frais financiers/chiffre d'affaires hors taxes

R5 : frais de personnel/valeur ajoutée

La valeur de la fonction Z permet d'apprécier la situation de l'entreprise :

¹¹ GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page198.

¹² Idem, .199.

- Une note inférieure à 0.04, signifie que l'entreprise est dans une situation de danger ;
- Une note comprise entre 0.04 et 0.09, implique que l'entreprise est prudente ;
- Une note supérieure à 0.09, signifie que l'entreprise est en bonne situation.

- **La fonction score de Y. Collongues (1977)**

L'analyse d'Y. Collongues est fondée sur deux fonctions discriminantes :

$$Z1 = 4,9830 R1 + 60,0366 R2 - 11,8348 R3^{13}$$

$$Z2 = 4,6159 R4 - 22 R5 - 1,9623 R6^{14}$$

Les ratios sont les suivants :

R1 : frais de personnel/valeur ajoutée

R2 : frais financiers/chiffre d'affaires hors taxes

R3 : fonds de roulement net/total du bilan

R4 : frais de personnel/valeur ajoutée

R5 : résultat d'exploitation/chiffre d'affaires hors taxes

R6 : fonds de roulement net/stocks.

L'entreprise est considérée saine ou défaillante en fonction de la valeur de Z1 et Z2¹⁵ :

Z1 > 5,455 : entreprise défaillante

Z1 < 5,455 : entreprise saine

Z2 > 3,0774 : entreprise défaillante

Z2 < 3,0774 : entreprise saine.

Les différentes méthodes scoring comportent, malgré leur intérêt, certaines limites que tout trésorier ou manager ne peuvent ignorer. Les fonctions scores sont élaborées à partir d'échantillons non semblables d'entreprises saines et défaillantes. Elles sont déterminées au moyen de ratios dont la fiabilité, liée aux documents financiers utilisés pour leur calcul, et la pérennité ne sont pas garanties. Par ailleurs, l'analyse repose exclusivement sur des éléments comptables et financiers, alors que le risque de défaillance d'un client peut aussi avoir d'autres sources humaines. Une entreprise est un système lui-même composé de sous-systèmes interdépendants. Il convient donc, pour une évaluation globale du risque, de

¹³GAUGAIN Marc, SAUVEE-CRAMBERT Roselyne, Op. Cit., page 199.

¹⁴Idem., page 199.

¹⁵Ibid. page 200.

compléter l'approche financière par la prise en compte de l'organisation et de l'environnement de l'entreprise.

1.2 La couverture du risque client

L'évaluation du risque client doit permettre la prise de décision de nature à éliminer ou à réduire l'incidence de ce risque. Si les principes élémentaires que doit respecter tout responsable de crédit client peuvent apparaître évidents, voire simplistes, leur connaissance et leur respect sont nécessaires pour éviter toute naissance de risque du fait du fournisseur.

1.2.1 L'élaboration d'une facture

L'existence d'un risque client est fondée sur une relation commerciale entre des entreprises en situation de fournisseur et client. Cette relation est matérialisée par une vente qui donne lieu à l'établissement d'une facture. Ce premier document est un outil de gestion préventive du risque client. La facture doit comporter toutes les informations relatives aux conditions de vente et de règlement ; si leurs mention est obligatoire, il est systématiquement utile de vérifier leurs présence sur ce document.

1.2.2 Délais de paiement

Ils sont réglementés dans certains secteurs d'activité et la référence au texte législatif peut être mentionnée.

La durée et le montant du crédit client sont les deux éléments sur lesquels repose effectivement le risque client. Il est donc nécessaire de les déterminer au mieux des intérêts réciproques, dans le respect des textes réglementaires, avec la volonté d'anticiper tout risque éventuel de non paiement.

1.2.3 Détermination de l'encours de crédit

Elle peut être accordée à un client et elle résulte d'une connaissance approfondie de sa situation financière et de ses capacités de remboursement, appréciées par l'analyse financière et le suivi historique des positions du compte de ce client. Pour fixer une limite de crédit, différentes méthodes peuvent être utilisées : elles reposent sur l'analyse du patrimoine du client, à partir de données bilancielle, ou sur celle de ses résultats d'exploitation ou de la

valeur de l'entreprise (valeur patrimoniale, évaluation de la rentabilité par actualisation des flux de trésorerie ou des dividendes, goodwill,...).

« L'encours accordé à un client à une date donnée doit être révisé périodiquement ou exceptionnellement si l'évolution de la situation du client le nécessite, cette révision pouvant aller jusqu'à la suppression totale éventuellement »¹⁶.

Accorder un encours à un client implique donc un suivi rigoureux du compte de ce client. Certaines sociétés ne souhaitent pas assurer ce suivi, ou n'en ont pas les moyens, d'autres cherchent à externaliser préventivement le risque client. Plusieurs possibilités leur sont offertes en ayant recours aux services d'une société d'affacturage ou en contractant une assurance crédit.

1.2.4 L'Affacturage

L'affacturage contribue à la gestion du risque client en permettant au fournisseur de transférer un risque client vers une société d'affacturage. C'est un contrat passé entre trois parties : un fournisseur, un client et la société d'affacturage. Le contrat prévoit le transfert au factor des créances du fournisseur sur le client. La société d'affacturage a donc la charge du recouvrement des créances dont elle garantit la bonne fin au fournisseur, ce qui élimine pour lui tout risque d'impayé.

L'accord donné par la société d'affacturage est obtenu après analyse du risque auquel celle-ci est exposée. Le risque est essentiellement lié au client et à sa capacité à payer les factures reçues. Le factor doit donc procéder à une étude de la situation financière du débiteur et un contrôle de ses habitudes de paiement (régularité, incidents respect des délais,...). Cette connaissance du risque client permet au factor d'accepter ou de refuser la prise en charge de créances sur des clients considérés comme trop risqués. La société d'affacturage est en effet amenée à analyser la qualité globale et l'évolution du poste client de son adhérent qui doit lui fournir diverses informations (financières, commerciales...) avant de pouvoir bénéficier des prestations du factor. Au terme de cette analyse, le contact passé entre le factor et le créancier indique les services fournis par le factor, le coût de cette gestion déléguée du risque client et du financement qui en résulte. Il appartient alors au responsable crédits de comparer cette « solution globale » (sécurité, gestion du poste client, financement) aux prestations offertes par d'autres partenaires et aux contraintes d'une gestion autonome du risque client.

¹⁶ GAUGAIN Marc, SAUVEE-CRAMBERT Roselyne, Op.cit., page 194.

1.2.5 Assurance crédit

« L'assurance crédit est une alternative partielle à l'affacturage »¹⁷. Les sociétés d'assurances crédit offrent aux entreprises exposées à un risque client un transfert partiel de ce risque. Le contrat d'assurance crédit couvre, moyennant le paiement d'une prime, calculée en fonction du chiffre d'affaires. Le recouvrement des créances est à la charge de l'assuré qui peut éventuellement confier ce travail à l'assureur qui en facture le coût. En cas de sinistre, de créance assurée demeurée impayée après un certain délai ou de client insolvable, une indemnisation est versée à l'assuré, conformément au contrat, dans un délai compris entre un et neuf mois après réception du dossier de sinistre par la société d'assurance.

1.2.6 Crédit documentaire

Dans le cas particulier des opérations internationales, le fournisseur peut demander à son client de constituer auprès de sa banque un dossier de crédit documentaire. Le crédit documentaire, accordé au client étranger par une banque, est notifié au fournisseur par sa propre banque et vaut, sous respect de certaines conditions, engagement de paiement ; la banque du fournisseur prend l'engagement et règle le montant de la créance, après contrôle de documents, et demande ensuite à la banque qui a accordé le crédit documentaire de rembourser ce montant, après contrôle de documents, qui lui sera en finalité payé par son client.

2 Le risque de change

Dans notre monde où la valeur d'une monnaie varie en permanence, dès qu'une entreprise ou un individu réalise une opération qui implique une entrée ou une sortie de devises (monnaie étrangère) dans les mois ou les années à venir, il existe un risque de change car l'entreprise ou l'individu ne connaît pas à l'avance la contrepartie en monnaie nationale de ses entrées ou sorties de devises futures.

2.1 Définition du risque de change

« D'une manière générale, le risque de change apparaît comme un résultat de la confrontation d'une incertitude extérieure à la situation interne d'une entreprise. L'incertitude extérieure est la variation des taux de changes des devises autres que la monnaie qui sert

¹⁷ GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op.cit., page 195.

d'unité de compte et de mesure du résultat de l'entreprise monnaie dite de référence »¹⁸. Les variations de change quotidiennes sont devenues la norme depuis l'instauration d'un système de parité flottante. La situation interne de l'entreprise qui est affectée par un mouvement de change est définie comme son exposition globale nette au risque de change. Il s'agit ici de l'ensemble de ses éléments dont la valeur, le coût et le revenu sont susceptibles d'être affectés par une variation de change.

2.2 Identification du risque de change

Le risque de change doit être quantifié par le trésorier pour en mesurer l'enjeu et choisir ultérieurement la politique de gestion de ce risque la mieux adaptée à l'entreprise. Le risque de change se manifeste dans les flux gérés par le trésorier et les postes figurant au bilan de l'entreprise.

L'identification du risque de change repose sur la connaissance de la position de change de l'entreprise, mise en évidence par la construction d'un tableau de synthèse présentant l'ensemble des avoirs et des engagements de l'entreprise, devise par devise, pour différentes échéances.

2.2.1 Position de change

La position de change de l'entreprise est un inventaire de toutes les opérations comptables en devises avec l'étranger. Elle est liée aux avoirs et dettes de l'entreprise exprimés en devise.

En d'autre terme, « la position de change c'est la différence entre les devises possédés et les devises dues (ou à livrer). Ainsi, si les dettes l'emportent sur les créances, on dit que la position est courte, à l'inverse, on dira que la position est longue »¹⁹.

Elle recouvre les créances sur clients, les dépôts, les prêts en devises, les achats ou ventes à terme, les dettes fournisseurs, et les emprunts en devises.

Calculée plus ou moins régulièrement selon la fréquence des opérations commerciales et financières de l'entreprise, elle peut se présenter sous la forme suivante (en supposant que les avoirs et engagements arrivent à échéance au même moment) :

¹⁸ DE LA BRUSLERIE Hubert, ELIEZ Catherine, « Trésorerie d'entreprise, gestion des liquidités et des risques », Edition DALLOZ, 1997, page 394.

¹⁹ LE GRAND Ghislaine, MARTINI Hubert, « Gestion des opérations import-export », Edition DUNOD, Paris, 2008, page 210.

Tableau N° 3 : La position de change de l'entreprise

Libellés des opérations	Montant en devise	Cours de la devise lors de l'opération	Valorisation
AVOIRS			
Créances détenues sur des tiers			
Dépôts ou prêts en devises			
Achats à terme			
(a) Total avoirs valorisés au cours moyen (1)			
ENGAGEMENTS			
Dettes envers les tiers			
Emprunts en devises			
Vente à terme			
(b) Total engagements valorisés au cours moyen (1)			
(a) – (b) Position nette	00,00	00,00	00,00

Source : élaboré par nos soins à partir du site www.bank-of-algeria.dz

(1) Cours moyen = moyenne des cours pondérée.

La différence entre les avoirs (créances) et les engagements de l'entreprise en monnaies étrangères est dite de position nette ouverte ou non ouverte (fermée ou nulle), fermée si les engagements sont égaux aux avoirs et ouverte dès qu'il ya une différence, dans ce cas la position peut être « longue » s'il ya un excédant de créances en devises ou « courte » si l'excédant correspond à des dettes.

2.2.1.1 Position de change fermée

La position de change est dite fermée lorsque les dettes (engagements) sont égales aux créances (avoirs).

2.2.1.2 La position de change ouverte

La position de change est dite ouverte lorsque les créances (les avoirs) en devises diffèrent des dettes (engagements). On distingue la position de change longue et la position de change courte.

- **Position de change longue**

« Une entreprise est en position longue sur une devise si les créances qu'elle détient dans cette devise sont supérieures à ses dettes dans cette devise »²⁰.

- L'entreprise subit une perte en cas de baisse du cours de la devise par rapport à la monnaie de référence ;
- L'entreprise subit un gain de change en cas de hausse du cours de la devise.

- **Position de change courte**

« Une entreprise est en position courte sur une devise si les créances qu'elles détient dans cette devise sont inférieures à ses dettes dans cette devise »²¹.

- L'entreprise subit une perte en cas de hausse du cours de la devise par rapport à la monnaie de facturation ;
- L'entreprise subit un gain de change en cas de baisse du cours de la devise.

L'impact de la fluctuation du cours de la monnaie étrangère sur le résultat diffère selon la position de change, comme l'explique le tableau suivant :

²⁰ DUCRET Jacqueline, « Gestion du risque de change », Edition E-THEQUE, 2003, page 20

²¹ Idem, page 20

Tableau N°4 : Tableau récapitulatif de l'impact des variations des taux selon la position de change de l'entreprise

Position fermée	Hausse de la devise	Aucun impact : L'entreprise n'est pas en risque de change
	Baisse de la devise	
Position longue	Hausse de la devise	Gain
	Baisse de la devise	Perte
Position courte	Hausse de la devise	Perte
	Baisse de la devise	Gain

Source : LEGRAND Ghislaine, MARTINI Hubert. Op., Cit, page 212.

Une entreprise uniquement exportatrice disposera toujours d'une position de change dite longue recouvrant principalement des créances sur clients. Une entreprise uniquement importatrice, quant à elle, aura une position de change dite courte, matérialisée, quasi exclusivement, par des dettes fournisseurs.

La position de change détermine réellement le risque encouru par l'entreprise. C'est sur cette position que l'entreprise court un risque de perte suite à une variation défavorable des cours de change.

2.3 La couverture du risque de change

Dans ce contexte d'incertitude générée par la variation des taux de change d'une façon permanente, l'entreprise peut se trouver en situation de gain mais également de perte. Dans ce cas, l'entreprise doit prendre une décision stratégique qui est de gérer ou pas son risque de change.

Pour une entreprise, il existe deux possibilités de gérer le risque de change : interne et externe.

2.3.1 Les techniques internes de couverture du risque de change

Par techniques internes on désigne les procédures que l'entreprise met, elle-même, en place pour limiter le risque de change.

Les techniques internes de couverture se sont perfectionnées depuis les années 1980 et comprennent : le choix de la monnaie de facturation, le termaillage, les clauses d'indexation

dans les contrats, la compensation interne bilatérale et multilatérale et les swaps de change et de devises.

2.3.1.1 Le choix de la monnaie de facturation

« La monnaie de facturation est la monnaie dans laquelle est libellé le contrat d'achat ou de vente. C'est un moyen simple et économique de réduire le risque de change et les coûts de gestion qui lui sont associés »²².

- **L'utilisation de la monnaie nationale**

De nombreuses entreprises, en particulier les PME-PMI, préfèrent libeller leurs exportations dans leur monnaie nationale et demander aux fournisseurs étrangers de régler dans cette monnaie nationale.

Cependant, la facturation en monnaie nationale peut ne fournir qu'une protection illusoire : les contrats d'achat contiennent souvent des clauses d'indexation sur les variations de cours d'une devise ou d'une matière première. A la vente, l'adoption de la monnaie nationale comme monnaie de facturation conduit à reporter le risque de change sur l'acheteur et, si la monnaie nationale s'apprécie par rapport à celle des concurrents, l'entreprise peut perdre le marché.

- **L'utilisation d'une monnaie étrangère comme monnaie internationale**

Les devises utilisées dans de nombreux contrats sont le dollar (60%) et l'euro (30%), et la livre sterling et le yen japonais pour le reste, ce qui diminue le risque de change en réduisant le nombre de monnaies utilisées. Les autorités chinoises poussent à l'usage du yuan renminbi chinois dans les contrats avec les pays d'Asie et d'Amérique latine avec qui les échanges se développent.

- **Monnaie de facturation et monnaie de règlement**

Même si un contrat utilise une monnaie internationale comme monnaie de facturation, il peut être prévu que le règlement se fera en monnaie nationale. Elle devra alors être convertie dans cette monnaie internationale.

²² AVENEL Jean-David, PEYRARD Max, « L'essentiel du risque de change et de ces instruments », Edition Gualino, Paris, 2016, page 67.

2.3.1.2 Termaillage (leads and lags)

La procédure dite de « termaillage » (leads and lags) « consiste à faire varier les termes des paiements afin de bénéficier de l'évolution favorable des cours de change »²³. Par le termaillage, les entreprises peuvent ainsi réduire à la fois leur exposition au risque de transaction, mais également au risque opérationnel.

- **Anticipations sur la valeur de la monnaie nationale sont à la baisse**

Si les anticipations sur la valeur de la monnaie nationale sont à la baisse, les importateurs accéléreront leurs paiements facturés en devises ; à l'inverse, les exportateurs retarderont le paiement de leurs créances libellées en devises. Généralisées au niveau national, ces réactions peuvent contribuer à affaiblir la monnaie nationale. De nombreux pays réglementent les possibilités de crédit accordées aux acheteurs étrangers pour ne pas déséquilibrer le marché.

- **Anticipations sur la valeur de la monnaie sont à la hausse**

Si les anticipations de la valeur de la monnaie sont à la hausse, les importateurs retarderont leurs paiements et les exportateurs accéléreront le rapatriement de leurs créances. Cela peut contribuer à l'appréciation de la monnaie nationale.

Le termaillage s'utilise aisément dans le cadre d'un groupe multinational tout en pouvant perturber l'appréciation exacte du résultat de certaines filiales.

2.3.1.3 Indexation monétaire

« Pour établir un contrat, une autre possibilité est d'inclure dans le contrat de vente ou d'achat une clause d'indexation permettant au prix de vente d'évoluer, par exemple, en fonction du différentiel d'inflation ou d'intérêt, l'entreprise ne supportera plus le risque de change si les variations des taux de change suivent l'évolution des taux d'intérêt (parité des taux d'intérêt) ou des taux d'inflation (parité des pouvoirs d'achat). Ces relations ne sont pas

²³ PRISSERT P, GARSUAULT P, PRIAMI S, « Les opérations bancaires avec l'étranger », Edition Banque-Editeur, Paris, 1995, page 117.

vérifiées dans les faits, ce qui implique qu'une partie de risque de change subsiste, mais il est malgré tout fortement atténué »²⁴.

Dans ce cas, le risque de change est en partie reporté sur l'acheteur, ce qu'il n'acceptera pas forcément.

2.3.1.4 La compensation interne (netting)

Les entreprises peuvent essayer de compenser systématiquement leurs encaissements et décaissements dans une même devise afin de ne faire porter le risque de change que sur le solde. Par exemple, une entreprise utilisera une entrée en dollar pour régler une dette dans cette même devise. Pour pouvoir procéder à cette compensation, il lui faut faire coïncider les délais d'entrées et de sorties de devises. De plus, en limitant le nombre de devises utilisées, l'entreprise peut optimiser ce système de compensation en diminuant les coûts liés à la gestion de ces devises.

- **La compensation bilatérale**

« On parle de compensation bilatérale quand deux sociétés sont en relation commerciale et qu'elles effectuent des ventes réciproques : filiale étrangère d'une société mère qui lui vendrait des produits semi-finis et lui rachèterait des produits finis (vente de composants contre achat d'ordinateurs, etc.) »²⁵.

- **La compensation multilatérale**

La compensation multilatérale est le système utilisé lorsque les transactions sont nombreuses entre les sociétés d'un groupe. Chaque société du groupe reçoit ou paie le montant net de sa position débitrice ou créditrice, ce qui réduit le volume total des transferts. Les avantages sont les suivants :

- Le risque de change diminue quand on réduit les positions de change ;
- Les frais de couverture sont plus faibles ;
- Les mouvements de fonds sont limités.

²⁴ FONTAINE Patrice, GRESSE Carole, « Gestion des risques internationaux 1^{ère} édition », Edition Dalloz, Paris, 2003, page 194.

²⁵ AVENEL Jean-David, PEYRARD Max, Op., Cit, page 70.

Le système rencontre cependant des limites : il est souvent difficile de faire coïncider les dates de maturité et la réglementation de certains pays interdit parfois la compensation.

2.3.1.5 Les swaps de change et de devise

Les swaps de change et de devises sont des contrats d'échange de devises. Lorsqu'ils ont lieu sur le marché interbancaire des changes, on parle de swaps de changes ; dans ce cas là, il n'y a pas d'échange d'intérêts, uniquement des échanges de devises au départ et à la fin du swap. Les swaps de devises ont lieu sur le marché de gré à gré et en général à plus long terme ; ils permettent d'échanger des conditions de financement. Dans ce cas, il y a toujours des échanges d'intérêts en cours de période.

2.3.2 La couverture externe du risque de change

Les techniques externes, pour lesquelles l'entreprise utilise les instruments mis à sa disposition par les marchés ou des organismes extérieurs, peuvent limiter plusieurs risques de change, certaines d'entre elles s'étant développées, plus particulièrement, depuis une vingtaine d'années.

2.3.2.1 La couverture sur le marché des changes à terme

La couverture sur le marché des changes à terme est la couverture la plus utilisée par les entreprises du fait de sa simplicité d'emploi. De plus, elle s'applique à l'exportation comme à l'importation.

Le change à terme permet de fixer aujourd'hui un cours de vente de devises pour une échéance future. L'exportateur, pour se couvrir contre le risque de change lié à la dépréciation éventuelle d'une devise, vend à terme à sa banque le montant des devises de sa créance. Il bloque ainsi de façon précise le montant en monnaie nationale qu'il recevra à l'échéance.

« A l'export, l'entreprise craint une dépréciation de la devise étrangère dans laquelle elle a facturé. Elle souhaite bloquer un cours de change pour réaliser le paiement à l'échéance à un cours garanti »²⁶.

²⁶ LEGRAND Ghislaine, MARTINI Hubert, Op, Cit., page 213.

2.3.2.2 La couverture sur le marché monétaire

La couverture sur le marché monétaire est simple et plus employée pour la couverture d'une exportation comme une importation.

- **L'exportateur**

L'exportateur a une position longue en devise et peut emprunter immédiatement sur le marché le montant de son exportation en devises et les vend sur le marché au comptant pour obtenir des euros. Il remboursera ensuite l'emprunt avec les devises reçues du client.

- **L'importateur**

L'importateur a une position courte en devises, dont il aura besoin pour la date future du paiement. Il peut acheter immédiatement les devises dont il a besoin sur le marché des changes et les placer pour la durée correspondante. Si sa trésorerie est insuffisante, il peut emprunter des euros sur le marché et les vendre au comptant contre devises.

2.3.2.3 Les avances en devises

L'importateur comme exportateur peuvent recourir aux avances en devises :

- **Les avances en devises à l'exportateur**

« Il s'agit d'un prêt en devises accordé par une banque à un client exportateur pour couvrir une créance dont l'échéance et plus ou moins proche. En empruntant, l'exportateur obtient une source de financement s'il convertit les devises obtenues en monnaie nationale et améliorer la trésorerie de l'entreprise »²⁷.

A l'échéance du prêt, l'exportateur rembourse la banque du nominal de l'emprunt majoré des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt sur la devise.

²⁷ LEGRAND Ghislaine, MARTINI Hubert, Op, Cit., page214.

- **Les avances en devises à l'importateur**

Les avances en devises à l'importateur ne peuvent pas couvrir le risque de change de l'importateur car elles sont consenties à taux et à termes fixes. L'avance affectée au règlement du fournisseur étranger permet de régler au comptant le montant des importations et, éventuellement, d'obtenir un escompte du fournisseur.

L'entreprise devra à l'échéance acheter les devises sur le marché des changes au taux en vigueur, pour rembourser la banque.

2.3.2.4 Le marché des contrats à terme ou « futures » de devises

« Les contrats de futures sur devise sont des contrats au terme desquels les opérateurs s'engagent à acheter ou à vendre une certaine quantité de devises, à un cours et à une date fixés à l'avance »²⁸.

La définition est identique à celle des contrats de change à terme (forwards), à la différence près que ces derniers sont négociés sur un marché de gré à gré alors que les contrats de futures sont négociés sur un marché organisé, localisé à un endroit bien précis.

2.3.2.5 L'option de devises

L'option de change est un contrat donnant à son acquéreur le droit et non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant donné de devise à une date déterminée et à un cours fixé à l'avance appelé prix d'exercice, moyennant le paiement d'une prime. Le droit d'acheter une quantité de devise contre autre est un call (option d'achat), le droit de vendre est un put (option de vente)²⁹.

Il s'agit d'un contrat qui permet de se protéger contre le risque de change, tout en préservant l'opportunité de réaliser un gain de change dans le cas d'une évolution favorable du cours de la devise concernée.

²⁸ FONTAINE Patrice, Op, Cit., page 34.

²⁹ DESBRIERES Philippe, POINCELOT Evelyne, « Gestion de trésorerie 2^{ème} édition », Edition EMS, Paris, 2015, page 127.

2.3.2.6 La couverture du risque de change par des organismes externes (la garantie COFACE)

Elle permet aux entreprises exportatrices de fixer le prix de vente et de passer des contrats en devises sans encourir le risque de change ; et elle couvre les exportations hors négoce et libellées dans un certain nombre de devises.

« La couverture contre le risque de change via la COFACE se situe dans la logique des couvertures précédentes puisque l'idée est de pouvoir garantir un cours de change à terme. Si auparavant, elle permettait à certaines entreprises de se couvrir contre le risque de change alors qu'elles ne pouvaient pas le faire en utilisant les couvertures précédentes pour des raisons de contrôle de changes ou d'impossibilité de couvrir certaines devises (pays de l'Est, pays risqués politiquement), cet avantage n'existe plus vraiment. Utiliser la COFACE plutôt qu'une banque ou qu'un marché de contrats de futures va résulter d'une comparaison des conditions offertes pour couvrir telle ou telle situation »³⁰.

3 Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est à considérer pour les entreprises présentant un endettement financier ou disposant de ressources financières disponibles à placer. L'endettement a été – ou va être – réalisé à l'origine auprès de partenaires bancaires ou auprès d'investisseurs. Les excédants de ressources disponibles sont à placer sur les marchés financiers. Le risque de taux d'intérêt n'est donc à considérer que pour les entreprises présentant un endettement financier existant ou à venir ou en recherche de rendement associé au placement financier d'un excédant de trésorerie.

3.1 Définition du risque de taux d'intérêt

« Le risque de taux d'intérêt est le risque financier pris par une entreprise qui s'endette – ou qui place une ressource financière excédentaire – à des conditions de financement spécifiques lors de la mise en place du contrat de dette ou de rendement du placement (contrat à taux fixe ou à taux variable, placement à rendement fixe ou variable), mais dont le différentiel de taux peut éventuellement engendrer une moins-value ou un manque à gagner

³⁰ FONTAINE Patrice, Op, Cit., page 83.

par rapport aux évolutions conjoncturelles des marchés financiers sur la période de placement ou d'endettement »³¹.

3.2 Causes et conséquences du risque de taux d'intérêt

Classiquement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des actions des entreprises diminue. Ainsi, les causes susceptibles de provoquer une évolution temporaire ou durable des taux d'intérêt sont multiples, en situation d'interaction la plus part du temps, difficilement contrôlables, et souvent imprévisibles à moyen terme, au-delà de prévisions court-termistes. Nous pouvons citer quelques facteurs contributifs impactant l'évolution des taux d'intérêt : le contexte économique (les anticipations de croissance du PIB, du taux de chômage, d'emploi, de consommation, d'investissement des entreprises, l'inflation,...), le contexte des acteurs financiers (les politiques d'investissement des fonds, les anticipations des acteurs du marché financier), une mauvaise compréhension des conditions financières des contrats de financement ou de placement, une erreur d'anticipation d'évolution des conditions des marchés de taux d'intérêt, une absence de mise en place, de contrôle ou de pilotage appropriés de couverture.

Ces causes peuvent engendrer d'importantes conséquences telle que : le renchérissement potentiel du coût de l'endettement, la perte de compétitivité et la moins-value financière, la dégradation des rendements de placement, le décalage dans le temps d'un débouclage d'une opération de financement ou de placement, compte tenu de conditions de marchés rendant impossible la réalisation sereine de l'opération et enfin l'exposition longue à une incertitude et à la volatilité des conditions de financement ou de placement, fragilisant l'entreprise.

3.3 Identification du risque de taux d'intérêt

« Le risque de taux d'intérêt concerne tout emprunt ou prêt, financement ou placement, réalisé à taux fixe ou variable. Connaître le risque de taux d'intérêt revient dans un premier temps à constater l'incidence d'une variation de taux d'intérêt sur un actif financier, dette ou créance »³².

³¹ DARSA Jean-David, « Risque stratégique et financier de l'entreprise », Edition Gereso, Le mans, 2011, page 163.

³² GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, Op, Cit., page 249.

Tableau N° 5 : L'incidence d'une variation de taux sur le rendement d'un prêt ou d'un emprunt

Taux	Prêt		Emprunt	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Hausse de taux	Perte d'opportunité	Gain réel	Gain d'opportunité	Perte réelle
Baisse de taux	Gain d'opportunité	Perte réelle	Perte d'opportunité	Gain réel

Source : GAUGAIN Marc, SAUVÉE-CRAMBERT Roselyne, « gestion de la trésorerie 2^{ème} édition », Edition ECONOMICA, Paris, 2007, page 250.

Le risque de taux d'intérêt peut donc être apprécié tant en situation de hausse que de baisse du taux, fixe ou variable, associé à un actif financier.

Un trésorier d'entreprise gère des flux financiers qui ont pour supports divers actifs figurant au bilan de la société ; il lui faut donc aussi pouvoir apprécier globalement et non pas seulement isolément le risque de taux portant sur les différents actifs financiers.

3.4 La couverture du risque de taux d'intérêt

« Fondamentalement, la démarche préventive de couverture du risque de taux d'intérêt est à privilégier systématiquement. Les solutions à envisager sont connues et disponibles »³³.

3.4.1 Les FRA ou « Future Rate Agreement »

Le FRA est un contrat par lequel le vendeur du FRA garantit à l'acheteur, au terme d'une période donnée un taux négocié, pour un emprunt d'un montant et d'une durée négociés. Au terme de la période, le vendeur verse à l'acheteur le différentiel d'intérêt entre le taux de marché et le taux négocié appliqué au montant et à la durée de l'emprunt. Si cette différence est négative, c'est-à-dire que les taux de marché ont baissé, c'est l'acheteur du FRA qui paie la différence au vendeur.

³³ DARSA Jean-David, Op. Cit., page 169.

L'opérateur qui cherche à se couvrir contre une hausse des taux se portera acheteur d'un FRA. A l'inverse, celui qui cherche à se couvrir contre une baisse de taux se portera vendeur.

3.4.2 Les caps

« Un cap est un contrat entre deux contreparties, qui permet à son acheteur de se couvrir contre une hausse des taux, au-delà d'un certain niveau, appelé taux plafond, contre le paiement d'une prime. Cet instrument de couverture permet donc d'acheter le droit de mettre en place un emprunt à un taux d'intérêt maximal déterminé à une date donnée. A chaque date de constatation, si le taux variable est supérieur au taux de marché, l'acheteur du CAP reçoit du vendeur, généralement la banque, le différentiel de taux, appliqué au capital nominal, et rapporté au nombre de jours de la période»³⁴.

3.4.3 Le terme contre terme ou forward-forward

Le forward est une technique qui permet de fixer dès aujourd'hui les conditions de taux futur d'un prêt ou d'un emprunt entre une institution financière et son client. La technique du forward associe la faculté de mettre en place un taux garanti avec une opération de crédit ou une opération de placement en faveur d'un client.

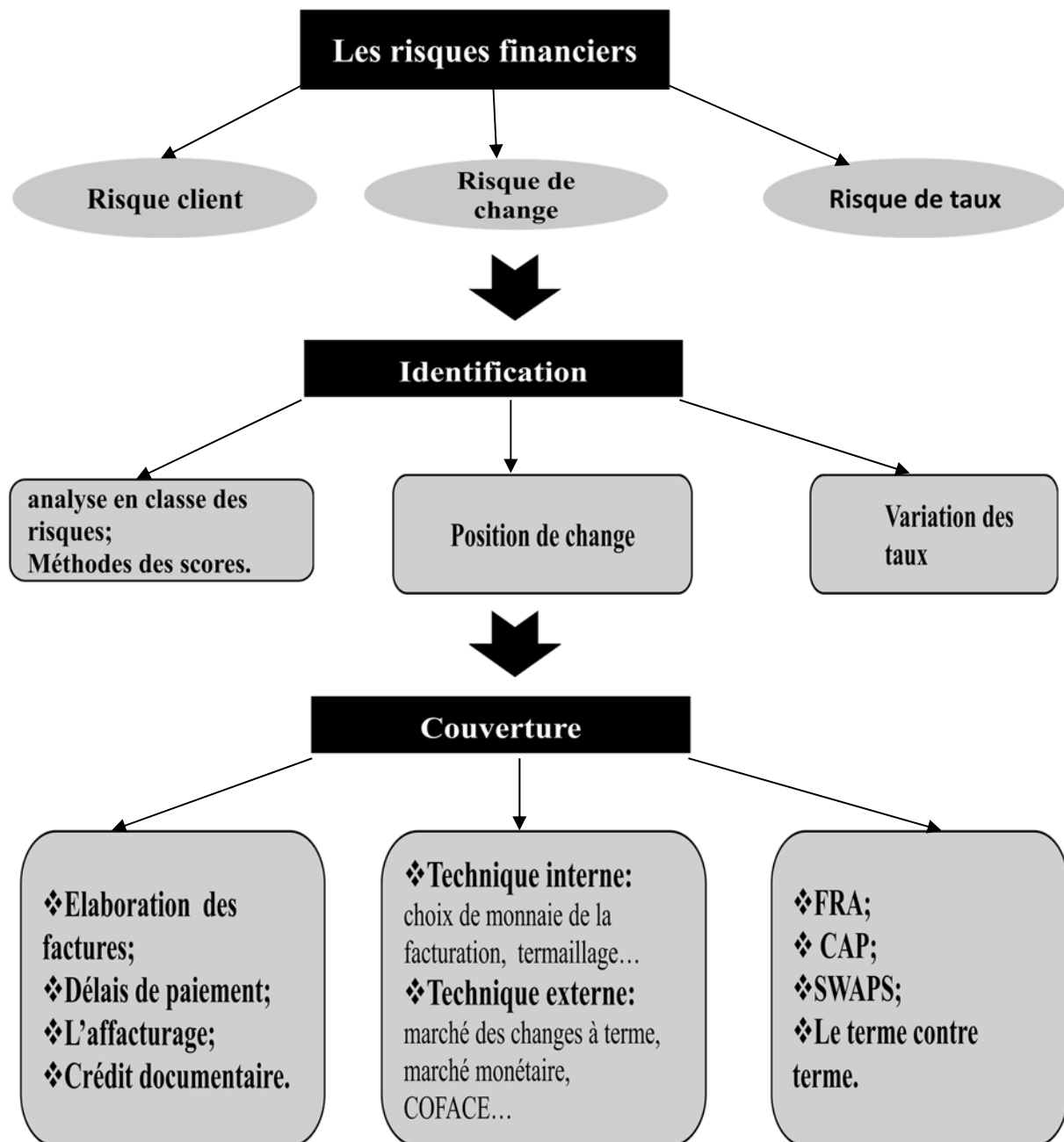
3.4.4 Le swap

Un swap est un contrat entre deux parties qui conviennent d'échanger des intérêts dans la même monnaie ou dans deux devises différentes sans pour autant procéder à un échange de capitaux. Les taux échangés peuvent être l'un fixe et l'autre variable ou bien l'un et l'autre variable. La durée d'un swap peut aller de quelques jours à dix ans des échéances correspondant souvent à des fins de mois civils pour une meilleure liquidité de marché ; des échéances intercalaires sont aussi utilisées sur ce marché de gré à gré.

Malgré la survenance imprévisible de ces risques financiers, les entreprises ont mis en place des moyens nécessaires afin de se protéger et de réduire les grands dangers qui peuvent mettre en péril sa situation financière.

³⁴LA BRUSLERIE Hubert, ELIEZ Catherine, Op, Cit., page 580.

Figure N°3 : Identification et couverture du risque financier



Source : Réalisé par nos soins.

Section 3 : L'impact du risque financier sur la trésorerie

« Le premier risque financier en présence, quelle que soit l'entreprise résulte d'un enjeu presque trivial mais qui n'en demeure pas moins essentiel. L'entreprise doit en permanence, disposer de la trésorerie nécessaire pour faire face à l'échéance qui se présente, telle qu'elle soit. C'est ce qu'on appelle le risque de trésorerie ou plus précisément, le risque d'illiquidité »³⁵. Si le risque se produit, l'entreprise doit faire face, surmonter les conséquences du risque ou disparaître.

Dans cette section, nous présenterons, d'abord, la provenance ainsi que l'impact du risque financier lié à la trésorerie, puis la présentation des différents risques liés aux flux de trésorerie en commerce international.

1 Origine du risque financier

Le risque financier engendre un certain nombre d'impacts réels qui sont de différentes natures et peuvent être répartis en trois grandes catégories :

- **Les conséquences d'ordre éthique**, regroupant les impacts sur lesquels l'entreprise peut avoir posé des objectifs correspondant à ses valeurs, par exemple sa volonté de ne pas tolérer d'accidents de travail graves ou de pollution irréversible pour son environnement ;
- **Les conséquences d'ordre économique**, regroupant les impacts qui vont perturber l'activité de l'entreprise, l'organisation de ses ressources et de ses processus, par exemple induire la perte d'un client, provoquer une perte de productivité, générer un conflit social, etc. ;
- **Les conséquences juridiques** qui, outre un volet financier liée aux amendes et pénalités, comportent de possibles interdictions d'exercer l'activité ou des aspects relatifs à la privatisation des droits et libertés des personnes responsables.

³⁵ DARSA Jean-David, Op. Cit., page 148.

2 Provenance du risque financier lié à la trésorerie

Le risque de rupture de trésorerie, constatant un risque d'illiquidité, peut être engendré par de nombreuses causes :

- Une mauvaise maîtrise du besoin en fonds de roulement(BFR) : un dérapage structurel des créances clients, un impayé ou un retard client significatif ;
- Un alourdissement majeur des stocks, un resserrement du crédit fournisseur ou des conditions jusqu'alors accordées au passif d'exploitation ;
- Une augmentation significative des délais de crédit clients consentis ;
- Une insuffisance structurelle dite « de haut de bilan » de l'entreprise liée à une sous-capitalisation chronique (absence de fonds propres), à une accumulation de pertes affectant les capitaux propres, à une incapacité ou à un refus d'endettement à long terme structurel ;
- Un fonds de roulement inférieur au besoin en fonds de roulement, dû à une combinaison des deux raisons précédentes, engendrant une dégradation de la situation de trésorerie nette structurelle de l'entreprise ;
- Une défaillance de position nette de trésorerie à un instant donné, liée à une mauvaise maîtrise de trésorerie prévisionnelle ;
- Une incapacité à déployer rapidement des solutions appropriées de soutien de financement à court terme ;
- Une incohérence dans l'élaboration des situations prévisionnelles de trésorerie ;
- Une erreur majeure de prévisions liées à l'activité, rendant caduque l'opportunité d'entrées de flux de ventes prévues ;
- Une dégradation des conditions d'exploitations de l'entreprise, impactant les niveaux d'activités réalisés et affectant de manière significative les volumes de facturation et d'encaissement du chiffre d'affaires.

L'entreprise développe son activité assez facilement. Son modèle stratégique est bien positionné, et sa commercialisation démontre toute son acuité. En conséquence, le chiffre d'affaires augmente vite, entraînant une croissance très rapide des besoins en fonds de roulement. Ils se trouvent insuffisamment compensés par les dettes fournisseur. Le BFR croît de manière exponentielle, décorrélé de la croissance du fonds de roulement de l'entreprise.

« La spirale de rupture de trésorerie s'enclenche, non sécurisée par un renforcement des éléments de haut de bilan qui permettraient de renforcer le fonds de roulement (dette à long terme, recapitalisation). Et l'entreprise court à sa perte, aveuglée par sa réussite commerciale (le chiffre d'affaires), sans se soucier de sa trésorerie jusqu'au point de rupture, ou le prêteur, qui n'accepte pas de prendre plus de risques que l'actionnaire, ne suit plus les besoins quotidiens de trésorerie »³⁶.

3 L'impact du risque financier lié à la trésorerie

L'incapacité pour l'entreprise à faire face à l'échéance de la dette ou du paiement exigible qui se présente entraîne la constatation effective de retards du paiement de la facture, mais surtout de constatation effective d'impayés. La multiplication d'impayés enregistrés et non régularisés dans les délais provoque la situation dite de « cessation des paiements ».

« La constatation de situation de cessation de paiement de l'entreprise entraîne l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'entreprise. Il s'agit donc d'un risque critique pour l'entreprise, compte tenu de sa sévérité »³⁷.

Au delà de la cessation des paiements, et d'une manière plus générale, l'incapacité d'honorer une dette à l'échéance entraînant des retards et/ou des impayés, fragilise en profondeur l'entreprise, qui se retrouve dès lors en situation de faiblesse absolue :

- vis-à-vis de ses fournisseurs qui pourront exiger le retour des marchandises ou des matières livrées, resserrer les conditions de livraisons, stopper les approvisionnements, augmenter significativement les conditions d'acquisitions;
- vis-à-vis des partenaires financiers qui pourront changer les conditions de financement octroyées, demander le remboursement anticipé des passifs en cours, suspendre leur engagements selon des règles précises du risque de rupture abusif de situation fragilisée;
- vis-à-vis des actionnaires et des salariés qui verront peut être leurs salaires versés avec retard compte tenu de la situation de trésorerie de l'entreprise.

³⁶ DARSA Jean-David, Op. Cit., page 148.

³⁷Idem ., page 150.

4 Risques liés aux flux de trésorerie en commerce international

Lorsque l'entreprise passe au commerce international, elle doit tenir compte des risques qui n'existaient pas ou dont l'incidence était moindre sur le marché national. Cet aspect est particulièrement important en ce qui a un trait aux flux de trésorerie et aux incidences que les décisions opérationnelles peuvent avoir sur ces derniers. Généralement, les flux de trésorerie en commerce international sont similaires aux flux de trésorerie sur le marché national sauf qu'ils sont assujettis à des défis additionnels, tels que les risques de change, les modalités de paiement de plus longue durée qui sont contraignantes sur le plan du fonds de roulement et les instruments de paiement inhabituels. Il faut donc faire preuve de plus de vigilance en matière d'atténuation des risques ce qui est habituellement nécessaire pour les opérations effectuées au pays.

Les flux de trésorerie correspondent aux différences entre les entrées et les sorties de fonds de l'entreprise pour une période de temps déterminée. L'examen des flux de trésorerie peut nous aider à évaluer la solidité et la résilience financière d'une entreprise. Cela permet d'analyser ses liquidités, c'est-à-dire l'encaisse dont elle dispose pour s'acquitter de ses obligations immédiates. Il peut servir à évaluer la qualité des revenus générés. Cet aspect est très important afin de déterminer la rentabilité réelle de l'entreprise. Si l'entreprise réalise des bénéfices mais qu'elle ne transforme pas ces sommes en liquidités, elle risque la faillite, même si elle est rentable. Cela peut sembler incorrect, mais une entreprise rentable peut très bien faire faillite parce qu'elle ne possède pas les liquidités nécessaires afin de payer ses dettes. Les flux de trésorerie disponibles sont un type particulier de flux de trésorerie. Ils correspondent aux flux de liquidités dont dispose une entreprise après avoir réglé tous ses frais et les versements périodiques alloués à sa dette, et affecté des sommes quelconques à des investissements.

À un instant donné, l'entreprise est incapable d'assurer en trésorerie l'exigibilité de la dette qui se présente et qui est due. L'entreprise est dite en situation d'illiquidité. Elle est confrontée à une rupture de trésorerie, étant dans l'impossibilité de faire face à l'engagement de sortie de trésorerie qui se présente à elle.

« Chaque étape du cycle commercial prend plus de temps en commerce international. Par conséquent, tous les risques décrits ci après peuvent être accentués par des problèmes de synchronisation des échéances, par exemple lorsqu'un client tarde à payer exactement au moment où l'entreprise doit régler un compte fournisseur. Ces problèmes de synchronisation des échéances peuvent être à l'origine de longues périodes de flux de trésorerie faibles ou

inexistants alors même que l'entreprise doit avoir accès à des fonds de roulement suffisants pour couvrir ses obligations. En l'absence de ces fonds, elle pourrait éprouver de sérieuses difficultés financières »³⁸.

4.1 Risque lié au paiement

Le risque lié au paiement peut constituer une menace en commerce international et découle souvent du manque d'informations sur la solvabilité de l'acheteur étranger. Afin d'atténuer ce risque, une entreprise doit être au courant des activités de ses partenaires commerciaux, s'ils sont en mesure de respecter leurs obligations, quand elle peut compter toucher l'argent qui lui est dû et quand elle pourra s'acquitter de ses obligations. Souvent, ces problèmes découlent des divergences entre les pratiques commerciales étrangères et nationales.

4.2 Pénalités contractuelles

Les pénalités pour livraison tardive sont communes dans les échanges internationaux et, si les délais de livraison ne sont pas respectés, cela peut coûter très cher pour l'entreprise. Ainsi, dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement, les pénalités peuvent être exigées non seulement à l'égard du retard de livraison des biens mais aussi à d'autres éléments dû au retard des documents exigés dans les contrats commerciaux d'une opération d'achat ou de vente. Ces pénalités peuvent faire disparaître la marge bénéficiaire, il est donc très important de comprendre les dispositions contractuelles en matière de retards de livraison et les incidences qu'elles peuvent avoir sur les flux de trésorerie si les choses tournent mal.

4.3 Risque lié au rendement

Ce type de risque peut découler de données inexactes sur certains fournisseurs étrangers, ce qui rend la relation avec eux difficile à gérer. S'approvisionner en biens ou en matière première dans des pays où les prix sont faibles ou en faire fabriquer dans ces pays peut être également plus risqué que prévu pour les flux de trésorerie. Des fonctions logistiques rigides et les coûts liés aux stocks et au transport sur ces marchés peuvent poser des difficultés, et par conséquent, bloquer les liquidités plus longtemps et, ainsi, restreindre encore davantage les flux de trésorerie.

³⁸ www.docplayer.fr. « La gestion des risques et des flux de trésorerie », consulté le 09/05/2019 à 11h02.

Dans les risques liés au rendement du fournisseur nous retrouvons, entre autres, ceux liés aux retards de livraison et ceux ayant trait à la mauvaise qualité. Ces facteurs peuvent également avoir un impact sur les liquidités. Ainsi, les retards de livraison peuvent donner lieu à des pénalités contractuelles alors que la mauvaise qualité peut entraîner des coûts de reconstruction élevés à l'étape de la fabrication, ou des réclamations inattendues au titre de la garantie ultérieurement.

4.4 Risque de change

Le risque de change peut se manifester lorsque les flux de trésorerie sont libellés dans plus d'une devise et que cette situation peut donner lieu à des pertes (ou gains) importants attribuables aux fluctuations des cours de change. Plusieurs entreprises actives au niveau du commerce international ne prennent pas la peine de se protéger contre le risque de change, bien que les répercussions puissent être graves si elles omettent de prendre ce type de précaution.

4.5 Risque lié à la conformité d'une opération

S'assurer de la conformité d'une opération consiste à prêter une attention particulière aux exigences douanières et réglementaires du marché visé. Cet aspect est important à toutes les étapes de l'opération puisqu'il faut se conformer aux exigences de conformité en place tout au long du processus. Un défaut de conformité peut donner lieu à d'importantes difficultés allant des retards de livraison jusqu'à l'imposition de pénalités et même d'accusations au criminel.

Les conséquences de la concrétisation du risque financier lié à la trésorerie sont donc multiples et potentiellement gravissimes pour l'organisation.

Conclusion du chapitre II

L'accroissement du volume des transactions à l'échelle internationale et l'insertion des entreprises dans un univers de grande instabilité où les transactions intègrent de fortes proportions de risques, sont autant de facteurs ayant impliqué l'exposition de plus en plus forte des entreprises aux différents risques.

Cette exposition qui ne se limite pas aux seules entreprises effectuant des échanges avec l'étranger, mais également celle exerçant seulement à l'intérieur d'un territoire donné, a développé le besoin des entreprises de se couvrir efficacement afin d'assurer leurs rentabilités et même leurs pérennités.

Ce besoin de couverture a rendu nécessaire la création par les marchés, des instruments financiers intéressants et variés, qui peuvent permettre aux entreprises de gérer de façon plus efficace les risques qu'elles encourent.

Chapitre 3

*Etude du risque
financier au sein
d'ÉLECTRO-
INDUSTRIES*

Chapitre III : Etude du risque financier au sein d'ELECTRO-INDUSTRIES

Introduction au chapitre III

La réflexion sur la gestion des risques financiers dans l'entreprise doit intégrer en son sein une dimension essentielle. L'entreprise doit prendre des risques par nature. Les savoir-faire différenciateurs des meilleurs acteurs des marchés économiques sont tous le fruit, à un moment ou à un autre, d'une démarche de prise de risque réussie. Et, surtout d'une acceptation du risque pris (et des éventuels moyens de les couvrir, partiellement ou totalement).

Après avoir présenté les éléments théoriques dans les deux chapitres précédents, nous allons étudier le risque financier au sein de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, où nous avons effectué notre stage pratique afin de cerner notre problématique.

Le choix du lieu de notre stage pratique est motivé par le fait qu'ELECTRO-INDUSTRIES est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des transformateurs de distributions et les moteurs électriques, occupant une place importante sur le marché national.

Dans ce chapitre, nous allons accompagner nos connaissances théoriques avec un cas pratique sur l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES « E.I ». L'objectif est de faire une étude sur le risque financier et cela à la base des documents comptables internes de l'entreprise (bilans, comptes de résultats, le tableau de flux de trésorerie et les fonctions scores).

Section1 : Présentation de l'entreprise ELECTO-INDUSTRIES

Avant d'entamer l'analyse financière sur l'ELECTRO-INDUSTRIES, nous allons d'abord présenter cette entreprise afin : de comprendre son historique, ses activités, sa clientèle et son organisation.

1 Généralités sur l'ELECTRO-INDUSTRIES

ELECTRO-INDUSTRIES est à la fois société par action (SPA) et une entreprise publique économique (EPE) au capital de 4.753.000.00 DA. Elle est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des transformateurs de distribution et les moteurs électriques monophasés et triphasés.

1.1 Historique de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES

« Avant 1999, l'entreprise était nommée « ENEL » (Entreprise Nationale des Industries Electrotechniques), créée en 1985. Cette dernière a été réalisée dans le cadre d'un contrat (produit en main) avec des partenaires allemands, en l'occurrence SIEMENS pour le produit et FRITZ WERNER pour l'engineering et la construction, l'infrastructure est réalisée par les entreprises algériennes ECOTEC, COSIDER et BATIMETAL »¹.

L'entreprise ENEL a deux principales unités de production. La première unité (transformateur) a commencé la production en 1985. La deuxième unité (moteur/alternateur) a commencé la production en 1986. Ces produits sont fabriqués sous la licence SIEMENS jusqu'en 1992.

Suite à la réorganisation du secteur industriel en Algérie (période allant de 1980 à 2000)², l'entreprise ENEL a changé de statut pour en devenir une entreprise nommée : « ELECTRO-INDUSTIES ». Cette dernière est spécialisée dans la fabrication et commercialisation des transformateurs et moteurs électriques, destinés essentiellement au marché local.

¹ <https://www.electro-industries.com> (rubrique historique), consulté 19/06/2019 à 13h19.

² Idem.

1.2 Les activités d'ELECTRO-INDUSTRIES

« Les produits fabriqués par « E.I » sont réalisés et contrôlés suivant les normes DIN/VDE (institut allemand des normes/ group allemand d'électricité) et sont conformes aux normes internationales et recommandations européennes (CEI) »³.

« En effet, toute la production de l'ELECTRO-INDUSTRIES est destinée essentiellement au marché local. Elle détient une part de marché importante qui atteint les 70 % »⁴.

L'entreprise « E.I » est divisée en trois (03) unités de production : unité de fabrication des moteurs électriques, unité de fabrication des transformateurs et l'unité prestations techniques.

1.2.1 Unité de fabrication des moteurs électriques :

Les moteurs électriques, basses tensions (BT), fabriqués par ELECTRO-INDUSTRIES sont du type asynchrone triphasé à une ou à deux vitesses. Ces moteurs sont monophasés à deux condensateurs (démarrage et permanent). Ils sont de construction fermée, à carcasse ventilée, en alliage d'aluminium et en fonte. Les rotors sont en court-circuit à simple et double cages d'écureuil, en aluminium pur (99,95%) pour les petites et moyennes puissances et en barres de cuivre et alliage de cuivre pour les grandes puissances⁵.

L'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES a une capacité théorique de production des moteurs de 60 000 U/an.

1.2.2 Unité de fabrication des transformateurs de distribution :

Les transformateurs d'ELECTRO-INDUSTRIES sont conformes en tous points aux recommandations de la CEI 60076, ainsi qu'à celles de la VDE 0532. Ils sont triphasés, du type extérieur et intérieur, respirant ou étanches à remplissage total avec bornes embrochables ou en porcelaines.

Les transformateurs sont de type immergé dans un diélectrique caloporteur minéral régi par la norme en CEI 60296 à refroidissement de type ONAN. La partie active est composée de deux enroulements MT et BT de forme cylindrique en cuivre électrolytique

³ Document interne de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, année 2018.

⁴ <https://www.electro-industries.com> (rubrique produit), consulté le 19/06/2019 à 13h25.

⁵ <https://www.electro-industries.com> (rubrique moteur), consulté le 19/06/2019 à 13h 40.

disposés concentriquement et montés sur un circuit magnétique de tôles à grains orientés et conçue pour un service continu à une fréquence de 50 HZ pour une altitude et une température ambiante ne dépassant 1000 m et 40°C.

L'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES a une capacité théorique de production des transformateurs de 5000 U/an.

1.2.3 Unité prestations techniques

ELECTRO-INDUSTRIES met à la disposition des entreprises une large gamme de prestations techniques telles que la réalisation des pièces et accessoires par injection aluminium, l'usinage, les analyses physiques et chimiques, le traitement thermique ...etc.

L'unité prestation technique dispose d'une longue expérience et d'un personnel qualifié afin de répondre à toutes exigences des clients.

1.3 Clientèle de l'ELECTRO-INDUSTRIES

ELECTRO-INDUSTRIES sise à la zone industrielle à la route nationale n°12 d'AZAZGA, travail principalement avec trois catégories de clientèle (SONELGAZ, les revendeurs et les particuliers).

1.3.1 SONELGAZ

SONELGAZ est une Entreprise Publique Economique, ses métiers de base assurent la production, le transport et la distribution de l'électricité et gaz. En effet, SONELGAZ et ELECTRO-INDUSTRIES signent des contrats de vente portant sur les transformateurs à grande capacité. D'où, L'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES réalise avec SONELGAZ un chiffre d'affaires record atteignant les 70% du total des ventes⁶.

⁶ Documents internes de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, année 2018.

1.3.2 Les revendeurs

Autrement dit, les commerçants. Ils achètent généralement les moteurs électriques, rarement les transformateurs, en vue de les revendre. Cependant, l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES réalise avec les commerçants une proportion importante qui atteint 20% du total des ventes⁷.

1.3.3 Les particuliers

Les particuliers achètent les produits en unité, généralement des moteurs à capacité minimum ou les pièces électriques (unité prestation). Ils occupent une proportion de 10% du total du chiffre d'affaires d'ELECTRO-INDUSTRIES⁸.

1.4 Fournisseurs d'ELECTRO-INDUSTRIES

ELECTRO-INDUSTRIES collabore avec plusieurs fournisseurs dans différents pays étrangers, nous citerons parmi eux quelques uns :

⁷ Documents internes de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, 2018.

⁸ Idem.

Tableau N° 6 : Fournisseurs d'ELECTRO-INDUSTRIES

Nom du fournisseur	Pays du fournisseur	Matières premières importées	Montant
PETROLIEUM	Inde	Huile pour transformateur	1 469 700 \$
VICENTE	Espagne	Cuivre plat et ronds isolé aux papiers	1 886 284,80 €
GONVARRI	Espagne	Tôle et bonde d'acier LAF	792 869 €
BARBERI	Italie	Traversé et isolateur pour transformateurs	567 496,40 €
ERGON	Belgique	Huile pour transformateur	1 220 000 \$
MKM	Allemagne	Méplat de cuivre	112 443 €
ASEMETALS	Belgique	Tôle magnétique à grain non orienté	489 540 €
ARIMEKS	Espagne	Pièce enfante pour moteur	439 813 €
FAMAX	France	Méplat du cuivre nu	140 064,27 €

Source : documents internes du service achats et approvisionnements 2018.

2 Organisation d'ELECTRO-INDUSTRIES

ELECTRO-INDUSTRIES est structurée en huit sous directions, chapeautées par une direction générale.

2.1 Présentation des différents centres d'ELECTRO-INDUSTRIES

À partir de l'année 2016, l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES a connu une nouvelle organisation plus pertinente qu'auparavant. Les avantages de cette réorganisation sont :

- La création d'une direction « Achat et approvisionnement » qui assure la gestion des achats pour tous les ateliers de production (moteurs et transformateurs). Avant 2016, chaque atelier a un service spécifique achat, ce qui présente une anomalie pour la gestion de la fonction approvisionnement ;
- La création d'une direction « marketing » qui a pour objectif de faire des publicités sur les produits (moteurs et transformateurs), de faire reconnaître la qualité, ciblage de la clientèle, étude de marché, etc.

La structure de la société ELECTRO-INDUSTRIES se divise comme suit :

2.1.1 La direction générale

À partir de 2016, la direction générale de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES comporte :

Six (6) assistants et six (6) directions (commerciale, ressources humaines, affaires juridiques, achat et approvisionnement, développement, finance et comptabilité). Et enfin, trois (3) unités de productions (prestations techniques, moteurs et transformateurs).

2.1.2 Les assistants

L'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES a plus précisément 6 assistants qui sont : secrétariat, sécurité interne, communication d'entreprise, contrôle de gestion, audit interne et qualité-hygiène-environnement. En effet, l'utilité de ses assistants est de faire transmettre rapidement l'information au supérieur hiérarchique (Directeur).

2.1.3 Direction des ressources humaines

Les ressources humaines d'ELECTRO-INDUSTRIES constituent un facteur de réussite déterminant. En effet, l'entreprise est organisée en structures fonctionnelles et opérationnelles en vue de garder une flexibilité importante pour répondre au mieux aux

fluctuations de l'environnement. « L'effectif de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES est de 900 agents »⁹, et se répartit comme suit :

- L'unité Transformateur occupe 412 employés vu l'importante demande sur les transformateurs ;
- L'unité Moteur avec un effectif de 227 employés. L'unité prestation technique occupe 110 employés ;
- Et enfin, la direction générale avec un effectif de 151 salariés.

2.1.4 Direction commerce et marketing

À partir de l'année 2016, la direction marketing est attachée à la direction générale. Elle occupe un poste clé au sein de l'entreprise.

Le rôle de cette direction est d'élaborer les plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, plan d'action, choix des axes publicitaires...), c'est-à-dire d'essayer d'en chercher les opérations destinées à développer la vente des moteurs électriques et transformateurs.

2.1.5 Direction achat et approvisionnement

La direction achat et approvisionnement définit la stratégie « achat » en collaboration avec la direction générale de l'entreprise. Le rôle de cette direction est de négocier les contrats d'achat et faire coordonner la chaîne logistique et les flux d'acheminement.

Les achats de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES sont principalement : le cuivre, la tôle magnétique et huiles. Ils s'effectuent soit au niveau local (marché algérien) au niveau international.

2.1.6 Direction juridique

La direction des affaires juridiques exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès de l'entreprise, et qui a un lien direct avec la direction générale de l'entreprise.

⁹ Documents internes de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, année 2018.

Son objectif est de veiller sur les textes législatifs et réglementaires, et de les coordonner face aux situations difficiles qui peuvent se répercuter sur l'entreprise (par exemple : client douteux n'ayant pas réglé sa dette depuis des années).

2.1.7 Direction finance et comptabilité

L'objectif de la direction finance et comptabilité est l'animation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités financières et comptables de l'entreprise. Autrement dit, elle s'occupe de l'enregistrement de tous les flux entrants et sortants de l'entreprise.

La direction finance et comptabilité d'ELECTRO-INDUSTRIES se divise en trois services : finance, comptabilité analytique et comptabilité générale¹⁰.

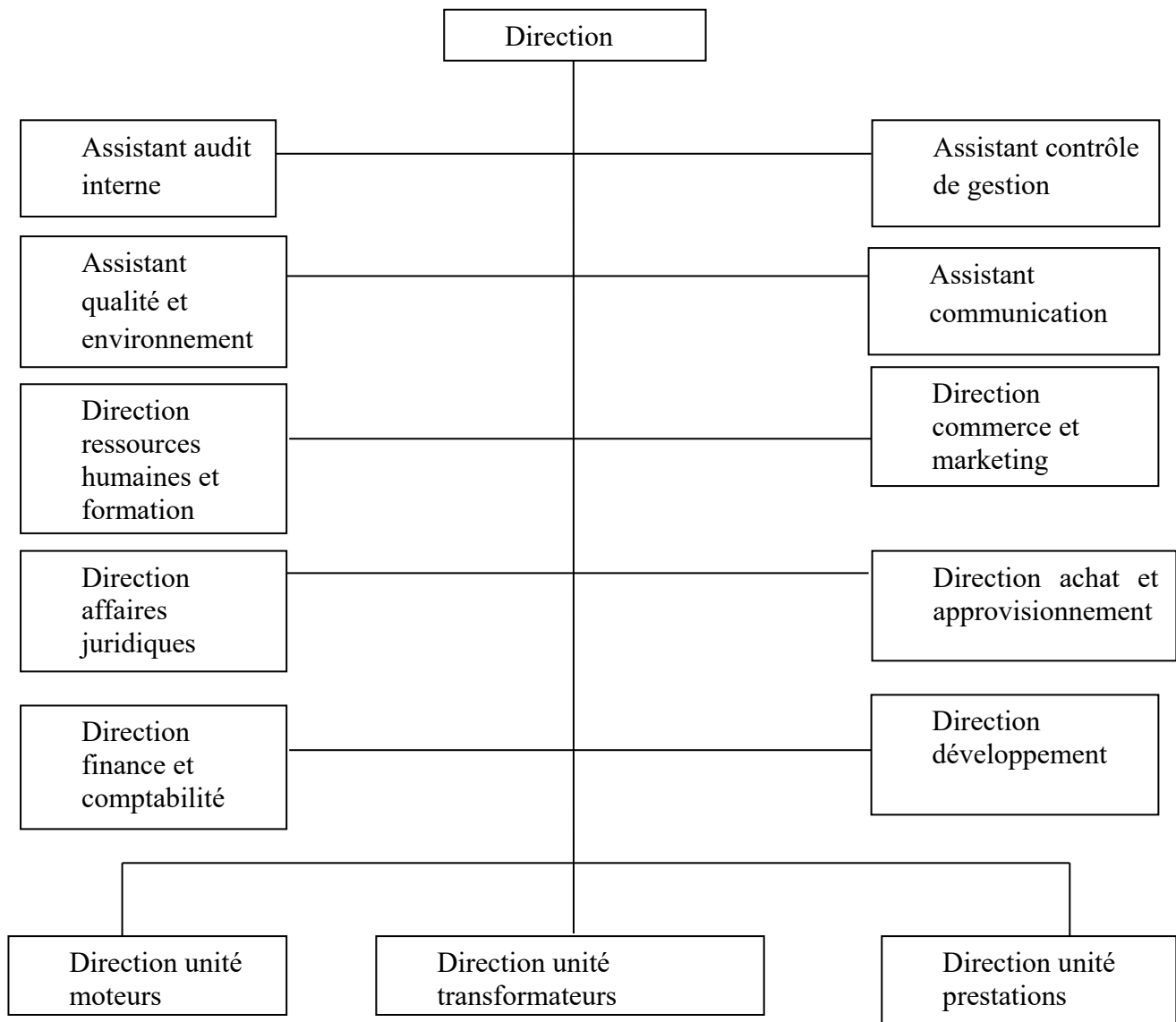
2.1.8 Direction développement

L'objectif principal de la direction développement est de chercher les activités nécessaires au développement des produits (transformateurs et moteurs). En effet, l'ELECTRO-INDUSTRIES dispose de ses propres laboratoires pour en évaluer les produits.

Dans ce qui suit, nous allons présenter l'organigramme d'ELECTRO-INDUSTRIES.

¹⁰ Documents interne de l'entreprise, service comptabilité et finance, année 2018.

Figure N° 4: Organigramme d'ELECTRO-INDUSTRIES (2018)



Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes d'E.I, 2018.

Section 2 : Etude d'une opération d'importation par le crédit documentaire

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, nous essayerons d'étudier le déroulement d'une opération d'importation des couteaux circulaires et bagues éjectrices auprès d'un fournisseur allemand par crédit documentaire, en étant le mode de paiement le plus sécurisé contre le risque financier.

1 Présentation du cas

La SPA ELECTRO-INDUTRIES est une entreprise industrielle dont la mission consiste à fabriquer et commercialiser des moteurs électriques et des transformateurs de distribution.

A cause d'un manque de matières premières au niveau local, ELECTRO-INDUSTRIES procède à l'importation des articles manquants de différents pays étrangers. Elle opte pour le paiement par crédit documentaire. Dans cette opération, interviennent les agents suivants :

- Le donneur d'ordre (acheteur / client) : EPE/ ELECTRO-INDUSTRIES/ SPA ; Algérie.
- La banque émettrice (banque de l'acheteur) : Banque Extérieure d'Algérie ;
- Le bénéficiaire (vendeur / fournisseur) : MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH, Allemagne ;
- La banque notificatrice (banque du vendeur) : DEUTSCH Bank AG, Allemagne.

2 Déroulement pratique du crédit documentaire

Le crédit documentaire se déroule en deux (02) phases : l'ouverture et la réalisation.

2.1 Première phase : l'ouverture du crédit documentaire

Nous allons présenter par un cas pratique le déroulement d'une opération d'importation des couteaux circulaires et des bagues éjectrices, auprès du fournisseur MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH, payable par le crédit documentaire. Il s'agira en particulier de montrer comment se réalise le contrat commercial entre l'entreprise

ELECTRO-INDUSTRIES et le fournisseur MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH, la demande d'ouverture, l'émission et la notification du crédit documentaire.

2.1.1 Présentation du contrat commercial

Il s'agit d'une entreprise ELECTRO-INDUSTRIES sise sur la route nationale N°12 AZAZAGA, Tizi-Ouzou, Algérie, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des moteurs électriques et des transformateurs de distribution. Elle a signé un contrat d'achat des matières premières (couteaux circulaires et bagues éjectrices) avec le fournisseur allemand (MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH, dont le siège est : D-42855 REMSCHEID, Allemagne).

Le contrat est signé le 29/06/2018 entre les deux parties qui stipule que :

- La livraison de cette marchandise doit se faire dans un délai de 20 semaines ;
- Le prix de la marchandise a été fixé à 34 980 € ;
- Lieux de prise en charge de la marchandise : un port de Hambourg ;
- Lieux de déchargement : port de Bejaïa ;
- Les conditions de règlement : paiement par crédit documentaire irrévocable et confirmé à 60 jours date de B/L ;
- L'incoterm utilisé : FOB (Free On Bord).

Après la réalisation du contrat entre les deux parties, ELECTRO-INDUSTRIES procède à la passation de la commande en adressant par retour une facture proforma (**voir annexe N °1**) qui comporte les éléments suivants :

- Nom du fournisseur : « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » ;
- Adresse du fournisseur : NEUENKAMPER STRABE 27-D-42855
REMSCHEID, Allemagne ;
- Nom du client : EPE/ ELECTRO-INDUSTRIES/ SPA ;
- Adresse du client : B.P.17 Route nationale N° 12 Azazga, Tizi Ouzou, Algérie.

ELECTRO-INDUSTRIES demande des couteaux circulaires et des bagues éjectrices, dont le prix unitaire est de 870 € pour les couteaux circulaires et 92 € pour les bagues éjectrices, ce qui donne un montant global de la facture de 34 980 €.

« MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » décide de choisir la banque « DEUTSCHE Bank AG » en tant que banque notificatrice du crédit documentaire. Les détails de cette banque sont les suivants :

- Nom : DEUTSCH Bank AG ;
- Adresse : Blumenstr.33 ;
- Code SWIFT : DEUT DE DW340 ;
- Numéro de compte : DE72 3407 0093 0538 0001 00.

Les termes de vente stipulent que la livraison se fasse depuis l'Allemagne par « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH », dans un délai de 20 semaines après la réception des documents de confirmation et du paiement. L'incoterm utilisé est le FOB. Le paiement se fait par crédit documentaire irrévocable et confirmé payable à 60 jours date de B/L.

2.1.2 Demande d'ouverture d'un crédit documentaire

Après la confirmation de la commande, « ELECTRO-INDUSTRIES » procède à l'ouverture d'un crédit documentaire.

L'article 63 de la loi de finances complémentaires 2009, stipule qu'une taxe de domiciliation est obligatoire sur les opérations d'importations de biens et services. Le tarif de la taxe est fixé à 0,03% du montant global de la facture proforma, minimum 20 000 DA. Son but est d'informer la Banque d'Algérie de l'opération d'importation.

Pour payer la taxe de domiciliation, les documents sont les suivants :

- **La demande de domiciliation (voir annexe N°2)**

La demande de domiciliation contient les éléments suivants :

- Nom et raison sociale : EPE/ ELECTRO-INDUSTRIES/ SPA ;
- Capital social : 4 753 000 000 DA ;
- Adresse : route nationale N° 12 BP 17 Azazga, Tizi Ouzou, Algérie ;
- Numéro de compte 00200034340446276756 ;
- Registre de commerce : 15/00-00428 ;

- Numéro d'identification fiscale : 099915180298802000 ;

Le dossier de domiciliation pour l'importation de la marchandise comprend les mentions suivantes :

- Désignation de la marchandise : Couteaux circulaires en acier et bagues éjectrices ;
- Montant : 34 980 € ;
- Code douanier : 82 08 10 30 00 ;
- Nom du fournisseur : MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH ;
- Mode de règlement : crédit documentaire ;
- Facture proforma N° :180688 du 29/06/2018 ;

Après avoir envoyé la demande de domiciliation, ELECTRO-INDUSTRIES attend une réponse (**voir annexe N°3**) de sa banque qui accepte ou non la domiciliation de l'opération.

- **La facture proforma (voir annexe N°1)**
- **La demande d'ouverture du crédit documentaire auprès de la Banque Extérieure d'Algérie (voir annexe N°4)**

Cette demande comprend les éléments suivants :

- Nom du donneur d'ordre : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA ;
- Nom du bénéficiaire : MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH ;
- Banque du bénéficiaire : DEUTSCHE Bank AG ;
- Montant de la facture : 34 980 € ;

Le paiement de l'opération se fait par crédit documentaire irrévocable et confirmé, dont la date de validité est le 30/06/2019.

Les documents exigés pour le fournisseur sont les suivants :

- 04 factures commerciales ;
- 02 originaux de connaissance ;
- 03 listes de colisages originales, cachetées et signées ;

- 01 copie d'EUR-1 remplie à la machine et visée à la douane ;
- 01 copie de certificat d'origine établie et signée par la chambre de commerce ;
- 01 original de certificat de conformité des marchandises livrées signé et cacheté.

Si les documents sont conformes, la BEA procède à l'ouverture du crédit documentaire, et transmet cette ouverture à « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH », par SWIFT en précisant toutes les conditions de réalisation et de paiement avec demande de confirmation du crédit documentaire.

2.1.3 Emission du crédit documentaire à la banque notificatrice

L'émission du crédit documentaire se fait par SWIFT (**voir annexe N°5**). A partir de cette annexe, nous tirons les éléments essentiels suivants :

Le message SWIFT comporte des détails sur les deux parties intervenantes dans l'opération d'importation. Il comprend des informations liées au moyen de paiement (le crédit documentaire dans ce cas), elle que sa forme, son numéro et sa date de validité. Il présente aussi le montant de la marchandise et les conditions de son expédition, ainsi que d'autres conditions relatives au paiement, dont l'assurance et les charges qu'engendre l'opération. Il contient également certains documents qu'ELECTRO-INDUSTRIES exige à son fournisseur « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH ».

2.1.4 Notification du crédit documentaire

« DEUTSCHE Bank AG », la banque du fournisseur, notifie cette ouverture à son client « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » et peut y ajouter sa confirmation.

2.2 Deuxième phase : Réalisation du crédit documentaire

La phase d'ouverture se termine par la notification du crédit documentaire par la banque du fournisseur. Nous procédons donc à sa réalisation. Dans cette phase, nous allons expliquer comment se fait l'expédition de la marchandise, ainsi que la circulation des documents pour effectuer, enfin, le paiement.

2.2.1 Expédition de la marchandise

En respectant les conditions et la date limite d'expédition stipulées dans le crédit, « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » procède à l'expédition des marchandises selon le mode de transport et l'incoterm prévu au contrat qui est mentionné dans le crédit.

2.2.2 Remise des documents à la banque notificatrice

Le fournisseur « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH », collecte les documents mentionnés dans le crédit documentaire et les présente à sa banque « DEUTSCHE Bank AG ».

2.2.3 Règlement par DEUTSCHE Bank AG

« DEUTSCHE Bank AG », la banque du fournisseur, vérifie les documents, et en cas de conformité avec les termes et conditions de crédit, elle crédite le compte de « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » en déduisant des frais.

2.2.4 Envoie des documents à la banque émettrice

« DEUTSCHE Bank AG » transmet à son tour les documents à la B.E.A par courrier rapide. Les documents sont les suivants :

- Facture commerciale (04 exemplaires) (**voir annexe N°6**) :
 - Expéditeur : « MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH » ;
 - Destinataire : EPE/ ELECTRO-INUSTRIES/ SPA ;
 - Port d'embarquement : Hambourg ;
 - Port de débarquement : Bejaïa ;
 - Terme de paiement : crédit documentaire à 59 jours date de B/L ;
 - Terme de vente : FOB, port Hambourg, Allemagne ;
 - Description de la marchandise : couteaux circulaires en acier et bagues éjectrices ;
 - Facture proforma N° 180688 du 29/06/2018 ;
 - Quantités : (34) couteaux circulaires, (60) bagues éjectrices ;
 - Prix unitaire : couteau circulaire : 870,00 €, bague éjectrice : 90,00 € ;

- Total : 34 980,00 € ;
- Liste de colisage (03 originales) ;
- Certificat de garantie (01 exemplaire) ;
- Certificat de conformité (01 original) ;
- Certificat d'origine (01 exemplaire) ;
- 02 originaux de connaissance.

2.2.5 Envoi des documents au client

Après examen des documents, la B.E.A envoie l'ensemble des documents à ELECTRO-INDUSTRIES. Cette dernière transmet ces documents au transitaire pour procéder au dédouanement de la marchandise et l'établissement de la déclaration douanière D10 (**voir annexe N°7**) qui comporte les éléments suivants :

- Importateur : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA ;
- NIF : 099915004280099 ;
- Fournisseur : MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH ;
- Déclarant : transit ELECTRO-INDUSTRIE SPA BP 17 RN N : 12 AZAZGA, Tizi Ouzou, Algérie ;
- Description tarif douanier : lames pour machines-outils à découper les métaux ;
- Désignation des marchandises : couteaux circulaires, bagues éjectrices ;
- Montant total de la facture : 34 980,00 € ;
- Taux de change : 135,34420 ;
- Valeur en DA : 4 769 748,00 DA ;
- Domiciliation bancaire : 150/301/2018/3/10/00018/EUR ;
- Taxes comprises :
 1. Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 915 314,00 DA ;
 2. Autres taxes : 48 897,00 DA.

2.2.6 Débit du compte d'ELECTRO-INDUSTRIES

La Banque Extérieur d'Algérie établie un avis de débit (**voir annexe N°8**) indiquant qu'elle va passer au débit du compte d'ELECTRO-INDUSTRIES. L'avis de débit contient les éléments suivants :

- Agence : BEA Tizi-Ouzou ;
- Client : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA ;
- N° de compte client : 3404462767-56 ;
- Type : CREDOC par paiement différé ;
- Date : 06/03/2019 ;
- Dossier : ICD18000004 ;
- Monnaie : Dinar algérien ;
- Montant de la devise : 34 980,00 € ;
- Cours : 134,7983000 ;
- Règlement import : 4 715 244,53 DA ;
- Frais et taxes : 19 638,99 DA ;
- Total à débiter : 4 734 883,52 DA.

2.2.7 Remboursement de la banque émettrice

Parallèlement, DEUTSCHE Bank AG, la banque du fournisseur, se fait rembourser par la Banque Extérieur d'Algérie.

Le choix de l'utilisation de la technique du crédit documentaire par ELECTRO-INDUSTRIES lui offre, donc, l'avantage d'un déroulement efficace et sécurisé, qui lui assurera la garantie de l'expédition de sa marchandise et le respect du délai prévu.

Section 3 : La gestion du risque financier au sein de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES

Après avoir présenté notre organisme d'accueil et le déroulement d'une opération d'importation, nous procéderons dans ce qui suit, à la collecte des données et aux constats des modalités d'exposition de l'entreprise aux risques financiers ainsi que sa réaction à l'encontre de ce dernier.

1 L'appréciation du risque de change de l'entreprise

Comme toute entreprise au niveau international, ELECTRO-INDUSTRIES effectue des opérations au-delà des frontières du pays, ces opérations libellées, bien entendu en des monnaies autres que le Dinar Algérien, consiste en des importations de matières premières issues de la politique d'approvisionnement de l'entreprise.

Cependant, il y a lieu de signaler que la politique d'achat de l'entreprise est orientée vers la réduction des coûts. Cet effort de réduction est, néanmoins, annihilé par l'effet de la dévaluation de la monnaie nationale.

1.1 Opérations affectées par le risque de change dans l'entreprise

Comme vu précédemment, l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIES est une entreprise qui effectue un nombre considérable d'opérations avec l'étranger qui consistent dans leurs majorités en des importations de matières premières et d'autres fournitures, libellées bien entendu dans d'autres monnaies autres que le Dinar Algérien, ce qui l'expose directement au souci du risque de change engendré par la variation du taux de cours de change entre le moment de passation du contrat et le paiement de la facture.

Donc, pour mieux démontrer l'exposition de l'entreprise à ce type de risque, nous allons nous appuyer sur quelques exemples de contrats d'importation de matières premières qui proviennent de différents pays et facturés dans différentes monnaies.

1.1.1 Exemple 1

En date du 02/12/2014, ELECTRO-INDUSTRIES a passé une commande d'achat en importation pour le fournisseur « Vicente Torns » (Espagne), de fils plats et ronds isolés aux papiers, dont les quantités et les prix sont les suivants :

Tableau N° 7 : commande d'achat du 02/12/2014 des fils plats et ronds isolés aux papiers

Code d'activité	Désignation de la spécification	U.M	Quantité	Prix unitaire €	Montant total €
105502	Fils plats et ronds isolés aux papiers	KG	37 481	3,330369	124 825,56

Source : Réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise E.I, 2014.

Les informations concernant l'opération d'importation sont comme suit :

- Le paiement doit être effectué par remise documentaire ;
- La livraison doit s'effectuer un mois après la réception du bon de commande ;
- La marchandise ainsi que la facture ont été reçues le 07/02/2015. Ce qui a conduit l'entreprise à ouvrir une remise documentaire par acceptation auprès de la BEA à partir du 04/03/2015 ;
- Le taux de change du jour de passation du bon de commande N °2014.2.046 était de 1€ =135 ,54210 DA :

Tableau N° 8 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€ = 135,54210 DA

Désignation	Quantité	Prix unitaire €	Montant €	Taux du jour	Montant en DA
Fils plats et ronds isolés aux papiers	37 481	3,330369	124 825,56	135,54210	16 919 118,536

Source : réalisés par nos soins à partir des documents internes de l'entreprise E.I, 2014.

- Le Taux de change au 12/03/2015 jour du règlement de la facture était de 1€ =134,194900 DA :

Tableau N° 9 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€= 134,194900 DA

Désignation	Quantité	Prix unitaire €	Montant €	Taux du jour	Montant en DA
Fils plats et ronds isolés aux papiers	37 481	3,330369	124 825,56	134,194900	16 750 953,5416

Source : Réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise E.I, 2014.

- La facturation (l'enregistrement comptable) le jour de paiement, le 04/03/2015 était comme suit :

Tableau N ° 10 : Comptabilisation de l'opération d'importation du 02/12/2014

Comptes		Libellé d l'opération	Montants	
Débiter	Créditer		Débit	Crédit
401390/530252		Règlement facture N°4962	16 919 118,54	
627550		Vicente Espagne	61 128,41	
445660		Commission / crédit	11 614,40	
	512043	TVA déductible		16 823 696,35
	766100	Banque		168 165
		Gain de change		

Source : document interne du service comptabilité générale, 2014.

1.1.2 Exemple N°2 :

L'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES achète en date du 29/07/2015, une quantité de 76 306 de fils plats et ronds isolés aux papiers auprès de l'espagnole Vincent Torns, les pris sont comme suit :

Tableau N°11 : Commande d'achat du 29/07/2015 des fils plats et ronds isolés aux papiers

Désignation	Quantité	Prix unitaire €	Montant €
Fils plats et ronds isolés aux papiers	76 306	0,002768	211 225,43

Source : Réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise, 2015.

Les informations concernant cette opération sont comme suit :

- Le paiement doit être effectué par remise documentaire ;
- La livraison doit s'effectuer un mois après l'élaboration du contrat ;
- La marchandise ainsi que la facture ont été reçus le 11/09/2015. Ce qui a conduit l'entreprise à ouvrir une remise documentaire par acceptation auprès de la BEA à partir du 30/09/2015 ;
- Le taux de change du jour de passation de la commande était de 1€=135,06610 DA :

Tableau N° 12 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€= 135,06610 DA

Désignation	Quantité	Prix unitaire €	Montant €	Taux du jour	Montant DA
Fils plats et ronds isolés aux papiers	76 306	0,002768	211 225,43	135,06610	28 529 395,05

Source : Réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise E.I, 2015.

- Le taux de change au 07/10/2015, jour du règlement de la facture était de 1€=135,4660000 DA :

Tableau N°13 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€= 135,4660000 DA

Désignation	Quantité	Prix unitaire €	Montant €	Taux du jour	Montant DA
Fils plats et ronds isolés aux papiers	76 306	0,002768	211 225,43	135,4660000	28 613 864,1003

Source : Réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise E.I, 2015.

- La facturation (l'enregistrement comptable) le jour de paiement, le 07/10/2015 était comme suit :

Tableau N° 14 : Comptabilisation de l'opération d'importation du 29/07/2015

Comptes		Libellé de l'opération	Montants	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
401390/530252		Règlement facture N° 4937	28 529 395,05	
666000		Vicent Torns Espagne		
627550		Perte de change	84 469,05	
445660		Commission/crédit	102 648,66	
		TVA déductible	19 503,25	
	512043	Banque		28 736 016,01

Source : document interne du service comptabilité générale, 2015.

1.2 Analyse et interprétation des résultats

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'expliquer les résultats des deux exemples précédents.

1.2.1 Interprétation des résultats de l'exemple 1

ELECTRO-INDUSTRIES a enregistré une variation du taux de change, qui est passé de 1€ =135,54210 DA au moment de la passation de la commande à 1€=134,19490000 DA au moment du paiement de la facture. Ce qui lui à procuré un gain de change de :

169 919 118,536 - 16 750 953,5416 = +168 165 DA.

Donc, au lieu que l'entreprise paye 169 919 118,536 DA, montant calculé avec le cours de change de 135, 54210 DA, elle paye uniquement 16 750 953,5416 DA qui est calculé avec le cours de 134,1949000 DA.

L'entreprise dans ce cas, va enregistrer ce résultat engendré par l'opération d'importation dans la rubrique des résultats financiers dans le compte produits financiers (C/76) et précisément dans le **sous compte 766 : Gain de change**. Ce qui va influencer positivement son résultat financier, donc finalement, la dévaluation de l'euro par rapport au dinar est une évolution favorable pour l'entreprise.

1.2.2 Interprétation des résultats de l'exemple 2

On constate une réévaluation de l'euro par rapport au dinar qui est passé d'un cours de change de 1 € = 135,06610 DA au moment de passation du contrat d'importation à un cours de change de 1 € = 135,4660000 DA au moment de règlement de la facture. Ce qui a engendré une perte de change pour l'entreprise de l'ordre de :

28 529 395,05 - 28 613 864,1003 = - 84 469,05 DA.

L'entreprise, au lieu de payer un montant de payer un montant de 28 529 395,05 DA qui est calculé avec le cours de 135,06610 DA lors de la passation de la commande, elle paie un montant de 28 613 864,1003 DA, calculé avec le cours du jour du règlement qui est de 135,4660000 DA.

Cette perte est enregistrée par l'entreprise dans le compte de charges financières (C/66) et précisément dans le **sous compte 666 : perte de change**. Ce qui va influencer négativement son résultat financier.

Donc, dans cet exemple, la réévaluation de l'euro par rapport au dinar est une évolution défavorable pour l'entreprise qui réduira aussi son résultat de l'exercice.

1.3 Evaluation du risque de change au niveau de l'entreprise E.I

La mesure de risque de change au niveau d'ELECTOR-INDUSTRIES est négligée malgré tout l'impact que cela peut avoir sur ses résultats et également sur sa valeur en général. Cependant, nous tenterons, dans ce qui s'en suivra de calculer et d'analyser la position de change de l'entreprise allant du mois de mars jusqu'au mois d'octobre de l'année 2017. Avant d'entamer notre travail, « il y a lieu de noter que « l'E.I » est une entreprise uniquement importatrice, puisque ses importations, constituées dans leurs

majorités de matières premières, ont atteint 95% des achats au cours de l'année 2017, d'un autre côté, les exportations sont nulles au cours de la même année ». ¹¹

1.3.1 La position de change d'ELECTRO-INDUSTRIE

Après avoir constaté l'ensemble des engagements « d'E.I » sur remise documentaire, sachant qu'en face de ses dettes il n'y a aucune créance en devise à signaler, la position de change globale peut être présentée comme suit :

Tableau N°15 : La position de change globale d'ELECTRO-INDUSTRIES

Libellés des opérations	Montant en devise	Cours lors de l'opération	Valorisation en DZD
AVOIRS			
Créances détenues sur des tiers	00,00	00,00	00,00
Dépôts ou prêt en devise	00,00	00,00	00,00
Achat à termes	00,00	00,00	00,00
(a) Total avoirs valorisés au cours moyens	00,00	00,00	00,00
ENGAGEMENTS			
Dettes fournisseurs	-	-	428 598 602,1
Emprunts en devise	00,00	00,00	00,00
Vente à terme	00,00	00,00	00,00
(b) Total engagements valorisés au cours moyen	-	-	428 598 602,1
(a) - (b) position nette	-	-	- 428 598 602,1

Source : élaboré par nos soins à partir des documents internes du service finance, 2017.

¹¹ Documents internes de l'entreprise d'E.I du service achats et approvisionnements, 2017.

Nous constatons donc une position de change globale ouverte courte pour « l'E.I » au cours de l'année 2017, de l'ordre de 428 598 602,1 DA, sachant que l'entreprise est uniquement importatrice, donc, elle n'a que des engagements en devise étrangère.

1.3.2 L'impact de la variation des cours

L'impact de la fluctuation du cours de la devise étrangère sur le résultat financier de l'entreprise diffère selon la position de change. Et dans le cas de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, la position de change est courte ce qui expose la société à deux possibilités :

- Une baisse du taux de change au moment de règlement de la facture, entrainera un gain de change pour l'entreprise, car elle payera un montant moins que celui prévu initialement (comme le cas de l'exemple 1 lorsque le cours de change de l'euro est passé de 135, 54210 DA à 134,194900 DA).
- Une hausse du taux de change le jour du règlement de la dette de l'entreprise va engendrer une perte de change pour l'entreprise, car le montant qu'elle devra payer à ce jour est plus important que celui prévu initialement (comme c'est le cas dans l'exemple 2 où nous avons assistés à une évolution du taux de l'euro de 135,06610 DA à 135,466000 DA). Et c'est là que réside le risque que l'entreprise encourt (voir ses résultats diminuer en raison d'une évolution défavorable des cours de change).

2 L'appréciation du risque de taux d'intérêt dans l'entreprise « E.I »

Pour apprécier le degré du risque de taux d'intérêt, il est nécessaire de faire une étude sur les emprunts réalisés par l'E.I.

De ce fait, pour des raisons de confidentialité, l'entreprise E.I nous a confié des données relatives à un seul emprunt qu'elle a contracté en 2013, auprès de la Banque Extérieure d'Algérie. L'emprunt est caractérisé par :

- Montant de l'emprunt : 13 334 000 ,00 DA ;
- Durée de crédit : 15 ans ;
- Nombre d'échéance : 16 ;
- Différé : 07 ans ;
- Taux d'intérêt : 3.5 % ;
- Date de mise en place : 21/03/2013 ;

- Date de première échéance : 21/09/2020 ;
- Date de la dernière échéance : 21/03/2028 ;
- Mode de remboursement : amortissement constant ;
- Périodicité semestrielle.

Le tableau de remboursement de l'emprunt se présente comme suit :

Tableau N°16 : Tableau de remboursement de l'emprunt selon le mode « amortissement constant »

Echéance	Date d'échéance	Capital restant du	Amortissement	Intérêt	Annuité
1	21/09/2020	13 334 000,00	833 375,00	233 345,00	1 066 720,00
2	21/03/2021	12 500 625,00	833 375,00	218 760,94	1 052 135,94
3	21/09/2021	11 667 250,00	833 375,00	204 176,88	1 037 551,88
4	21/03/2022	10 833 875,00	833 375,00	189 592,81	1 022 967,81
5	21/09/2022	10 000 500,00	833 375,00	175 008,75	1 008 383,75
6	21/03/2023	9 167 125,00	833 375,00	160 424,69	993 799,69
7	21/09/2023	8 333 750,00	833 375,00	145 840,63	979 215,63
8	21/03/2024	7 500 375,00	833 375,00	131 256,56	964 631,56
9	21/09/2024	6 667 000,00	833 375,00	116 672,50	950 047,50
10	21/03/2025	5 833 625,00	833 375,00	102 088,44	935 463,44
11	21/09/2025	5 000 250,00	833 375,00	87 504,38	920 879,38
12	21/03/2026	4 166 875,00	833 375,00	72 920,31	906 295,31
13	21/09/2026	3 333 500,00	833 375,00	58 336,25	891 711,25
14	21/03/2027	2 500 125,00	833 375,00	43 752,19	877 127,19
15	21/09/2027	1 666 750,00	833 375,00	29 168,13	862 543,13
16	21/03/2028	833 375 ,00	833 375,00	14 584,06	847 959,06
Totaux		-	13 334 000	1 983 432,50	15 317 432,52

Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes à l'entreprise « E.I ».

Selon le tableau ci-dessus, nous constatons que l'entreprise « E.I » supporte un montant de 15 317 432,52 DA, dont un coût de 1 983 432,50 DA comme charges financières.

Pour pouvoir mesurer le risque lié au taux, nous allons présenter une simulation du même montant de l'emprunt en modifiant le mode de remboursement, et nous avons opté pour le mode in fine.

Tableau N°17: Tableau de remboursement de l'emprunt selon le mode « in fine »

Echéance	Date d'échéance	Capital restant du	Amortissement	Intérêts	Annuité
1	21/09/2020	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
2	21/03/2021	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
3	21/09/2021	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
4	21/03/2022	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
5	21/09/2022	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
6	21/03/2023	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
7	21/09/2023	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
8	21/03/2024	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
9	21/09/2024	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
10	21/03/2025	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
11	21/09/2025	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
12	21/03/2026	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
13	21/09/2026	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
14	21/03/2027	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
15	21/09/2027	13 334 000	0	233 345,00	233 345,00
16	21/03/2028	13 334 000	13 334 000	233 345,00	233 345,00
Totaux		-	13 334 000	3 733 520	17 067 520

Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes de l'entreprise « E.I ».

A travers ce tableau, nous remarquons que l'entreprise supporte une somme de 17 067 520 DA, dont un montant de 3 733 520 DA comme charges financières.

2.1 Interprétations des résultats des tableaux

Le choix du mode de remboursement de l'emprunt a un impact important sur le résultat financier de l'entreprise. Dans le cas d'ELECTRO-INDUSTRIES, la BEA a privilégié l'entreprise « E.I » en lui offrant un mode de remboursement plus avantageux en matière de coûts qui est le mode « amortissement constant », car le montant qu'elle a payé (1 983 432.50 DA) comme charges financières est moins important que celui qu'elle

devait payer si elle avait opté pour le mode de remboursement « in fine » (3 733 520 DA), ce qui va procurer un gain de : $3\,733\,520 - 1\,983\,432 = + 1\,750\,088$ DA.

Ainsi, dans ce cas le risque de taux, que l'entreprise encourt, réside dans le changement du mode de remboursement de l'emprunt.

3 Appréciation du risque client dans l'entreprise « E.I »

L'évaluation du risque client dans ELECTRO-INDUSTRIES se fera à partir des fonctions scores présentés dans le deuxième chapitre, à savoir la fonction score d'Altman qui est la plus adéquate à notre étude de cas en termes de disponibilité d'information, qui nous a permis d'apprécier le risque de défaillance au sein de cette entreprise.

3.1 Application de la fonction score d'Altman

La fonction score d'Altman se présente comme suit :

$$Z = 1,2 R1 + 1,4 R2 + 3,3 R3 + 0,6 R4 + 0,9 R5$$

Le résultat obtenu est interprété comme suit :

Si $Z < 2,675$, l'entreprise est considérée comme défaillante ;

Si $Z > 2,675$, l'entreprise est considérée comme saine.

Les résultats obtenus suite à l'étude du risque client selon la fonction score d'Altman sont les suivants :

Tableau N°18 : Les éléments de calculs de la fonction d'Altman

Désignation	2013	2014	2015
FRN (DA)	2612807025	3946627151,93	4549617558,84
Passif total (DA)	7 713240904,83	7852300561,15	8136845157,74
$R1 = \frac{FRN}{passif\ total}$	0,339	0,503	0,559
Réserve (DA)	1513488704,14	1829093645,31	1948790542,50
$R2 = \frac{réserves}{passif\ total}$	0,196	0,233	0,240
EBE (DA)	486827464,81	466832706,27	4223775535,30
$R3 = \frac{EBE}{total\ bilan}$	0,063	0,059	0,519
Fonds propres (DA)	6694913645,31	6803080542,50	6996528845,01
$R4 = \frac{fonds\ propres}{passif\ total}$	0,868	0,866	0,860
Chiffre d'affaires (DA)	3087003982,29	1695823596,17	3990607818,37
$R5 = \frac{chiffre\ d'affaires}{total\ bilan}$	0,400	0,216	0,494

Source : réalisé par nos soins à partir des états financiers d'E.I.

Tableau N°19 : Evaluation du risque client de l'entreprise « E.I » à partir de la fonction score d'Altman

Désignation	2013	2014	2015
1,2 R₁	0,406	0,603	0,671
1,4R₂	0,275	0,326	0,335
3,3 R₃	0,208	0,196	1,712
0,6R₄	0,521	0,520	0,516
0,9R₅	0,360	0,194	0,445
Z = 1,2 R₁ + 1,4 R₂ + 3,3 R₃ + 0,6 R₄ + 0,9 R₅	1,770	1,839	4,174

Source : réalisé par nos soins à partir des états financiers d'E.I.

Les résultats obtenus en 2013, 2014 et 2015 sont respectivement : $Z_{2013}=1,770$, $Z_{2014}=1,839$ et $Z_{2015}=4,174$. Dans les deux premières années, les résultats sont inférieurs à 2,675, donc l'entreprise E.I est considérée comme défailtante, mais la situation de l'entreprise s'est améliorée durant l'année 2015 avec un résultat de 4,174 ce qui veut dire que l'entreprise est saine, et cela est expliqué par l'accroissement des ventes, plus précisément le retour du principal client SONELGAZ.

Après avoir présenté les différents risques auxquels est exposée l'entreprise E.I, nous tenterons dans ce qui suit de vérifier l'impact de ces risques sur la trésorerie de l'entreprise.

4 L'impact du risque financier sur la trésorerie d'ELECTRO-INDUSTRIES

Dans cette partie, nous allons évaluer l'équilibre financier d'ELECTRO-INDUSTRIES par les indicateurs d'équilibre financier (FRN, BFR, TN) afin d'apprécier l'impact du risque financier sur l'évolution de la trésorerie.

4.1 Analyse par les indicateurs d'équilibre financier

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresser à trois indicateurs essentiels qui sont : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

4.1.1 Le fonds de roulement net FRN

On peut calculer le fonds de roulement net selon deux méthodes :

4.1.1.1 Calcul du FRN par le haut du bilan

Le fonds de roulement net = capitaux permanent – actifs immobilisé

Tableau N°20 : Calcul du FRN par le haut du bilan

Désignation	2013	2014	2015
Capitaux permanent	7 235 892 071,41	7 389 285 742,99	7 555 327 876,99
Actifs immobilisés	3 765 121 896,41	3 442 658 591,06	3 005 710 318,15
FRN	3 470 770 175	3 946 627 151,93	4 549 617 558,84

Source : élaboré par nos soins à partir des documents internes de l'entreprise.

4.1.1.2 Calcul du FRN par le bas du bilan

Le fonds de roulement net = actif circulant – dettes à court terme

Tableau N°21 : Calcul du FRN par le bas du bilan

Désignation	2013	2014	2015
Actif circulant	3 948 119 008,42	4 409 641 970,09	5 131 134 839,59
Dettes à court terme	477 348 833,42	463 014 818,16	581 517 280,75
FRN	3 470 770 175	3 946 627 151,93	4 549 617 558,84

Source : élaboré par nos soins à partir des documents interne de l'entreprise.

ELECTRO-INDUSTRIES a dégagé un FRN croissant durant les trois années d'exercices, ce qui signifie que l'entreprise a financé ses actifs immobilisés tout en générant des excédents de ressources stables qui serviront pour le financement de son cycle d'exploitation et les autres besoins de financement à court terme.

4.1.2 Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement exprime les besoins de financement générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise. Il se calcule comme suit :

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - \text{DCT}$$

Tableau N° 22: Calcul du besoin en fonds de roulement

Désignation	2013	2014	2015
VE	2 406 392 669,59	3 016 177 570,64	1 995 236 563,19
VR	858 821 964,86	668 169 669,82	1 476 194 091,44
DCT	477 348 833,42	463 014 818,16	581 517 280,75
BFR	2 787 865 801,03	3 221 332 422	2 889 913 373,88

Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes de l'entreprise.

A partir de ce tableau, nous remarquons que le besoin en fonds de roulement d'ELECTRO-INDUSTRIES est positif pendant les trois années soit de 2 787 865 801,03 DA en 2013, 3 221 332 422 DA en 2014 et de 2 889 913 373,88 DA en 2015. Ce qui signifie que les ressources cycliques, autrement dit, la valeur des emplois cycliques est supérieure à la valeur des ressources cycliques.

4.1.3 Trésorerie nette

La trésorerie est le résultat de tous les flux d'encaissements et décaissements effectués par l'entreprise au cours d'une période donnée. Elle permet de juger l'équilibre financier de l'entreprise à très court terme. Elle se calcul comme suit :

$$TN = FRN - BFR$$

Tableau N°23 : Calcul de la trésorerie d'ELECTRO-INDUSTRIES

Désignation	2013	2014	2015
FRN	3 470 770 175	3 946 627 151,93	4 549 617 558,84
BFR	2 787 865 801,03	3 221 332 422	2 889 913 373,88
TN	682 904 373,97	725 294 729,93	1 659 704 184,96

Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes de l'entreprise.

A partir de ce tableau, nous voyons que la trésorerie d'ELECTRO-INDUSTRIES est positive sur les trois années soit de 682 904 373,97 DA en 2013 et de 725 294 729 ,93 DA et de 1 659 704 184,96 DA en 2015. Cela signifie que le FRN couvre largement le BFR, et dégage un excédent de trésorerie (TN>0).

4.2 Evolution de la trésorerie

En ce qui suit, nous allons présenter l'évolution des charges financières (pertes de change) au sein d'ELECTRO-INDUSTRIES sur une période allant de 2013 à 2015 afin de mieux cerner leurs impacts sur l'évolution de la trésorerie.

Tableau N°24 : Variation des pertes de change et de trésorerie

Désignation	2013	2014	%	2015	%
Pertes de change	18 316 737,29	3 965 415,36	-78,35 %	24 974 620,94	+529,81%
Trésorerie	682 904 373,97	725 294 729,63	+6,2%	1 659 704 184 ,96	+128,83%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents internes.

D'après l'analyse des données du tableau ci-dessus, nous constatons que les charges financières qui correspondent principalement aux pertes de changes, ont connus une diminution de 78,35% en 2014, d'où le constat d'une amélioration de la trésorerie de

6,2% durant cette année. Ce qui n'est pas le cas de l'année 2015, durant laquelle nous avons remarqué une forte augmentation de la trésorerie soit +128,82 % malgré une hausse importante des pertes de change de +529,81 %.

Ce qui explique que la hausse de la trésorerie est dû à d'autres facteurs hors les charges financières, à savoir :

- L'alimentation de la trésorerie d'une valeur de 300 000 000 DA retirée de la BEA ;
- Le fonds de roulement qui est passé de 3 946 627 151,93 DA en 2014 à 4 549 617 558,84 DA en 2015 soit une augmentation de + 15,3 % ;
- La diminution du besoin en fonds de roulement de 3 221 332 422 DA en 2014 à 2 889 913 373,88 DA, soit une variation de – 10,3 %.

Dans cette section, nous avons identifié les différents risques financiers à savoir le risque client, taux d'intérêt et le risque de change auxquels ELECTRO-INDUSTRIES est exposée, en nous basant sur des exemples chiffrés, à travers lesquels nous avons constaté que l'entreprise « E.I » gère ses différents risques, mais en n'étant pas à l'abri, car elle ne dispose pas d'un aussi grand nombre de possibilités de couverture.

Conclusion du chapitre III

A travers notre recherche, nous avons eu accès aux documents de l'entreprise « E.I », ce qui nous a permis d'illustrer les caractéristiques de l'activité de l'entreprise en termes de risques financiers à travers des exemples que nous avons présentés ci-dessus. Nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- Pour le risque de change : malgré l'existence des pertes de change, ELECTRO-INDUSTRIES arrive à gérer ce risque en se couvrant avec des techniques de paiements à l'international, principalement le crédit documentaire, car elle estime qu'il assure plus de sécurité à ses opérations malgré son coût élevé ;
- En ce qui concerne risque client : ELECTRO-INDUSTRIES est exposée à un problème majeur, qui est l'importance des délais de crédit client par rapport aux délais fournisseurs, mais tout de même, elle arrive à couvrir cette situation en

employant différents moyens de couverture, tels que la facture et le crédit documentaire ;

- Quant au risque du taux d'intérêt : malgré la fluctuation des taux d'intérêt et la diversification des modes de remboursement, l'entreprise « E.I » dispose d'une gestion de trésorerie optimale lui permettant une négociation favorable des conditions de financement auprès des institutions financières, et cela grâce aux importantes parts de marché qu'elle détient.



Conclusion générale

Conclusion générale

La trésorerie est un domaine très sensible qu'il faut gérer de façon quotidienne avec quelques outils et surtout une véritable stratégie. Le métier du trésorier exige de la vigilance (pour le suivi des frais financiers) et de l'ordre (pour l'archivage des justificatifs). Nous avons ainsi compris qu'une entreprise, doit toujours se montrer vigilante, quant à sa situation financière, et s'efforcer de gérer sa trésorerie le mieux possible. La trésorerie constitue un élément fondamental dans la vie de l'entreprise. Son étude à partir de la gestion de la trésorerie permet aux responsables de l'entreprise et à ses partenaires d'évaluer les perspectives d'encaissements des dividendes et de remboursements des dettes financières.

La gestion de la trésorerie participe pleinement, lorsqu'elle est bien maîtrisée, au dégagement de résultats pour l'entreprise, source d'amélioration de sa rentabilité. C'est pourquoi, il est essentiel de bien planifier et de gérer les flux et les risques de trésorerie.

La gestion des risques et la gestion de la trésorerie sont très souvent considérées comme deux métiers différents, alors que la gestion des risques financiers au sens large, impacte les décisions financières stratégiques des entreprises et leur gestion opérationnelle au quotidien. De plus en plus, les fonctions requièrent des profils à fort potentiel au sein de la direction financière et de la trésorerie.

Les risques financiers vont se traduire par la fragilité de la compétitivité et de la rentabilité de l'entreprise et menace sa pérennité par les pertes qu'ils engendrent. Elle doit disposer des connaissances et des compétences pour évaluer et gérer ces risques. Cela implique la naissance de différentes techniques et stratégies de couverture. La couverture des risques financiers consiste donc, à réduire ou à annuler les risques en utilisant différentes méthodes.

L'étude que nous avons effectuée dans l'entreprise ELELCTRO-INDUSTRIES, nous a permis de comprendre le volet théorique de notre travail. Ainsi, nous avons aboutis aux résultats suivants :

ELECTRO-INDUSTRIES, étant une entreprise importatrice, est exposée à des risques financiers tels que le risque de change, qui peut affecter la trésorerie, comme le cas de l'année 2014, durant laquelle la trésorerie a connue une amélioration suite à une diminution des pertes de change.

Conclusion générale

Quant au risque client que nous avons évalué grâce à la fonction score d'Altman, nous a permis de constater que la situation financière d'ELECTRO-INDUSTRIES a connue une amélioration après deux années consécutives de défaillance, cette situation s'explique par le retour du principal client SONELGAZ.

De ce fait, il est important de souligner que malgré l'existence de ces risques financiers, ELECTRO-INDUSTRIES arrive à les surmonter en recourant à quelques moyens de couverture dont elle dispose tels que le crédit documentaire, les délais de paiements et l'élaboration des factures.

Suite aux résultats que nous avons obtenus, nous pouvons apporter une réponse à notre problématique, en concluant que le risque financier impact la trésorerie négativement, tout en ayant des conséquences sur la situation financière d'une entreprise.

A travers notre recherche, nous pouvons confirmer nos deux hypothèses. D'une part, la première hypothèse : « La couverture du risque financier au niveau d'une entreprise industrielle assure un niveau rationnel de la trésorerie » a été vérifié. D'autres part, la deuxième hypothèse : « L'enjeu de la gestion de la trésorerie au niveau d'ELECTRO-INDUSTRIES consiste dans la couverture du risque financier » a été vérifié partiellement. En effet, ELECTRO-INDUSTRIES arrive à maîtriser les risques financiers malgré que la réglementation algérienne ne lui permet pas d'appliquer tout les moyens de couverture existant.

Pour améliorer la gestion du risque financier dans l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES, nous pouvons proposer quelques solutions à cette dernière comme :

- Procéder à la couverture du risque de change en incluant des clauses contractuelles dans les contrats pour l'ajustement des prix en cas d'évolution des cours de la devise. ELECTRO-INDUSTRIES, va fixer la valeur de sa marchandise dans une monnaie de facturation dont le cours diminue pour pouvoir bénéficier d'un gain de change dû à cette diminution ;
- Réduire les délais de paiement des clients en utilisant la méthode B to B (Business to Business), qui consiste à négocier avec les clients, exemple : accorder des remises en réduisant les délais de paiement.



Bibliographie

Les ouvrages

1. AVENEL Jean-David, PEYRARD Max, « L'essentiel du risque de change et de ces instruments », Édition Gualino, 2016.
2. BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline, « Gestion financière», Edition Dunod (4^eédition), Paris, 1995.
3. BERNSTEIN, Plus forts que les dieux, Edition Flammarion, Paris, 1998.
4. BESSON Bernard, POSSIN Jean-Claude, « L'intelligence des risques, management », IFIE, 2006.
5. BRENNEMAN.R, SEPARI.S, «Economie d'entreprise», Edition Dunod, Paris, 2001.
6. BRESSY G, « Economie d'entreprise », Edition Dalloz, Paris, 2004.
7. BUSSENAULT. C, PRETET. M, «Economie et gestion de l'entreprise», Edition, Vuibert, 2006.
8. DARSA Jean-David, « La gestion des risques en entreprises, 3^{ème}édition », Edition GERESO, Paris, 2013.
9. DE LA BAUME Charles, ROUSSET André, TAUFFLIEB Charles-Henri, « La couverture des risques de changes et des taux dans l'entreprise », Edition ECONOMICA, Paris, 1999.
10. DE LA BRUSLERIE Hubert, ELIEZ Catherine, « Trésorerie d'entreprise, gestion des liquidités et des risques », Edition DALLOZ, 1997.
11. DESBRIERES Philippe, POINCELOT Evelyne, « Gestion de trésorerie 2^{ème} édition », Edition EMS, Paris, 2015.
12. DUCRET Jacqueline, « Gestion du risque de change », Edition E-THEQUE, 2003.
13. FONTAINE Patrice, GRESSE Carole, « Gestion des risques internationaux 1^{ère} édition », Edition Dalloz, Paris, 2003.
14. GAUGAIN Marc, SAUVEE-CRAMBERT Roselyne, « Gestion de la trésorerie 2^{ème} édition », Edition ECONOMICA, paris 2007.
15. Jack Forget, «Gestion de trésorerie», Editions d'Organisation, 2005.
16. LE GRAND Ghislaine, MARTINI Hubert, « Gestion des opérations import-export », Edition DUNOD, Paris, 2008.
17. PRISSERT P, GARSUAULT P, PRIAMI S, « Les opérations bancaires avec l'étranger », Edition Banque-Editeur, Paris, 1995.
18. PONCET Pierre, « Gestion de trésorerie », Edition Economica, Paris, 2004.
19. RONCALLI Thierry, « La gestion des Risques Financiers », Edition Economica (2^{ème}édition), Paris, 2009.
20. TORT Eric, « Les tableaux de flux de trésorerie en règles françaises et internationales », Février, 2013.

Les sites internet

1. <http://www.bank-of-algeria.dz>.
2. <http://www.asmp.fr> . « Académie des sciences morales et politiques ».
3. <http://www.cours-de-BTS-muc.over-blog.com>. « Les finalités des entreprises ».
4. <http://www.cours-univ.fr>.
5. <http://www.compta-t.blogspot.com>. « L'environnement : la classification des entreprises ».
6. <http://www.docplayer.fr>. « La gestion des risques et des flux de trésorerie ».
7. <http://www.electro-industries.com>.

8. <http://www.journaledunet.com>. « Classification juridique des entreprises ».

Les textes réglementaires

1. Article 551 du code de commerce algérien, 2007.
2. Article 562 du code de commerce algérien, 2007.
3. Article 563 du code de commerce algérien, 2007.
4. Article 564 du code de commerce algérien, 2007.
5. Article 592 du code de commerce algérien, 2007.
6. Article 795 du code de commerce algérien, 2007.
7. Article 15-20 du code de commerce algérien, 2017.

Dictionnaire

Le petit robert 2012 édition des 60 ans, « dictionnaire le robert », dépôt légal en Mai 2011 (ISBN978-2-84902-841-4).



*Liste des
tableaux*

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Les bénéficiaires de la répartition de la richesse	7
Tableau N°2 : Tableau des flux de trésorerie de l'ordre des experts comptables (indirect)	32
Tableau N°3 : La position de change de l'entreprise	52
Tableau N°4 : Tableau récapitulatif de l'impact des variations des taux selon la position de change de l'entreprise.....	54
Tableau N°5 : L'incidence d'une variation de taux sur le rendement d'un prêt ou d'un emprunt	63
Tableau N°6 : Fournisseurs d'electro-industries.....	79
Tableau N°7 : Commande d'achat du 02/12/2014 des fils plats et ronds isolés aux papiers	93
Tableau N°8 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€=135,54210 DA	93
Tableau N°9 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€=134,194900 DA	94
Tableau N°10 : Comptabilisation de l'opération d'importation du 02/12/2014	94
Tableau N°11 : Commande d'achat du 29/07/2015 des fils plats et ronds isolés aux papiers	95
Tableau N°12 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€=135,06610 DA	95
Tableau N°13 : Tableau de l'opération d'importation avec le taux de change : 1€=135 ,4660000 DA.....	96
Tableau N°14 : Comptabilisation de l'opération d'importation du 29/07/2015	96
Tableau N°15 : La position de change globale d'E.I.....	98
Tableau N°16 : Tableau de remboursement de l'emprunt selon le mode amortissement constant.....	100
Tableau N°17 : Tableau de remboursement de l'emprunt selon le mode in fine	101
Tableau N°18 : Les éléments de calculs de la fonction d'Altman.....	102

Tableau N°19: Evaluation du risque client de l'entreprise E.I à partir de la fonction score d'Altman.....	103
Tableau N°20: Calcul du FRN par le haut du bilan.....	104
Tableau N°21 : Calcul du FRN par le bas du bilan.....	104
Tableau N°22 : Calcul du besoin en fonds de roulement.....	104
Tableau N°23: Calcul de la trésorerie d'electro-industries	105
Tableau N° 24: Variation des pertes de change de trésorerie	105



Liste des figures

Liste des figures

Figure N° 1: Bilan financier liquidité.....	19
Figure N°2 : Classification des risques	43
Figure N°3 : Identification et la couverture des risques financiers.....	65
Figure N°4 : Organigramme d'electro-industries	82



*Liste des
annexes*

Liste des annexes

Annexe N° 1 : Facture proforma

Annexe N° 2 : Demande de domiciliation

Annexe N°3 : La réponse de la banque suite à la demande de domiciliation

Annexe N°4 : Demande d'ouverture du crédit documentaire

Annexe N° 5 : SWIFT

Annexe N° 6: Facture commerciale

Annexe N °7 : Déclaration douanière (D10)

Annexe N° 8 : Avis de débit

Annexe N° 9 : Bilan fonctionnel 2013

Annexe N° 10 : Bilan fonctionnel 2014

Annexe N°11 : Bilan fonctionnel 2015

Annexe N° 12 : Tableau de compte de résultat 2014

Annexe N°13 : Tableau de compte de résultat 2015



Annexes



ANNEXE 1: facture proforma



Messerfabrik Neuenkamp GmbH · Postfach 100508 · D-42806 Remscheid

EPE Electro Industrie
Route nationale N°12 BP17
15300 AZAZGA TIZI-OUZOU Algerie
ALGERIA

Facture pro forma

No. d'ordre: 180688
Bon de livraison n°:
Client - No.: 505089
Date: 29.06.2018
Contact: Rüdiger Uhlitz
Téléphone: +49 2191-9351-20
E-Mail: r.uhlitz@neuenkamp.de

Banque Extérieur d'Algérie
TIZI-OUZOU - 034
14 AGUT 2018
Accusé de Réception ANTIETR

Banque Extérieur d'Algérie
TIZI-OUZOU - 034
14 AGUT 2018
Accusé de Réception ANTIETR

votre commande: du 29.06.2018

votre ref.:

Couteaux Circulaires

en acier no. : MN1
dimensions: Ø 180,000 x Ø 110,000 mm · H7
avec rainure rectangulaire 19,20 x 6,00 mm
avec chambrage surfaces latérales Ø 130,00 x 0,50 mm
faces latérales rectifiées
structure de carbure redencifié à chaud
tolérance sur épaisseur +0,0100 / 0,0000 mm
tolérance de parallélisme 0,0060 mm
état de surface [Ra] 0,35 µm
MN1 est une qualité de carbure de haute performance
Marquage: Neuenkamp-Web-Logo, épaisseur, MN 1

pos.	de ordre de livraison	épais. / mm	quantité à facturer	prix p. pcs. / €	somme
1	34	10,0000	34	870,00	29.580,00
total:					29.580,00

BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
AGENCE DE TIZI-OUZOU
15 03 2018 3 12 00018 EUR

Messerfabrik Neuenkamp
G.m.b.H.
Rüdiger Uhlitz



Messerfabrik Neuenkamp GmbH
Neuenkammer Straße 27
D-42855 Remscheid
Telefon: +49 2191-93 51-0
Telefax: +49 2191-34 09 06

Sitz der Gesellschaft: Remscheid
Registergericht: Wuppertal HRB 10995
Geschäftsführer: Rudolf Supe-Dianes
www.neuenkamp.de
eMail: info@neuenkamp.de

Erfüllungsort: Remscheid
Gerichtsstand: Köln
USt-ID-Nr. DE 121972761

Deutsche Bank Remscheid
BIC (SWIFT-CODE) DEUT DE 330
IBAN-Nr. DE 72 3407 0033 0538 0001 00

Demande de Domiciliation Bancaire

②

Type de la domiciliation : IMPORTATION

Numéro de la domiciliation : 78628

Nom ou Raison Sociale : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA

Capital Social : 4753000000

Nom du Gérant : DJILALI BENTAHA

N_téléphone : 026 14 98

EMAIL : contact.ei@electro-industries.com

Compte Bancaire: 00200034340446276756

Adresse: ROUTE NATIONALE 12 BP 17 AZAZGA W TIZI OUZOU

Agence: TIZI OUZOU

Messieurs, Mesdames,

Conformément aux dispositions réglementaire en vigueur, notamment celles édictées par le Règlement du 07/01 DU 03/02/2007, relatif aux règles applicables de transactions courantes avec l'étranger, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la domiciliation de l'opération cités-ci après :

Nature de la Marchandise/ Bien ou Service : Coteaux circulaires en acier / Bagues ejectrices

Origine de la Marchandise : ALLEMAGNE

Facture Proforma N°:180688

Date de Facture°:2018-06-29

Finalite Economique: FONCTIONNMENT

Fournisseur (Non de la Société Etrangère): MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH

Adresse du Fournisseur : NEUENKAMPER STRABE 27 D-42855 REMSCHEID ALLEMAGNE

Téléphone du Fournisseur : +49 2191 - 9351

Montant : 0000034980.00

Type Devise: EUR

Code Douanier / Nature Exacte du Service : 82 08 10 30 00 / 84 66 94 90 00

Mode paiement: CREDIT DOCUMENTAIRE

Incoterm : FOB

N° du Registre de Commerce : 15/00-00428

N° Licence d'importation : 7075942439

REF Agrément d'exercice d'activité:

N° D'identification Fiscale(NIF): 099915004280099

N° D'identification Statistique (NIN): 099915180298802000

Adresse du Bureau de rattachement des impots : INSPECTION DES IMPOTS D' AZAZGA

Aussi, Nous nous dégageons la Banque Extérieure d'Algérie de toute responsabilité pouvant résulter de la non réalisation de cette opération.

Nom, Cachet et Signature du gérant :

Le Président
Directeur Général
DJ. BENTAHA



ANNEXE 3: la réponse de la banque suite à la demande de domiciliation



بنك الجزائر الخارجي
Banque Extérieure d'Algérie

3

Medames, Messieurs :

Nous vous prions de bien vouloir vous présenter à nos guichets le : 12/08/2018 à 09:00 munis des documents suivants:

- La demande de domiciliation model en vigueur, dument renseignée et signée par le client importateur ou le gérant dument mandaté.
- La facture pro forma ou contrat commercial ou autres documents prévus par le règlement 07/01 du 23/02/2007.
- L'attestation fiscale et parafiscale.
- L'attestation de conformité pour les produits destinés à la revente en l'état , délivrée par les services du Ministère du Commerce .
- La quittance de la taxe de domiciliation pour les opérations de biens destinés à la revente en l'état,délivrée par la direction des impôts de wilaya/recette des impôts.
- L'autorisation ou visa technique délivré par les Ministeres concernés pour l'importation de certains produits réglementés.
- L'attestation de transfert de fonds bancaires et paiement de la tax de 3% pour les opérations d'importation de service, délivrée par la direction des impôts territorialement compétente.
- Le bilan et le tableau des comptes de resultats de l'entreprise tels que déclarés à l'administration fiscale (bilan fiscal).
- Pour les importations destinées aux besoins de l'exploitation: une lettre d'engagement de l'opérateur certifiant que la marchandise à importer ne sera pas destinée à la revente en l'état.

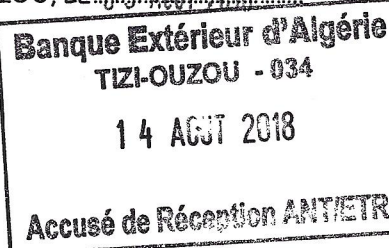
Siège Social:11 Boulevard Colonel Amirouche- Alger

BP 323 Alger Gare - R.C.0011452 B 00

Spa au Capital de 100 000 000 000 DA

BEA
La Banque à la Hauteur de
Vos Aspirations.

TIZI-OUZOU, LE 09 AOUT 2018



NOM ET ADRESSE : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA
 ENTREPRISE DES INDUSTRIES ÉLECTROTECHNIQUES
 ROUTE NATIONALE N°12 BP 17 AZAZGA

MATRICULE FISCALE : 099915004280099

L'ORDONNATEUR : EPE ELECTRO-INDUSTRIES SPA
 ENTREPRISE DES INDUSTRIES ÉLECTROTECHNIQUES
 BANQUE EXTÉRIEURE D'ALGÉRIE
 AGENCE : 034 TIZI-OUZOU

OBJET / Demande D'ouverture de
 Crédit Documentaire à l'Importation

Par le débit de notre Compte N° 00 2000 34 340 44 62 767 56, veuillez procéder par lettre / télex (1)
 à l'ouverture d'un crédit documentaire libellé comme suit :

1°) ~~Irrevocable~~/ irrévocable et confirmé- (1)

2°) Après de la Banque :

DEUTSCHE BANK AG,
 Blumenstr. 33
 Swift: DEUT DE DW340
 IBAN : DE72 3407 0093 0538 0001 00

3°) Faveur de : MESSERFABRIK NEUENKAMP GmbH
 Neuenkamper StraBe 27
 D-42855 Remscheid
 ALLEMAGNE

4°) Montant maximum / environ (1) trente quatre mille neuf cent quatre vingt euros. (34.980,00 €).

5°) Valable au : 30/06/2019.

6°) Utilisation : (1) : Par diffère de paiement payable à 60 jours date de B/L (1):

7°) Contrat : FOB

8°) Contre remise des documents suivants : (2)

• Par Canal Bancaire :

- Original Facture commerciale en quatre (04) exemplaires signés et cachetés, détaillés, reprenant clairement chaque position (désignations, quantités, prix unitaires et prix totaux), arrêtés en chiffres et en lettres et faisant ressortir en détail les informations commerciales et fiscales relatives au vendeur et à l'acheteur.
- 2/3 Original du connaissance CLEAN ON BOARD à ordre B.E.A. NOTIFY.
- Original liste de colisage en trois (03) exemplaires signés et cachetés.
- Une (01) copie du EUR 1 rempli à la machine et visé par les services des douanes.
- Une (01) Copie du certificat d'origine établi et visé par la chambre de commerce du bénéficiaire (Allemagne), précisant le pays d'origine de la marchandise (Allemagne).
- Un (01) Original de certificat de conformité des marchandises livrées selon modèle EI signé et cacheté.

• Par Courrier express directement à l'adresse de l'acheteur :

- Original Facture commerciale en deux (02) exemplaires signés et cachetés, détaillés, reprenant clairement chaque position (désignations, quantités, prix unitaires et prix totaux), arrêtés en chiffres et en lettres et faisant ressortir en détail les informations commerciales et fiscales relatives au vendeur et à l'acheteur.
- 1/3 Original de connaissance CLEAN ON BOARD à ordre B.E.A. NOTIFY.

ANNEXE 5: SWIFT

(5)

16/09/19-15:00:44

Ack034-2383-002517

1

Possible duplicate indicator set locally

Instance Type and Transmission

Notification (Transmission) of Original sent to SWIFT (ACK)
 Network Delivery Status : Network Ack
 Priority/Delivery : Normal
 Message Input Reference : 1507 180816BEXADZALAD0E4590830382
 ----- Message Header -----

Swift Input : FIN 700 Emission d'un credit docum
 Sender : BEXADZALDOE
 BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
 (DIRECTION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER - DEPART
 ALGIERS DZ
 Receiver : DEUTDEFFXXX
 DEUTSCHE BANK AG
 FRANKFURT AM MAIN DE
 MUR : CREDOC

----- Message Text -----

27: Sequence des totaux
 1/1
 40A: Forme de credit documentaire
 IRREVOCABLE
 20: Numero du credit documentaire
 034ICD0000418099
 40E: Regles d'application
 UCP LATEST VERSION
 31D: Date et lieu de l'expiration
 190630ALLEMAGNE
 51D: Banque demanderesse -nom/adresse
 B.E.A AGENCE DE TIZI OUZOU 034
 SITE ENIEM DIRECTION GENERALE
 BOULEVARD STITI ALI TIZI OUZOU
 ALGERIE SWIFT :BEXADZAL034
 50: Partie demanderesse
 EPE ELECTRO INDUSTRIES SPA
 BP 17 RN 12 AZAZGA
 TIZI OUZOU
 59: Beneficiaire nom/adresse
 MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH
 NEUENKAMPER STRABE 27
 D-42855 REMSCHEID/ALLEMACNE
 FAX:492191340906 TEL:4921919351-0
 32B: Code devise et montant
 Currency : EUR (EURO)
 Amount : #34.990,00#
 39E: Credit maximum
 NOT EXCEEDING
 41A: Disponible chez/via FI BIC
 DEUTDEFF
 DEUTSCHE BANK AG
 FRANKFURT AM MAIN DE
 BY DEF PAYMENT

5

42P: Details du paiement differe
 A 59 JOURS DATE B/L
 43P: Envois partiels
 NOT ALLOWED
 43T: Transbordement
 NOT ALLOWED
 44E: Port de chargemt/Aeroport depart
 PORT HAMBOURG/ALLEMACNE
 44F: Port de dechrgemt/Aorprt de dest
 PORT BEJAIA/ALGERIE
 45A: Desc biens et/ou prestations
 16/09/18-15:00:44 Ack034-2393-002517

2

FOB PORT HAMBOURG /ALLEMAGNE (INCOTERMS 2010)

QUANTITE:

34 COTEAUX CIRCUAIRES EN ACTER PH 870 EUR/PCS
 60 BAGUES EJECTRICES PU:90 EUR/PCS

SUIVANT FACTURE PROFORMA 180688 DU 29/06/2018 COMMANDE
 NR 2018 2 030 DU 02/07/2018.

46A: Documents requis

FACTURE COMMERCIALE DETAILLEE EN 4 EXEMPLAIRES ORIGINAUX
 (REPRENONT POUR CHAQUE POSTION:DESIGNATION, QUANTITES,PRIX

UNITA

IRES ET PRIX TOTAUX) ARRETES EN CHIFFRES ET EN LETTRES ET

FAISANT

RESSORTIR EN DETAIL LES INFORMATIONS COMMERCIALES ET FISCALES
 RELATIVES AU BENEFICIAIRE ET AU DONNEUR D'ORDRE DUMENT SIGNES

ET

CACHETES PAR LE BENEFICIAIRE.

2/3 DE CONNAISSEMENTS ORIGINAUX ON BOARD A ORDRE DE BEA
 TIZI OUZOU/034 NOTIFY DONNEUR D'ORDRE MARQUES FRET PAYABLE A
 DESTINATION ET PORTANT LE NIF DU DONNEUR

D'ORDRE:099915004280099

COPIE CERTIFICAT D'ORIGINE (ORIGINE ALLEMAGNE)DELIVREE ET

SIGNEE

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ALLEMANDE.

ORIGINAL CERTIFICAT DE CONFORMITE DES MARCHANDISES LIVREES
 SELON MODEL EI,DELIVRE ET SIGNE PAR LE BENEFICIAIRE ET

PORTANT

CACHET HUMIDE.

LISTE DE COLISAGE EN 03 EXEMPLAIRES ORIGINAUX DELIVRES ET
 SIGNES PAR LE BENEFICIAIRE.

COPIE EUR1 REMPLI A LA MACHINE ET VISE PAR LES SERVICES DE
 DOUANES.

COURRIER

ATTESTATION DU BENEFICIAIRE CERTIFIANT AVOIR ENVOYE PAR

DOCUMENTS

EXPRESS DIRECTEMENT A L'ADRESSE DU DONNEUR D'ORDRE LES

SUIVANTS:

FACTURE COMMERCIALE DETAILLEE EN 2 EXEMPLAIRES ORIGINAUX
 (REPRENONT POUR CHAQUE POSTION:DESIGNATION, QUANTITES,PRIX

UNITA

IRES ET PRIX TOTAUX) ARRETES EN CHIFFRES ET EN LETTRES ET

FAISANT

5

RESSORTIR EN DETAIL LES INFORMATIONS COMMERCIALES ET FISCALES
RELATIVES AU BENEFICIAIRE ET AU DONNEUR D'ORDRE DUMENT SIGNES

ET

CACHETES PAR LE BENEFICIAIRE.

1/3 DE CONNAISSEMENT ORIGINAL ON BOARD A ORDRE DE BEA
TIZI OUZOU/034 NOTIFY DONNEUR D'ORDRE MARQUE FRET PAYABLE A
DESTINATION ET PORTANT LE NIF DU DONNEUR

D'ORDRE:099915004280099

ORIGINAL CERTIFICAT D'ORIGINE (ORIGINE ALLEMAGNE) ETABLI ET

SIGNE

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ALLEMANDE
ORIGINAL CERTIFICAT DE CONFORMITE DES MARCHANDISES LIVREES
SELON MODEL EI SIGNE ET CACHETE PAR LE BENEFICIAIRE
ORIGINAL LISTE DE COLISAGE DUMENT SIGNE ET CACHETE PAR LE
BENEFICIAIRE
ORIGINAL EUR1 REMPLI A LA MACHINE ET VISE PAR LES SERVICES
DE DOUANES.

47A: Autres conditions

L'ENVOI DES DOCUMENTS DOIT SE FAIRE OBLIGATOIREMENT PAR LE

BIAIS

DE VOTRE BANQUE (DEUTDEFF) ET PAR COURRIER EXPRESS A NOTRE

AGENCE

CITEE AU CHAMP 51D.

POUR CHAQUE JEU DE DOCUMENTS IRREGULIERS ACCEPTEES PAR LE

DONNEUR

D'ORDRE VOUS SEREZ APPELES A NOUS CREDITER SEPAREMENT DE

NOTRE

COMMISSION D'INTERVENTION S'ELEVANT A EUR 100,00.

VOTRE MT 730 DOIT INDIQUER LA DATE DE NOTIFICATION DE LA L/C

AU

BENEFICIAIRE.

TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE SIGNES ET PORTER LES

REFERENCES

DE LA L/C SAUF EUR1 .

DOCUMENTS PRESENTES APRES VALIDITE DU CREDIT NON ACCEPTABLES.

16/08/18 15:00:44

ACK034 2383 002517

3

SI LA DATE D'ECHEANCE TOMBE SUR UNE JOURNEE FERIEE EN ALGERIE

OU

NON OUVREE (VENDREDI) LA DATE D'ECHEANCE DOIT ETRE REPORTEE

AU

JOUR OUVRE SUIVANT.

71B:

LES FRAIS EN ALGERIE SONT A LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE ET A
L'ETRANGER SONT A LA CHARGE DU BENEFICIAIRE MEME CEUX DE
CONFIRMATION MEME EN CAS D'ANNULATION OU DE NON UTILISATION

DE

LA L/C. L'ARTICLE 37C DES RUU NON OPPOSABLE A LA BEA

71B: Frais

VOIR CHAMP 47A

48: Periode de presentation

5

21JOURS
49: Instructions de confirmation
CONFIRM
78: Instruc banque de pml, acc, nego
PAIEMENT AUPRES DE VOS CAISSES, REMBOURSEMENT PAR LE DEBIT DE
NOTRE COMPTE EN EUR A ECHEANCE SOUS AVIS SWIFT MT 754 A
BEKADZALDOE LE JOUR MEME DE LA LEVEE DES DOCUMENTS CONFORMES
57A: Banque Notificatrice FI BIC
DEUTDEDW340
DEUTSCHE BANK AG
REMSCHIED DE
72: Info emetteur destinataire
/REC/DEMANDE DE MODIFICATION AVIS
//D'IRREGULARITES AINSI QUE TOUTE
//INTERROGATION SUR CETTE L/C A
//TRANSMETTRE A NOTRE AGENCE CITEE
//AU CHAMP 51D

Message Trailer

{CHK:5118E076AC5D}

PKI Signature: MAC-Equivalent

Interventions

Category : Network Report
Creation Time : 16/08/18 15:00:26
Application : SWIFT Interface
Operator : SYSTEM
Text

{1:F21BEKADZALDOE4590830382}{4:{177:1808161507}{451:0}{108:CREDOC}}

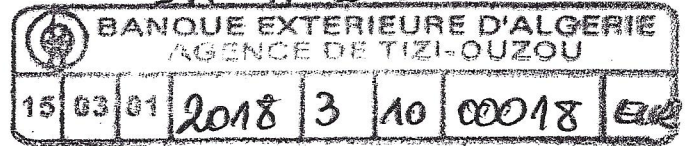
6



Messerfabrik Neuenkamp GmbH · Postfach 100608 · D-42806 Remscheid

EPE ELECTRO INDUSTRIES SPA
BP 17 RN 12 AZAZGA

TIZI-OUZOU
ALGERIE



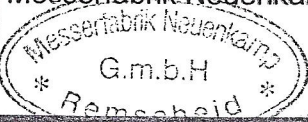
Mr. BENSAAAD Abdelhak
Chef de Sec. Commex

Unser Zeichen
UH/BJ.



Facture Commerciale N° RE1347-18

PCS	description of goods and/or services	Prix unitaire	Prix total
2018-2-030 02/07/2018	Notre Confirmation No. 180688	N° de registre de commerce : 15/00-0042800B99	N° d'identification fiscale : 0 999 1500 428 0099
34 pcs	FOB Port Hambourg/Allemagne suivant Incoterms 2010 COTEAUX CIRCULAIRES en acier	EUR 870,00	EUR 29580,00
60 pcs	BAGUES ÈJECTRICES	EUR 90,00	EUR 5400,00
Prix total :			EUR 34980,00
Trente-quatre mille neuf cent quatre vingt			
Suivant Facture Proforma Nr. 180688 Du 29/06/2018			
paiement : à 59 jours date de BL contre DOC Credit No : 034ICD0000418099			
l' origine de la fourniture : Allemagne			
1 caisse MNE 181272 (88x44x30 cm) poids brut 128 kg poids net 114 kg			
livraison : FOB Port Hambourg /Allemagne (Incoterms 2010)			
Adresse: RN N°. 12 BP17 15300 Azazga W-Tizi Ouzou Algerie N° de téléphone d'Electro Industries : 00213 26 34 1686 FAX : 00213 26 34 13 30 et 00213 26 34 14 24			
Messerfabrik Neuenkamp GmbH			



Messerfabrik Neuenkamp GmbH
Neuenkamper Straße 27
D-42855 Remscheid
Telefon: +49 2191-93 51-0
Telefax: +49 2191-34 09 06

Sitz der Gesellschaft: Remscheid
Registergericht: Wuppertal HRB 10995
Geschäftsführer: Rudolf Supe-Dienes
www.neuenkamp.de
eMail: info@neuenkamp.de

Erfüllungsort: Remscheid
Gerichtsstand: Köln
USt. ID-Nr. DE 121972761

Deutsche Bank Remscheid
BIC (SWIFT-CODE) DEUT DE 330
Kontokorrent Nr. 22 3407 0093 0535/0001460

4

2019-02-05 12:15

1 DECLARATION CODE 1025 NO ACCORD ASSOCT 0001 0002				EXEMPLAIRE DECLARANT							
IMPORTATEUR / EXPORTATEUR REEL EPE/SPA ENTREPRISE DES INDUSTRIES EL O-TECHNIQUES "ELECTRO-INDUST RN 12 BP 17 AZAZGA				5 ENREGISTREMENT N° R 2019-002119 (VALI DATE - HEURE 2019-02-05 12: CODE - BUREAU 79 REJATA-PORT							
SAISIE DU NUMERO 099915034280099-0 16000				11 TYPE D'OPERATION 12 FINANCEMENT 13 FONCTIONNEMENT 1							
15 FOURNISSEUR / DESTINATAIRE REEL MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH D-42855 ALLEMAG				16 MONNAIE PRIX TOTAL FACTURE NET (EXEM) MONTANT EUR 34980,00		17 MONNAIE AUTRES FRAIS MONTANT		18 MONNAIE ASSURANCES MONTANT D7D 5079,50			
20 PAYS ACHAT VERTE . CODE 580		21 PAYS DEST. DEF. CODE 580		22 RELAT VERTE / ACHAT 1		23 COEF AJUST		24 SOLDE AUTRES ELEMENTS ET (PREF) 135,34420			
25 DECLARANT TRANSIT ELECTRO INDUSTRIE SPA BP 17 RN N: 12 AZAZGA W D 15000				26 N° AGREMENT 1999/660		27 LIG-REP 18		28 VALEUR EN DA 4769748,00			
ARTICLE N° 0001 DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS) - - - Lames pour machines-outils a decou per les metaux COUTEAUX CIRCULAIRES				29 REGIME FISCAL 580		30 ORIGINE 8205103000		41 POIDS NET 96,00			
ARTICLE N° 0002 DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS) - - - Autres BAGUES EJECTRICES.				30 REGIME FISCAL 580		40 CODE STATISTIQUE 8466949000		41 POIDS NET 18,00			
43 PIÈCES JOINTES : 610-620-630-648-650-655-667-903-				37		38		39			
44 CODE N° DECL REGIME DOUANIER PRECEDENT DATE CODE				37		38		39			
52 MARQUE GENRE INDICATIONS VEHICULES PARTICULIERES ANNÉE				37		38		39			
55 CODE TAXE 56 QUOTITE 57 ASSIETTE 58 MONTANT				55 CODE TAXE 56 QUOTITE 57 ASSIETTE 58 MONTANT							
59 MODE DE PAIEMENT COMPTANT CONSIGN ENGLA PAYER N° CREDIT X (660) T.C.S 47.697,00 T.V.A 915.314,00 R.U.S 200,00 R.P.S 1.000,00 TOTAL 964.211,00				60 TRANSIT / SCELLEMENTS APOSES NOMBRE MARQUES DATE (LIMTE) 62 BUREAU FRONT 63 BUREAU DEST 64 QUITTANCE CONSIGNATION N° : DU : QUITTANCE CONSIGNATION DROIT ET AXES N° : DU : 65 QUITTANCE PENALITES N° : DU : DATE:							
61 AUTORISE PAR : N° : DU : OBSERVATIONS G. VERT EXTRAIT manifeste annote G L O B A L ENGAGEMENTS SOUSCRITS A A. Je soussigné, sollicite sous les peines de droit mettre sous le présent régime douanier les marchandises décrites dans cette déclaration. Le Déclarant Fact A 78 05/02/19 ENGAGEMENTS											

بنك الجزائر الخارجي
3404462767-56



Banque Extérieure d'Algérie

6 Mars 2019

Service :

N° compte :

E.P.E. EPE ELECTRO INDUSTRIES SPA

Agence : TIZI-OUZOU

ROUTE NATIONALE NR 12 BP 17

Valeur : 04/03/2019

15300 AZAZGA

Type : CREDOC PAR PAIEMENT DIFFE ALGERIE

Dossier : ICD18000004

Casier No 0

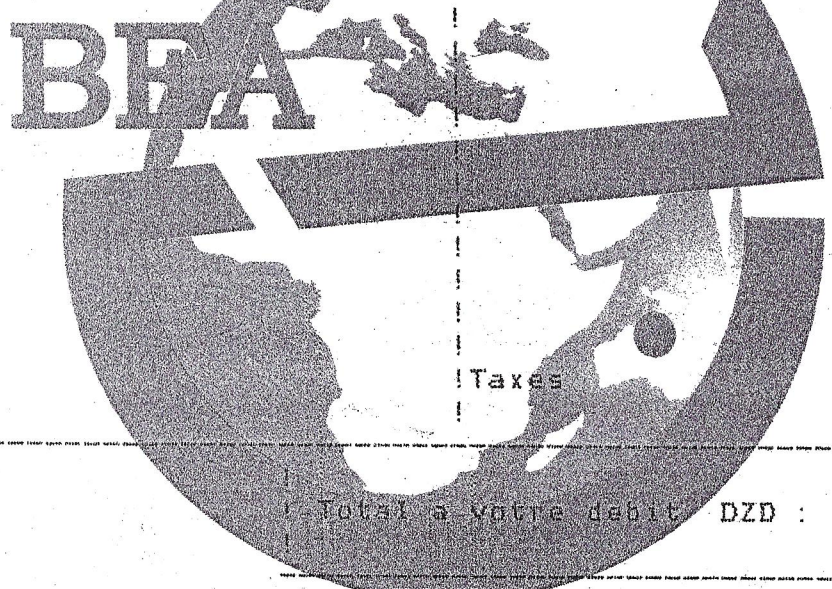
EPE ELECTRO INDUSTRIE SPA
COURRIER ARRIVEE

Date: 17 MARS 2019
DFC

DINAR ALGERIEN

CCB CHARG/EXPL E. R. A. PERS. MD

Motif	Frais	Montant
REGLEMENTS IMPORT MESSERFABRIK NEUENKAMP GMBH REF. Marchandises F.O.B.		4.715.244,58
	CTIONS REGLT CDI Régupération Cions de	11.788,11 4.715,24
MONTANT : AU COURS DE	34.980,00 EUR 134.7983000	
	Taxes	3.135,64
Total à votre débit DZD :		4.734.883,52



ANNEXE 9: bilan fonctionnel 2013

BILAN (ACTIF) au 31 /12/2013				
LIBELLE	BRUT	AMO/PROV	NET 2013	NET 2012
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	35 536 429,35	29 164 772,33	6 371 657,02	6 604 653,81
Immobilisations corporelles	6 814 392 542,40	4 587 550 190,25	2 226 842 352,15	2 213 829 575,40
Terrains	3 569 910,00		3 569 910,00	3 569 910,00
Bâtiments	6 644 879 101,37	4 472 395 486,75	2 172 483 614,62	2 151 911 258,73
Autres immobilisations corporelles	165 943 531,03	115 154 703,50	50 788 827,53	58 348 406,67
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours	15 055 395,33		15 055 395,33	15 295 121,74
Immobilisations financières	1 450 000 000,00		1 450 000 000,00	1 450 000 000,00
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	300 000 000,00		300 000 000,00	300 000 000,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	1 150 000 000,00		1 150 000 000,00	1 150 000 000,00
Impôts différés actif	66 852 491,91		66 852 491,91	66 414 174,41
TOTAL ACTIF NON COURANT	8 381 836 858,99	4 616 714 962,58	3 765 121 896,41	3 752 143 525,36
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	2 568 530 328,28	162 137 658,69	2 406 392 669,59	1 762 527 932,14
Créances et emplois assimilés	866 112 892,34	7 290 927,48	858 821 964,86	895 503 692,95
Clients	773 682 886,48	7 290 927,48	766 391 959,00	820 554 492,12
Autres débiteurs	83 752 736,65		83 752 736,65	61 846 722,89
Impôts et assimilés	8 677 269,21		8 677 269,21	13 102 477,94
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés	682 904 373,97		682 904 373,97	704 530 552,21
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	682 904 373,97		682 904 373,97	704 530 552,21
TOTAL ACTIF COURANT	4 117 547 594,59	169 428 586,17	3 948 119 008,42	3 362 562 177,30
TOTAL GENERAL ACTIF	12 499 384 453,58	4 786 143 548,75	7 713 240 904,83	7 114 705 702,66



BILAN (PASSIF)		
LIBELLE	2013	2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	4 753 000 000,00	4 753 000 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	1 513 488 704,14	1 513 196 701,14
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net du groupe (1)	428 424 941,17	221 941 350,94
Autres capitaux propres - Report à nouveau		-176 894 347,94
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	6 694 913 645,31	6 311 243 704,14
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	235 223 866,96	123 490 000,00
Impôts (différés et provisionnés)		5 035 000,00
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	305 754 559,14	323 604 570,44
TOTAL II	540 978 426,10	452 129 570,44
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	255 310 123,61	182 370 185,30
Impôts	77 273 371,00	32 680 149,90
Autres dettes	144 765 338,81	136 282 092,88
Trésorerie passif		
TOTAL III	477 348 833,42	351 332 428,08
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	7 713 240 904,83	7 114 705 702,66



10

ANNEXE 10: bilan fonctionnel 2014

BILAN (ACTIF) AU 31/12/2014				
LIBELLE	BRUT	AMO/PROV	NET	NET 2013
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	35 536 429,35	29 837 769,12	5 698 660,23	6 371 657,02
Immobilisations corporelles	6 942 402 971,21	4 732 061 151,08	2 210 341 820,13	2 226 842 352,15
Terrains	3 569 910,00		3 569 910,00	3 569 910,00
OUVRAGES D'ART ET AGENSEMENT DES TERRAINS	5 324 572,55	5 324 572,55		
Bâtiments	4 367 710 182,57	2 620 403 008,96	1 747 307 173,61	1 859 148 690,87
INSTALLATION TECHNIQUE ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 378 296 176,80	1 983 941 028,55	394 355 148,25	313 334 923,75
Autres immobilisations corporelles	187 502 129,29	122 392 541,02	65 109 588,27	50 788 827,53
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours	240 498,69		240 498,69	15 055 395,33
Immobilisations financières	1 150 000 000,00		1 150 000 000,00	1 450 000 000,00
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				300 000 000,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	1 150 000 000,00		1 150 000 000,00	1 150 000 000,00
Impôts différés actif	76 377 612,01		76 377 612,01	66 852 491,91
TOTAL ACTIF NON COURANT	8 204 557 511,26	4 761 898 920,20	3 442 658 591,06	3 765 121 896,41
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	3 264 341 343,09	248 163 772,45	3 016 177 570,64	2 406 392 669,59
Créances et emplois assimilés	674 925 311,11	6 755 641,29	668 169 669,82	858 821 964,86
Clients	586 199 364,15	6 755 641,29	579 443 722,86	766 391 959,00
Autres débiteurs	76 450 060,18		76 450 060,18	83 752 736,65
Impôts et assimilés	12 275 886,78		12 275 886,78	8 677 269,21
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés	725 294 729,63		725 294 729,63	682 904 373,97
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	725 294 729,63		725 294 729,63	682 904 373,97
TOTAL ACTIF COURANT	4 664 561 383,83	254 919 413,74	4 409 641 970,09	3 948 119 008,42
TOTAL GENERAL ACTIF	12 869 118 895,09	5 016 818 333,94	7 852 300 561,15	7 713 240 904,83



BILAN (PASSIF) AU 31/12/2014		
LIBELLE	2014	2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	4 753 000 000,00	4 753 000 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	1 829 093 645,31	1 513 488 704,14
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net du groupe (1)	220 986 897,19	428 424 941,17
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	6 803 080 542,50	6 694 913 645,31
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	291 349 187,15	235 223 866,96
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	294 856 013,34	305 754 559,14
TOTAL II	586 205 200,49	540 978 426,10
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	274 751 344,91	255 310 123,61
Impôts	22 232 732,00	77 273 371,00
Autres dettes	166 030 741,25	144 765 338,81
Trésorerie passif		
TOTAL III	463 014 818,16	477 348 833,42
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	7 852 300 561,15	7 713 240 904,83



ANNEXE 11: bilan fonctionnel 2015

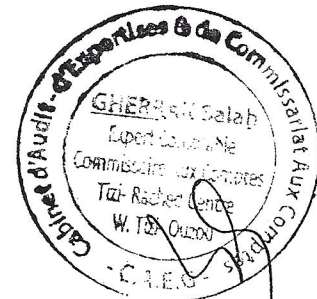
BILAN (ACTIF)				
LIBELLE	BRUT	AMO/PROV	NET	NET 2014
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	35 594 929,35	30 526 580,46	5 068 348,89	5 698 660,23
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 418 310,00		3 418 310,00	3 569 910,00
Bâtiments	4 370 859 651,46	2 740 251 030,19	1 630 608 621,27	1 747 307 173,61
Autres immobilisations corporelles	2 599 176 942,15	2 141 965 113,05	457 211 829,10	459 464 736,52
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours	2 550 293,72		2 550 293,72	240 498,69
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	850 000 000,00		850 000 000,00	1 150 000 000,00
Impôts différés actif	56 852 915,17		56 852 915,17	76 377 612,01
TOTAL ACTIF NON COURANT	7 918 453 041,85	4 912 742 723,70	3 005 710 318,15	3 442 658 591,06
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	2 137 870 323,24	142 633 760,05	1 995 236 563,19	3 016 177 570,64
Créances et emplois assimilés				
Clients	1 137 183 877,59	7 228 615,91	1 129 955 261,68	579 443 722,86
Autres débiteurs	342 855 748,71		342 855 748,71	76 450 060,18
Impôts et assimilés	3 383 081,05		3 383 081,05	12 275 886,78
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	1 659 704 184,96		1 659 704 184,96	725 294 729,63
TOTAL ACTIF COURANT	5 280 997 215,55	149 862 375,96	5 131 134 839,59	4 409 641 970,09
TOTAL GENERAL ACTIF	13 199 450 257,40	5 062 605 099,66	8 136 845 157,74	7 852 300 561,15



BILAN (PASSIF)		
LIBELLE	2015	2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	4 753 000 000,00	4 753 000 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	1 948 790 542,50	1 829 093 645,31
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	294 738 302,51	220 986 897,19
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	6 996 528 845,01	6 803 080 542,50
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	304 706 571,89	291 349 187,15
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	254 092 460,09	294 856 013,34
TOTAL II	558 799 031,98	586 205 200,49
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	375 010 372,42	274 751 344,91
Impôts	53 399 946,00	22 232 732,00
Autres dettes	153 106 962,33	166 030 741,25
Trésorerie passif		
TOTAL III	581 517 280,75	463 014 818,16
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	8 136 845 157,74	7 852 300 561,15



COMPTE DE RESULTAT/NATURE AU 31/12/2014		
LIBELLE	2014	2013
Ventes et produits annexes	1 695 823 596,17	3 087 003 982,29
Variation stocks produits finis et en cours	1 060 254 209,96	235 284 009,52
Production immobilisée	330 872,25	
Subventions d'exploitation		
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 756 408 678,38	3 322 287 991,81
Achats consommés	-1 612 096 352,26	-2 055 861 588,01
Services extérieurs et autres consommations	-42 784 517,55	-53 068 358,93
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-1 654 880 869,81	-2 108 929 946,94
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	1 101 527 808,57	1 213 358 044,87
Charges de personnel	-608 204 365,43	-681 427 664,35
Impôts, taxes et versements assimilés	-26 490 736,87	-45 102 915,71
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	466 832 706,27	486 827 464,81
Autres produits opérationnels	16 901 227,92	12 080 571,62
Autres charges opérationnelles	-1 741 587,54	-24 432 723,94
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-294 263 329,07	-207 518 107,95
Reprise sur pertes de valeur et provisions	21 792 580,97	207 145 210,67
V- RESULTAT OPERATIONNEL	209 521 598,55	474 102 415,21
Produits financiers	60 728 553,90	69 223 869,75
Charges financières	-3 965 415,36	-18 316 737,29
VI-RESULTAT FINANCIER	56 763 138,54	50 907 132,46
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	266 284 737,09	525 009 547,67
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-54 822 960,00	-102 057 924,00
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	9 525 120,10	5 473 317,50
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 855 831 041,17	3 610 737 643,85
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-2 634 844 143,98	-3 182 312 702,68
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	220 986 897,19	428 424 941,17
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	220 986 897,19	428 424 941,17



13

ANNEXE 13: tableau de compte de résultat 2015

COMPTE DE RESULTAT/NATURE		
LIBELLE	2015	2014
Ventes et produits annexes	3 990 607 818,37	1 695 823 596,1
Variation stocks produits finis et en cours	-1 145 539 026,62	1 060 254 209,9
Production immobilisée		330 872,2
Subventions d'exploitation	420 000,00	
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 845 488 791,75	2 756 408 678,3
Achats consommés	-1 683 118 350,06	-1 612 096 352,2
Services extérieurs et autres consommations	-60 632 055,21	-42 784 517,5
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-1 743 750 405,27	-1 654 880 869,8
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	1 101 738 386,48	1 101 527 808,5
Charges de personnel	-626 550 235,41	-608 204 365,4
Impôts, taxes et versements assimilés	-52 810 615,77	-26 490 736,8
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	422 377 535,30	466 832 706,2
Autres produits opérationnels	12 827 167,74	16 901 227,9
Autres charges opérationnelles	-3 215 198,99	-1 741 587,5
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-183 904 092,34	-294 263 329,0
Reprise sur pertes de valeur et provisions	108 614 720,58	21 792 580,9
V- RESULTAT OPERATIONNEL	356 700 132,29	209 521 598,55
Produits financiers	49 162 894,00	60 728 553,90
Charges financières	-24 974 620,94	-3 965 415,36
VI-RESULTAT FINANCIER	24 188 273,06	56 763 138,54
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	380 888 405,35	266 284 737,09
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-66 625 406,00	-54 822 960,00
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-19 524 696,84	9 525 120,10
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 016 093 574,07	2 855 831 041,17
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-2 721 355 271,56	-2 634 844 143,98
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	294 738 302,51	220 986 897,19
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	294 738 302,51	220 986 897,19





Tables des matières

Tables des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale	1
Chapitre I : La gestion de la trésorerie dans l'entreprise	5
Introduction au chapitre	5
Section 1 : approche conceptuelle de l'entreprise	5
1 Définitions de l'entreprise : une notion multiforme.....	6
1.1 Une unité de production	6
1.2 Une unité de répartition.....	6
1.3 Une cellule sociale	7
2 Classification des entreprises	8
2.1 Classification selon la nature de l'activité.....	8
2.1.1 Entreprises de production.....	8
2.1.2 Entreprises commerciales.....	8
2.1.3 Entreprises de prestation de services.....	9
2.2 Classification selon la dimension.....	9
2.2.1 Classification selon l'effectif personnel employé	9
2.2.2 Classification selon le chiffre d'affaires.....	10
2.2.3 Classification selon la valeur ajoutée	10
2.3 Classification juridique	11
2.3.1 Sociétés de personne	11
2.3.1.1 Sociétés en Nom Collectif (SNC)	11
2.3.1.2 Société en Commandite Simple (SCS).....	11
2.3.1.3 Société en Participation (SP).....	12
2.3.2 Sociétés de capitaux	12

2.3.2.1 Société en Commandite par Action (SCA)	12
2.3.2.2 Société Par Actions (SPA)	12
2.3.2.3 Société Anonyme (SA).....	13
2.3.3 Sociétés hybrides.....	13
2.3.3.1 Société A Responsabilité Limitée (SARL)	13
2.3.3.2 Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limité (EURL).....	13
2.4 Classification selon l'origine des capitaux.....	14
2.4.1 Entreprises publiques	14
2.4.2 Entreprises privées	14
2.4.3 Entreprises mixtes	14
3 Finalités d'une entreprise	14
3.1 Les finalités financières.....	15
3.2 Les finalités économiques et sociales.....	15
3.3 Les finalités environnementales	15
Section 2 : Etude du bilan de l'entreprise.....	16
1 Définition du bilan financier	16
2 Objectifs du bilan financier	16
3 La structure du bilan financier	17
3.1 L'actif du bilan financier.....	17
3.1.1 L'Actif Immobilisé (AI).....	17
3.1.2 L'Actif Circulant(AC).....	17
3.1.2.1 Les Valeurs d'Exploitation (VE).....	17
3.1.2.2 Les Valeurs Réalisables (VR)	18
3.1.2.3 Les Valeurs Disponibles (VD)	18
3.2 Le passif du bilan financier	18
3.2.1 Les capitaux permanents	18
3.2.1.1 les Fonds Propres (FP)	18
3.2.1.2 Les Dettes à Long et Moyen Terme (DLMT)	18
3.2.1.3 Les Dettes à Court Terme (DCT)	19

4 Les principes du bilan financier	19
Section 3 : Fonctions et détermination de la trésorerie de l'entreprise	20
1 Définition de la trésorerie.....	20
2 Evolution historique de la trésorerie	21
3 Le métier du trésorier	22
3.1 Définition du trésorier	22
3.2 Les missions du trésorier.....	22
3.2.1 Assurer la liquidité de l'entreprise	23
3.2.2 Réduire les coûts des services bancaires	23
3.2.3 Gérer les risques financiers	23
3.2.4 Assurer la sécurité de paiement	24
3.2.5 Améliorer le résultat financier.....	24
3.2.6 Construire un partenariat bancaire équilibré	24
4 Détermination de la trésorerie	24
4.1 Détermination par les stocks	25
4.1.1 Analyse de la liquidité.....	25
4.1.1.1 Le Fonds de Roulement patrimonial (FRN)	25
4.1.1.2 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	26
4.1.2 Ratios liés à la trésorerie	28
4.1.2.1 Analyse de la solvabilité	28
4.1.2.2 Analyse de la liquidité.....	29
4.2 La détermination par les flux	30
4.2.1 Excédant de trésorerie sur les opérations courantes ou opérations de gestion.....	30
4.2.2 Le flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement.....	31
4.2.3 Le flux de trésorerie lié aux opérations de financement	31
Conclusion du chapitre I	33
Chapitre II : La gestion du risque financier dans l'entreprise	35
Introduction au chapitre II	35
Section 1 : Définitions et typologies du risque de l'entreprise	35

1 Définitions du risque	36
1.1 Selon le petit robert (2012).....	36
1.2 Selon Besson et Possin (2006)	36
1.3 Selon Bressy (2004)	37
2 L'évolution du risque en économie	37
2.1 Les deux crises des années 70	37
2.2 La rupture majeure	38
3 Classification des risques	38
3.1 Risques classiques	39
3.1.1 Risque de taux	39
3.1.2 Risque de marché	39
3.1.3 Risque de change	39
3.1.4 Risque de contrepartie	40
3.1.5 Risque financier.....	40
3.1.6 Risque de liquidité.....	40
3.1.7 Risque réglementaire.....	40
3.2 Nouveaux risques	40
3.2.1 Risques liés au fonctionnement des économies en transition	41
3.2.2 Risques liés à l'environnement	41
3.2.3 Risque pays	41
3.2.4 Risque opérationnel.....	42
3.2.5 Risque stratégique	42
3.2.6 Risque informatique	42
Section 2 : Etude du risque financier dans l'entreprise et sa couverture	43
1 Risque client.....	43
1.1 Prévention du risque client.....	44
1.1.1 Identification du risque client.....	44
1.1.2 Evaluation du risque client.....	44
1.1.2.1 Analyse en classe de risque.....	45

1.1.2.2 La méthode des scores.....	45
1.2 La couverture du risque client.....	48
1.2.1 L'élaboration d'une facture	48
1.2.2 Délais de paiement.....	48
1.2.3 Détermination de l'encours de crédit	48
1.2.4 Affacturage.....	49
1.2.5 Assurance crédit	50
1.2.6 Crédit documentaire	50
2 Le risque de change.....	50
2.1 Définition du risque de change.....	50
2.2 Identification du risque de change	51
2.2.1 Position de change.....	51
2.2.1.1 Position de change fermée.....	52
2.2.1.2 Position de change ouverte	53
2.3 La couverture du risque de change.....	54
2.3.1 Les techniques de couverture du risque de change	54
2.3.1.1 Le choix de la monnaie de facturation	55
2.3.1.2 Termaillage (leads ans lags).....	56
2.3.1.3 Indexation monétaire.....	56
2.3.1.4 La compensation interne (netting).....	57
2.3.1.5 Les swaps de change et de devises.....	58
2.3.2 La couverture externe du risque de change.....	58
2.3.2.1 La couverture sur le marché des changes à terme.....	58
2.3.2.2 La couverture sur e marché monétaire	59
2.3.2.3 Les avances en devises.....	59
2.3.2.4 Le marché des contrats à terme ou « futures » de devises	60
2.3.2.5 L'option de devises	60
2.3.2.6 La couverture du risque de change par les organismes externes (la garantie COFACE)	61
3 Le risque de taux d'intérêt	61

3.1 Définition du risque de taux d'intérêt	61
3.2 Causes et conséquences du risque de taux d'intérêt.....	62
3.3 Identification du risque de taux d'intérêt	62
3.4 La couverture du risque de taux d'intérêt.....	63
3.4.1 Les FRA ou « Future Rate Agreement ».....	63
3.4.1 Les caps.....	64
3.4.2 Le terme contre terme ou forward-forward	64
3.4.4 Les swaps.....	64
Section 3 : Impact du risque financier sur la trésorerie	66
1. Origine du risque financier.....	66
2. Provenance du risque financier lié à la trésorerie	67
3. L'impact du risque financier lié à la trésorerie	68
4 Risques liés aux flux de trésorerie en commerce international.....	69
4.1 Risque lié au paiement	70
4.2 Pénalités contractuelles	70
4.3 Risque lié au rendement	70
4.4 Risque de change.....	71
4.5 Risque lié à la conformité d'une opération	71
Conclusion du chapitre II.....	72
Chapitre III : Etude du risque financier au sein d'ELECTRO-INDUSTRIES	74
Introduction au chapitre III.....	74
Section 1 : Présentation de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES	75
1 Généralités sur l'ELECTRO-INDUSTRIES	75
1.1 Historique d'ELECTRO-INDUSTRIES	75
1.2 Les activités d'ELECTRO-INDUSTRIES.....	76
1.2.1 Unité de fabrication des moteurs électriques	76
1.2.2 Unité de fabrication des transformateurs de distributions.....	76
1.2.3 Unité de prestations techniques.....	77
1.3 Clientèles d'ELECTRO-INDUSTRIES	77

1.3.1 SONELGAZ.....	77
1.3.2 Les revendeurs.....	78
1.3.3 Les particuliers	78
1.4 Fournisseurs d'ELECTRO-INDUSTRIES	78
2 Organisation d'ELECTRO-INDUSTRIES	79
2.1 Présentation des différents centres d'ELECTRO-INDUSTRIES	80
2.1.1 La direction générale.....	80
2.1.2 Les assistants.....	80
2.1.3 Direction des ressources humaines	80
2.1.4 Direction commerce et marketing.....	81
2.1.5 Direction achat et approvisionnement.....	81
2.1.6 Direction juridique	81
2.1.7 Direction finance et comptabilité	82
2.1.8 Direction développement	82
Section 2 : Etude d'une opération d'importation par crédit documentaire.....	84
1 Présentation du cas.....	84
2 Déroulement pratique du crédit documentaire.....	84
2.1 Première phase : l'ouverture du crédit documentaire.....	84
2.1.1 Présentation du contrat commercial	85
2.1.2 Demande d'ouverture d'un crédit documentaire.....	86
2.1.3 Emission du crédit documentaire à la banque notificatrice.....	88
2.1.4 Notification du crédit documentaire.....	88
2.2 Deuxième phase : réalisation du crédit documentaire.....	88
2.2.1 Expédition de la marchandise	89
2.2.2 Remise des documents à la banque notificatrice.....	89
2.2.3 Règlement par DEUTSCHE Bank AG	89
2.2.4 Envoi des documents à la banque émettrice.....	89
2.2.5 Envoi des documents au client.....	90
2.2.6 Débit du compte d'ELECTRO-INDUSTRIES	91

2.2.7 Remboursement de la banque émettrice.....	91
Section 3 : Le risque financier au sein d'ELECTRO-INDUSTRIES.....	92
1 L'appréciation du risque de change de l'entreprise	92
1.1 Opérations affectées par le risque de change dans l'entreprise.....	92
1.1.1 Exemple 1	92
1.1.2 Exemple 2	94
1.2 Analyse et interprétation des résultats.....	96
1.2.1 Interprétation des résultats de l'exemple 1	96
1.2.2 Interprétation des résultats de l'exemple 2.....	97
1.3 Evaluation du risque de change au niveau de l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES.	97
1.3.1 La position de change d'ELECTRO-INDUSTRIES.....	98
1.3.2 L'impact de la variation des cours	99
2 L'appréciation du risque de taux d'intérêt dans l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES	99
2.1 Interprétations des résultats des tableaux	101
3 L'appréciation du risque client dans l'entreprise ELECTRO-INDUSTRIES	102
3.1 Application de la fonction score d'Altman	102
4 L'impact du risque financier sur la trésorerie	103
4.1 Analyse par les indicateurs d'équilibre financier.....	103
4.1.1 Le Fonds de Roulement Net FRN	104
4.1.1.1 Calcul du FRN par le haut du bilan.....	104
4.1.1.2 Calcul du FRN par le bas du bilan	104
4.1.2 Besoin en Fonds de Roulement.....	104
4.1.3 Trésorerie Nette	105
4.2 Evolution de la trésorerie	105
Conclusion du chapitre III	106
Conclusion générale	109
Bibliographie.....	112
Liste des tableaux	115
Liste des figures	118

Liste des annexes	120
Annexe	122
Table des matières	136